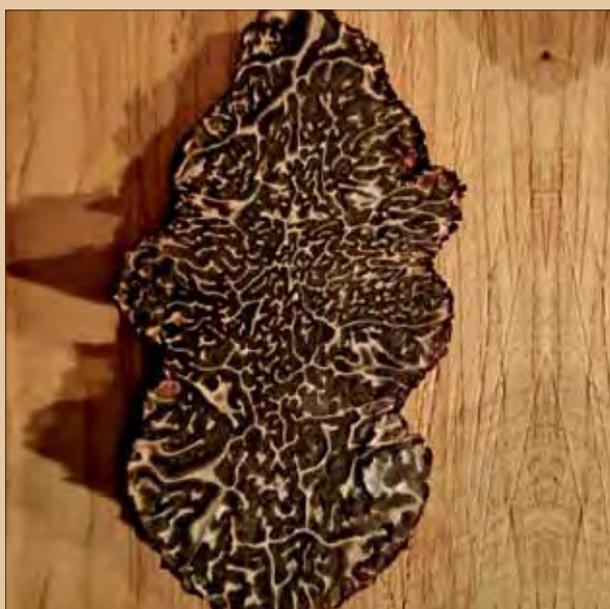
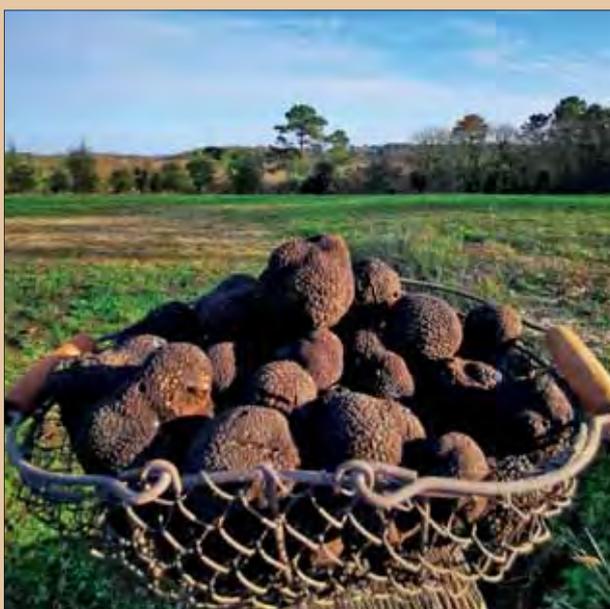




Neuvic sur l'Isle



Tuber melanosporum, la truffe du Périgord, que l'on appelle aussi diamant noir, a fait son entrée au marché de Neuvic, le mardi.



**Madame,
Monsieur,
chers Concitoyens,**

Par la faute d'un virus venu de Chine, l'année 2020 nous laissera un souvenir plutôt désagréable par toutes les contraintes et privations de liberté que nous avons subies.

J'ai une pensée particulière pour toutes celles et ceux qui ont été si durement pénalisés sur le plan économique... en particulier les commerces et services si maladroitement classés en « non essentiels ». Vivement le retour à la vie normale que l'on aime, celle de la convivialité et des bons moments partagés ensemble.

Cette année 2021 verra l'arrivée de la vaccination, la solution la plus sûre pour venir à bout de l'épidémie. La vaccination ne sera pas obligatoire mais dans le pays de Pasteur, n'oublions pas tous les bienfaits des vaccins pour tant de maladies invalidantes ou mortelles.

La santé reste un axe de travail prioritaire et en particulier la recherche de nouveaux médecins généralistes fait l'objet d'échanges permanents entre la commune de Neuvic, la communauté de communes et le département (cf. article dédié en pages intérieures).

Vous le savez, très bientôt, je laisserai ma fonction de maire au profit de ma première adjointe, Madame Paulette DOYOTTE.

Je suis très heureux de voir l'enthousiasme de la nouvelle équipe municipale qui va donner un véritable élan aux nouveaux enjeux environnementaux.

Des toitures photovoltaïques sont déjà installées au boulodrome et d'autres verront le jour en d'autres lieux prochainement.

2021 sera aussi l'année de la pose de la première pierre du futur EHPAD pour lequel la commune de Neuvic a cédé le terrain à l'euro symbolique ; un chantier de plus de 7 millions d'euros pour 75 lits d'hébergement.

La vitalité économique restera un moteur essentiel à la vie de notre cité et nous allons faciliter les projets de développement d'artisans et d'entrepreneurs locaux qui se manifesteront prochainement.

Chers concitoyens, en signant mon dernier éditorial pour le bulletin municipal de Neuvic, je veux à nouveau vous remercier pour la confiance que vous m'avez toujours accordée... depuis 1977.

Oui, 44 ans de vie d'élu à Neuvic, 6 comme conseiller municipal et 38 comme Maire. Je n'ai pas vu passer le temps !

Au moment de laisser mon fauteuil de maire, j'ai une pensée émue pour tous ceux avec qui j'ai commencé cette longue et belle histoire.

Albert Petit(t), Jean Dubos(t), Louis Cournarie(t), Zoé Simon, Pierre Bogdan(t), Rose Dumarchat(t), Paul Eymery(t), Josette Despreaux, Jacky Elias, Gérard et Marcelle(t) Chamineaud, Jacques et Christiane Meredieu, Janine Frenzel(t)... pour ne citer que les principaux.

Je leur dis toute ma gratitude pour leur dévouement désintéressé.

La vie municipale est un chantier perpétuel. Je suis sûr que la nouvelle équipe aura à cœur de continuer à embellir et à développer notre village.

Chers concitoyens, je vous adresse mes meilleurs vœux, sincères et chaleureux, de bonne santé, bonheur et réussite pour 2021.

François ROUSSEL
Maire de Neuvic-sur-l'Isle

Bien cordialement

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'FRUSSEL', written over a horizontal line.

LES SERVICES PUBLICS et permanences

■ Mairie

Tél. 05 53 82 81 80 - Télécopie : 05 53 82 81 81
Courriel : mairie@mairie-neuvic.fr
www.mairieneuvic.fr

• **Secrétariat ouvert au public**
du lundi au vendredi : 8h30-12h - 14h-17h30
le samedi : 9h-12h.

Comment rencontrer le maire et ses adjoints :

Le Maire :

François ROUSSEL reçoit sur rendez-vous, à la mairie.
Contact : Fabienne CASSE : tél 05 53 82 81 86
courriel : fabienne.casse@mairie-neuvic.fr

Les adjoints au Maire,

Paulette DOYOTTE, Jean Philippe REMY, Géraldine JAHAN, Franck DUPREUILH, Martine MARIGEAUD, André MALBEC, Isabelle MORTET, Laurent DEVERLANGES

reçoivent à la mairie sur rendez-vous au 05 53 82 81 87
courriel : adjoints@mairie-neuvic.fr

■ Services techniques

14 rue Talleyrand Périgord
tél : 06 26 51 41 87
Courriel wilfried.berger@mairie-neuvic.fr
Directeur : Monsieur Wilfried BERGER

■ Centre Multimédia

6 rue des Frères Pouget - tél. 05 53 80 09 88
Courriel : multimedia@mairie-neuvic.fr
Animateurs : Emeric COLINET et Olivier DEFFARGES.

• **Horaires d'ouverture**
Lundi au vendredi : 9h-12h - 14h-17h

• **Permanences d'accueil au public**
Mardi : 10h-12h - 17h-19 h - Mercredi et jeudi : 14h-17h
Vendredi : 10h-12h

■ Bibliothèque

25 avenue Général de Gaulle - Tél. 05 53 81 66 27
Courriel : bibliotheque24@mairie-neuvic.fr
Bibliothécaires : Catherine HAFSAOUI-MACARIE,
Nicolas CAMINEL

• **Ouverture au public**
mardi : 10h-12h - 16h15-18h,
mercredi : 9h-12h - 14h-18h,
jeudi : 16h-18h,
vendredi : 16h-18h,
samedi : 9h-12h

■ Deux marchés hebdomadaires

Les mardis et samedis, le matin : 8h-13h.

Vous y trouverez les producteurs locaux de fruits et légumes, viandes et volailles, poissons et crustacés, produits frais (œufs, beurre, fromage), fleurs et plantes, et plus selon les saisons.

Marché aux truffes, mardi : 9h-12h de décembre à mars
Contacts : secrétariat de la mairie : 05 53 82 81 80
Placière : Sandrine HERPOEL : 06 17 22 62 71

■ CIAS de la CCIVS

ZA de Théorat - Tél. 05 53 80 86 86
Courriel : cias@ccivs.fr

• **Secrétariat ouvert**
du lundi au vendredi de 9h-12h30 - 14h-17h

• **Permanences** : CARSAT (Assistante sociale),
Sur RDV au 05 53 35 62 85
ANPAA (Association Nationale en Alcoologie et Addic-
tologie) sur Rendez-vous au 05 53 07 66 82.

■ Centre Médico-social

6 avenue Talleyrand Périgord - Tél. 05 53 02 06 45

Assistants sociales :
Marie PRIAT, Orlane SARRAZIGNAC,
Référent insertion : Julia BERTRY
Puéricultrice : Véronique CAILLIS
Médecin de PMI : Docteur Corinne SUIVRE
Tél : 05 53 02 06 45

Accueil secrétariat : Marie-Pierre BORDES de PERCZYNSKI
du lundi au vendredi de 9h-12h - 14h-17h.

■ Assistant Social de la MSA

Fabien AZNAR
Mutualité sociale agricole - Périgueux
tél. 05 53 02 68 77 - courriel : aznar.fabien@dlg.msa.fr

■ Service d'aide aux personnes

A.N.A.C.E. - rue Arnaud Yvan de Laporte
Tél. 05 53 81 52 84 - Fax : 05 53 81 08 50
Courriel : anace24@wanadoo.fr
Directrice : Chantal DOBINSKI.

■ Logement social

Dossier unique de demande de logement social en ligne,
sur le Portail internet Grand Public :
www.demande-logement-social.gouv.fr

■ Crèche - Halte Garderie

8 avenue Talleyrand Périgord - Tél. 05 53 81 51 07
Courriel : lespitchouns@ccivs.fr
Directrice : Magali MEDINA-DEFFARGES

■ Relais des Assistantes maternelles de la Vallée de l'Isle (RAM)

Permanence administrative
15 rue Montaigne - Saint-Astier
Tél 06 77 74 91 73 - Courriel : rouldoudou@ccivs.fr
Animatrice : Emilie JACQUET GUALANDI
Contacter l'animatrice pour le planning des animations
Permanence à Neuvic, le mardi.

■ Accueil de Loisirs

Rue du Jumelage - Tél. 05 53 81 56 09
Courriel : alshprimaireneuvic@ccivs.fr
Directrice : Marie Christine FAUCHER

■ Ecole maternelle

Rue du Jumelage - Tél 05 53 81 50 99
Courriel : p240283c@ac-bordeaux.fr
Directrice : Madame Isabelle TAVERNY

■ Ecole Élémentaire

22 avenue Général de Gaulle - Tél : 05 53 81 50 76
Courriel : primaire.neuvic.24@wanadoo.fr
Directrice : Madame Amélie CHATEAU

■ Collège Henri Bretin

5 rue du Jumelage : tél 05 53 81 51 18
<http://webetab.ac-bordeaux.fr/college-bretin/>
Principale : Madame Cécile LE HIR

■ EHPAD - Maison de retraite

26, avenue du Général de Gaulle
Tél. 05 53 81 50 59 - Fax 05 53 81 75 50
Directrice : Madame Sylvaine CELERIER

■ Déchèterie

23 route du Grand Mur - Planèze
Tél. 06 34 10 58 08 - 05 53 80 31 27
Courriel : decheterie.neuvic@smd3.fr

• Ouverture du lundi au samedi

Horaires d'été (01/04 au 31/10) 9h-12h - 14h30-18h
Horaires d'hiver (01/11 au 31/03) 9h-12h - 14h-17h30

■ Permanence du Pays de l'Isle

Aide financière pour l'amélioration de l'habitat.
Mairie de Neuvic
Le 3^{ème} jeudi de chaque mois : 14h-16h30
Tél de préférence pour rendez-vous au 05 53 35 13 53
Courriel : habitat@pays-isle-perigord.com

■ Permanence téléphonique de l'association France Alzheimer

Madame Annie DESMOULIN au 05 53 91 80 78 et
Madame Dominique ROLIN au 05 53 81 50 05

■ Permanence INFO-DROITS Informations juridiques

Sur rendez-vous au 05 53 35 34 03
Le 4^{ème} mardi de chaque mois : 9h30-12h30,
à la mairie de Neuvic

■ Permanence Conciliateur de Justice

En cas de conflits entre propriétaire et locataire, consommateur et professionnel, copropriétaires, voisins, fournisseur et client

• Madame Françoise DIAZ

Sur rendez-vous au 06 65 03 20 05
Le 2^{ème} et 4^{ème} jeudi de chaque mois : 11h-12h,
sauf au mois d'aout, à la mairie

• Monsieur Michel GUEYLARD

Sur rendez-vous au 06 09 83 21 12
Le 3^{ème} mardi de chaque mois
michel.gueylard@conciliateurdejustice.fr

■ Gendarmerie Nationale

Communauté de Brigades NEUVIC - SAINT-ASTIER

• Brigade de Neuvic :

tél 05 53 80 86 90 - fax : 05 53 80 86 99
Ouverture au public :
lundi 14h - 18h, jeudi 8h - 12h, et samedi 14h - 18h

• Brigade de Saint Astier :

tél 05 53 03 81 40 - Fax : 05 53 03 81 49
Ouverture au public :
lundi au samedi : 8h-12h - 14h-19h,
dimanche et jours fériés : 9h-12h - 15h-18h

Hors horaires d'ouverture au public, composer le 17

Messagerie électronique commune aux deux brigades :
cob.st-astier@gendarmerie.interieur.gouv.fr

■ Office de Tourisme Communautaire

2 place de la Mairie
Chargée de mission tourisme : Karine JAMIER
Conseiller en séjour : Jean-Emmanuel TESTUT
Tel : 05 53 81 52 11 - tourisme.neuvic@ccivs.fr
Horaires d'ouverture page 34

■ Bureau de poste de Neuvic

Avenue Talleyrand Périgord 24190 NEUVIC
Du lundi au vendredi : 09h-12h - 14h-16h
Le samedi : 09h-12h

LES NUMEROS UTILES

■ Numéros d'URGENCE

- **Pompiers : 18**
- **Police secours : 17**
- **SAMU : 15**
- **N° d'Urgence Européen : 112**

■ ORANGE

Dépannage : 3900

■ ENEDIS (réseau électrique)

Dépannage : 09 72 67 50 24

■ GrDF (réseau de gaz)

Demande et suivi de raccordements : 09 69 36 35 34
serviceclient-sud-ouest@grdg.fr
Urgence sécurité Gaz : 0800 47 33 33

■ SUEZ (Lyonnaise des eaux)

Service Clients : 09 77 408 408
Urgence: 05 53 35 82 12

■ SDE 24

Demande de raccordement au réseau électrique lors d'une construction nouvelle

7 Allées Tourny - 24000 Périgueux
Tél : 05 53 06 62 00 - Fax : 05 53 09 30 70

Pièces à fournir :

- copie de l'arrêté du permis de construire
- 1 plan de situation et 1 plan de masse



Outre les numéros d'urgence (police, gendarmerie ou pompiers), le 3919, est un numéro d'écoute national, anonyme et gratuit, destiné aux personnes victimes de violences conjugales et à leur entourage ;

La plateforme de signalement en ligne des violences sexistes et sexuelles est accessible à l'adresse : www.signalement-violences-sexuelles-sexistes.gouv.fr
Des outils d'information accessibles sur le site web dédié, arretonslesviolences.gouv.fr et sur Twitter @arretonsles

Il est primordial que ces outils aient un niveau de notoriété maximal et il est essentiel de mieux les faire connaître pour permettre à chacune et chacun de rompre l'isolement et d'engager des démarches qui sauvent des vies, que l'on soit, soi-même victime ou simplement témoin.



Le ministère de l'économie et des finances et de la relance, a ouvert un site dédié aux signalements de consommateurs

Pour tout problème avec une entreprise, signalez votre problème à la répression des fraudes sur le site <https://signal.conso.gouv.fr/>

■ Liste des Assistantes maternelles agréées sur la commune de Neuvic



ABON Stéphanie

3 rue de la Mazille - 06 83 38 87 67

BATAILLER Corinne

2 ter Rue A.Daniel - 05 53 82 27 75 - 06 24 43 64 61

BOISSONNAT Sandrine

La Jaubertie - 05 53 82 09 08

BROUSSEAU Valérie

5 lotissement la Croix Blanche - 05 53 82 39 16

COLIGNON Céline

Les Jeannetoux - 06 59 23 22 08

DARIN Béatrice

19 le Terme Est - 05 53 80 52 25

FABIE Noëlle

19 avenue de Bordeaux - 05 24 11 50 37

GOURMEL Jennifer

1 rue Bertrand de Born - 06 62 30 16 29

HACOT Florence

25 route de Saint Astier - 06 14 57 59 06

LABRUE Myriam

8 lotissement de la Poutaque - 07 85 63 59 22

LAFAGE Aurore

63 route de Saint-Astier - 05 53 82 67 80

LE ROY Delphine

14 lot. de la Croix Blanche - 06 83 21 16 80

MASCARTE Sonia

7 rue Frédéric Mistral - 06 40 47 25 14

MEBARKIA Isabelle

Les Jeandilloux - 05 53 82 31 20

MIGEON Stéphanie

La Haute Robertie - 05 53 81 86 42 - 06 85 47 99 81

PORCHE Isabelle

4 route des Meuniers - 05 53 82 20 91

REBIERE Christelle

Lot. de la Chènevrière - 05 53 81 19 16

RICHARD Colette

31 rue de Gimel - 05 47 19 11 56

■ Familles d'accueil pour adultes

Sabine CAMARO

23 rue de la libération - 06 27 36 34 42

Reine-Claude DIDIER

1 rue Les Cinq Ponts - 09 62 59 58 49

Angélique DOBINSKI

Magnou - 05 53 80 60 88

Eric et Corinne PORCHERON

3 Rue du Terme - 06 50 00 75 21

INFORMATIONS PRATIQUES



Service-Public.fr

Le site officiel de l'administration française

Accueil particuliers/service public.fr

Connaitre vos droits, effectuer vos démarches.

Allo service public 39 39

La première réponse par téléphone à vos questions administratives

Du lundi au vendredi : 8h30-18h15

Il délivre des informations sur les droits, les obligations et les démarches à accomplir dans certains domaines :

- le droit du travail dans le secteur privé,
- le logement et l'urbanisme,
- la consommation, la concurrence ou la sécurité des produits,
- les procédures en justice, civile ou pénale, le droit de la famille, des personnes ou des successions,
- le droit des étrangers, des associations ou l'état civil.

www.service-public.fr

Inscription sur les Listes Electorales

- Dans votre Mairie avec les pièces exigées
- Par courrier en envoyant à la Mairie le formulaire d'inscription et les pièces exigées.
- En ligne sur :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396

Documents à fournir

Formulaire d'inscription

Téléchargez les imprimés CERFA (lien en fin d'article)

- Demande d'inscription à l'usage des citoyens français n° 12669*02
- Demande d'inscription à l'usage des citoyens de l'union européenne élections municipales n° 12670*01
- Demande d'inscription à l'usage des citoyens de l'union européenne élections des représentants Français au parlement européen n° 12671*01

Pièce d'identité et justificatif de domicile

- une pièce d'identité française en cours de validité : carte d'identité (photocopie recto/verso), passeport.
- un justificatif de domicile de moins de trois mois (au choix : facture de téléphone, électricité, gaz, eau, quittance de loyer...)

Cette démarche d'inscription ne concerne pas les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans, qui sont inscrits d'office en application des articles L. 11-1 et 11-2 du Code électoral. Ils peuvent vérifier leur inscription électorale et leur bureau de vote sur le service en ligne

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE

Recensement citoyen

Tout jeune français, garçon ou fille, doit se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site internet :

www.mon-service-public.fr

en se créant un espace personnel.

Cette démarche est effectuée le mois de votre seizième anniversaire et dans les trois mois suivants.

La mairie vous remettra une attestation de recensement que vous devez impérativement conserver dans l'attente de votre convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Elle vous sera réclamée, notamment lors de l'inscription à la conduite accompagnée ou lors de tous examens et concours.

Pour toutes questions vous pouvez prendre contact avec le :

Centre du Service National
88, rue du Pont Saint Martial - 87000 LIMOGES
Téléphone pour les administrés : 05 55 12 69 92
email : csn-limoges.jdc.fct@intradef.gouv.fr

ou consulter le site internet :
www.defense.gouv.fr
(rubrique JDC)



UFC QUE CHOISIR

UFC QUE CHOISIR vous informe sur vos droits, vous aide à traiter vos litiges et répond à vos questions autour de nombreux thèmes de la consommation :

assurances, banques, logement, automobile, loisirs, la téléphonie et Internet etc.

En privilégiant les relations et la solidarité entre les personnes, notre association, s'attache à représenter les consommateurs dans les différentes instances départementales.

Les points d'accueil proches de chez vous :

- Bergerac, Montignac, Ribérac, Rouffignac, Sarlat, Périgueux.

Pour plus d'information :

1 square Jean Jaurès - 24000 PERIGUEUX
tél : 05 53 09 68 24 - 06 22 93 22 98

courriel : ufcquechoisirdordogne@orange.fr

site : ufcquechoisir-dordogne.org

Maison des Associations : 14 pl. J. Ferry - 24100 Bergerac
CIAS : Rue Stép. Hessel - 24200 Sarlat La Canéda



■ Les déchets

Déchets ménagers (sacs noirs) : Déchets recyclables (sacs jaunes) – tri sélectif :

Les sacs sont à déposer dans les colonnes semi-enterrées appropriées réparties sur toute la commune.

La distribution annuelle de sacs jaunes sera organisée en principe au mois de juin. Vous serez informés du lieu et de la date exacte par tract dans votre boîte aux lettres. Le secrétariat de la mairie assure cependant des distributions ponctuelles, toute l'année.

Cartons bruns

Les cartons d'emballages, appelés aussi cartons "bruns", doivent être portés en déchèterie ou déposés dans les bacs spécialement dédiés en cours de déploiement sur la commune.

Le verre

Apport sur les lieux d'implantation des bornes de collecte.

Déchets verts, Ferrailles et Encombrants :

Vous devez les déposer en déchèterie, accessible gratuitement pour tous les particuliers.

Malgré les nombreuses actions en matière de prévention, de sensibilisation à la gestion des déchets menées depuis plusieurs années par la communauté de communes, les dépôts au pied des colonnes demeurent importants.

Outre l'image dégradée de notre territoire, ces comportements inciviques impactent financièrement la collectivité.

Tout dépôt de déchets au pied des colonnes constitue une infraction, réprimée par une contravention de 2^{ème} classe - article R 632-1 du Code Pénal

Compostage

Il est possible de se procurer un ou plusieurs composteurs à un prix intéressant auprès de la communauté de commune (CCIVS), Monsieur Quentin AUTEF, au 05 53 03 70 30.

Déchèterie intercommunale

23 route du Grand Mur à Planèze - tél 06 34 10 58 08 -
Monsieur Philippe GAY
Horaires d'été du 01 avril au 31 octobre
9h-12h - 14h30-18 h
Horaires d'hiver du 1^{er} novembre au 31 mars
9h-12h - 14h-17h30

Démantèlement à la déchèterie de Neuvic

Les usagers sont désormais invités à déposer les objets pouvant faire l'objet d'un démantèlement (canapés,

fauteuils, mobilier, menuiserie...) sur une zone spécifique afin que soit dissocié : le métal, le verre, le bois... et mis dans les bennes correspondantes.

Le démantèlement permet de réduire le tonnage qui est enfoui. Il est effectué une fois par semaine par une équipe de l'association "Ricochets" qui est regroupée avec deux autres associations d'insertion au sein d'un collectif nommé "Coridor".

Distribution gratuite de compost à la déchèterie

Les habitants de la commune de Neuvic et de la communauté de communes Isle, Vern, Salembre auront la possibilité de récupérer gratuitement du compost à la déchèterie de Neuvic, aux heures d'ouverture de la déchèterie (se munir d'un justificatif de domicile).

du mardi 23 au samedi 27 mars 2021

Cette distribution, organisée par le SMD3 (Syndicat départemental des déchets de la Dordogne), est destinée à récompenser et encourager l'apport des déchets verts sur les déchèteries. En effet, le compost proposé est obtenu à partir de la dégradation des déchets végétaux collectés en déchèteries.

Pour faciliter la remise du compost, les visiteurs doivent se munir de contenants adaptés (sacs, seaux, bacs...), de pelles et si possible venir avec une remorque légère.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la CCIVS (communauté de communes) au 05 53 04 73 39, la déchèterie au 05 53 80 31 27 et 06 34 10 58 08, ou le SMD3 au 05 53 45 58 90.

Récupération des pneus en déchèterie

NEUVIC,
**du lundi 12 au samedi 17 avril et
du lundi 13 au samedi 18 septembre 2021**

opération récupération des pneus usagés des particuliers aux horaires habituels d'ouverture au public.

Cette collecte est réservée aux particuliers du territoire de la communauté de communes Isle Vern Salembre (CCIVS) (se munir d'un justificatif de domicile) ; en dehors de ces dates, les pneus sont refusés en déchèterie.

A quelles conditions sont ils acceptés ?

Pneus acceptés : pneus déjantés de véhicules automobiles ou deux roues (motos, scooters) de particuliers, sans terre ou métaux, non souillés, sans humidité.

Pneus refusés : pneus de professionnels, de poids lourds, de génie civil, d'ensilage. L'agent se réserve le droit de refuser un produit non conforme.

Pour toute question relative aux déchets :
<http://www.smd3.fr/>

■ Les colonnes semi enterrées

Toutes les communes qui ont adopté le système des colonnes semi enterrées nous avaient prévenus qu'il fallait attendre plusieurs mois pour que le système marche bien.

Le premier reproche que l'on peut faire à ce nouveau système, ce sont les dépôts au pied des colonnes.



Parfois par méconnaissance du système d'ouverture, parfois parce que le réceptacle est plein, on pose les sacs noirs ou jaunes sur le sol.

Les choses devraient rentrer rapidement dans l'ordre avec la mise en service d'un second camion par la CCIVS, l'amélioration des circuits de ramassage et le déploiement de colonnes supplémentaires sur quelques secteurs (Planèze, Villeverneix, le Terme Est).

Merci aussi de signaler à ceux qui déposent leurs cartons d'emballages au pied des colonnes qu'il faut les porter en déchèterie.

Cependant la mise en place très prochaine de quatre bacs aériens destinés à recevoir les cartons "bruns" pour compléter ceux déjà installés parking de La Grande Pharmacie et Parking de la rue de La Fon St-Pey devraient y remédier.



N'hésitez pas à contacter les services de la CCIVS pour toute anomalie constatée :
05 53 03 42 82

Ce que nous ne voulons plus voir

TRIONS
les emballages ménagers vides !
LET'S RECYCLE *recyclable waste completely emptied!*

EMBALLAGES PLASTIQUES *PLASTIC PACKAGINGS*
bouteilles et flacons *Bottles*

barquettes, pots, films et tubes
Plastic film, pots, boxes and tubes

EMBALLAGES ACIER / ALUMINIUM
boîtes, barquettes, bidons et aérosols
STEEL / ALUMINIUM
food cans, small boats, cans and aerosols

PAPIER / CARTON
tous papiers et emballages cartonnés
PAPER / CARDBOARD
papers to be deposited in the containers

Besoin de sacs jaunes ?
Rapprochez-vous de votre mairie
ou de votre syndicat de collecte.

Need for yellow bags?
You bring closer to your town hall
or your trade union of collection.

SMD3
Syndicat Départemental
des Déchets de la Dordogne

La Rampinsolle
24660 COULOUNIEUX-CHAMIERES
Tél. 05 53 45 58 90
contact@smd3.fr
www.smd3.fr

NOUVEAU

■ L'adressage

Le projet continue, la crise du Covid a retardé sa mise en œuvre.

Nous espérons "boucler" cet adressage pour la fin du premier semestre 2021.





RECENSEMENT
DE LA
POPULATION

■ Recensement de la population

Populations légales - les chiffres pour 2020

Le 31 décembre 2020, l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) a publié les chiffres des populations légales en vigueur au 1^{er} janvier 2021.

Neuville compte au 1^{er} janvier 2021, 3667 habitants

L'Insee a pour mission de calculer et de publier les chiffres de population légale. Ces chiffres officiels, publiés dans un décret, servent de base pour l'application de nombreuses dispositions pour déterminer, par exemple, certaines contributions de l'État à destination des communes mais aussi pour l'organisation des élections.

■ Fraude à la carte bancaire

Vous êtes victime d'une fraude à la carte bancaire ? Grâce à Perceval, vous pouvez désormais signaler le détournement de vos données bancaires directement en ligne.

Perceval, qu'est-ce que c'est ?

Afin de lutter contre la fraude bancaire, le centre de lutte contre les criminalités numériques (C3N) de la gendarmerie nationale a mis en place un nouveau dispositif permettant aux victimes d'escroqueries à la carte bancaire de signaler en ligne la fraude dont elles ont été victimes : Perceval ou "Plateforme électronique de recueil de coordonnées bancaires et de leurs conditions d'emploi rapportées par les victimes d'achats frauduleux en ligne".

Perceval permet de faciliter :

Vos démarches en cas de vol des données de votre carte bancaire : vous n'avez pas à vous déplacer en brigade de gendarmerie ou en commissariat pour signaler la fraude dont vous avez été victime ;

- le remboursement des sommes dérobées ;
- la lutte contre les auteurs de ces infractions bancaires (collecte, analyse et recoupement du renseignement criminel à l'échelle nationale).



La dématérialisation des démarches citoyennes

Perceval vient notamment compléter les télé-services de sécurité du ministère de l'Intérieur tels que le dispositif de pré-plainte en ligne, la plateforme de signalement des contenus illicites sur internet Pharos et bientôt Thésée, la plateforme de la police nationale pour lutter contre les cyberescroqueries.

Dans quelles conditions utiliser Perceval ?

Pour signaler sur Perceval l'utilisation frauduleuse de votre carte bancaire, vous devez remplir les conditions suivantes :

- être toujours en possession de votre carte bancaire ;
- les coordonnées de votre carte bancaire ont été utilisées pour faire un achat en ligne ;
- ne pas être à l'origine des sommes dépensées ;
- avoir fait opposition sur votre carte bancaire auprès de votre banque.

Comment accéder à Perceval ?

Vous pouvez accéder à Perceval sur le site de service-public.fr via l'onglet "fraude à la carte bancaire" grâce au système d'identification France Connect.

Vous devez remplir un questionnaire portant sur le paiement frauduleux et ses circonstances, indiquer le numéro de la carte bancaire concernée, le nom de votre banque, la date, le libellé et le montant des dépenses constatées, etc.

Après vérification de votre identité, vous recevez un document avec un code-barres. Il vous permettra d'être remboursé plus facilement et plus rapidement par votre établissement bancaire des sommes qui ont été débitées frauduleusement. Vous devez le conserver si vous décidez d'engager des poursuites judiciaires.

Perceval est accessible 24/24h et 7/7 via votre ordinateur, tablette ou smartphone.

■ Rappel des règles d'urbanisme

Obligation de recourir à une autorisation pour tous travaux

Nous vous rappelons que tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation.



Il est important de respecter cette réglementation, faute de quoi vous seriez en infraction avec le Code de l'urbanisme. Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable, ou d'un permis de construire.

Travaux dispensés d'autorisation d'urbanisme

- les aménagements intérieurs quand ils n'engagent pas de changement de destination des locaux existants, de création d'ouverture, ni de création de niveau supplémentaire,
- les constructions dont les dimensions ne dépassent pas 1,50 m de hauteur et 2 m² au sol,
- les petits travaux d'entretien ou de réparation ordinaire,
- les petites éoliennes,
- les châssis et serres de production dont la hauteur est inférieure à 1,80 m

Travaux soumis à l'obligation de déposer une déclaration préalable

- création de 2 à 20 m² de surface de plancher (extension, véranda, garage, préau, pergola, abri de jardin, etc.),
- ravalement,
- modification de façade,
- percement d'une ouverture ou agrandissement d'une ouverture existante,
- création, remplacement ou suppression de fenêtres de toit (velux),
- changement de destination de locaux existants,
- construction ou modification de clôture,
- les adjonctions de parements,
- les piscines non couvertes (de 10 à 100 m²),
- construction des équipements liés à la climatisation ou aux énergies renouvelables (condenseurs de climatisation, pompes à chaleur, panneaux photovoltaïques, etc.), dès lors qu'ils présentent une modification de l'aspect du bâti,

Dans le périmètre de protection du château, les travaux suivants sont également soumis à déclaration préalable et à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France

- peinture des menuiseries dans un ton différent de celui d'origine,
- changement de portes, volets, fenêtres, dans le cas d'un changement de teinte, de technologie (tel que passage de volets classiques aux volets roulants) ou de matériau (par exemple du bois au PVC),
- réfection de toiture avec des matériaux, gouttières ou descentes différentes de l'origine,

Travaux soumis à l'obligation de déposer un permis de construire

- la construction ou l'agrandissement d'une maison individuelle ou de ses annexes (de plus de 20 m²),
- le changement de destination du bâti existant ayant pour effet de modifier soit les structures porteuses, soit sa façade (habitation en commerce, garage en habitation, une habitation en plusieurs logements...),
- la construction de tout bâtiment, entrepôt, hangar à vocation commerciale, industrielle, artisanale, agricole ou de bureaux.



Actions et sanctions

L'exécution de travaux sans autorisation préalable, ou non conforme à l'autorisation délivrée, constitue un délit (article L.480-1 à L.480-4 et L.160-1 du code de l'urbanisme) et est passible de poursuites pénales (article L.480-2 du code de l'urbanisme). Dans ce cas un procès-verbal est dressé et transmis au procureur de la République.

Dans certains cas, l'administration peut ordonner l'interruption des travaux (L.480-2 du code de l'urbanisme). Parallèlement aux sanctions pénales, le tribunal correctionnel peut imposer des mesures de restitution (L.480-5 du code de l'urbanisme) comme la démolition ou la mise en conformité des lieux avec l'autorisation accordée ou dans leur état antérieur.

De plus, lorsqu'un tiers subit un préjudice du fait de l'implantation d'une construction, il peut engager une action en réparation devant le tribunal civil dans un délai de 5 ans concernant des travaux avec permis de construire et 10 ans en cas de construction édifiée sans permis ou non conformément à un permis de construire.

Pour en savoir plus :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319

Pour tout renseignement complémentaire, contacter le secrétariat de la mairie : 05 53 82 81 84

■ Élagage des arbres et des haies

Le respect des distances pour planter des arbres ou des haies, et par la suite leur entretien régulier, visent à sécuriser les routes et les usagers qui les empruntent, les réseaux aériens électriques et téléphoniques.

La chute d'arbres peut avoir des effets sur le fonctionnement de ces infrastructures comme une coupure d'électricité/téléphone ou l'interruption d'une voie de circulation.

Il est également primordial d'éviter les risques de chutes d'arbres sur les véhicules et personnes circulant sur les voies publiques et de ménager une visibilité suffisante pour usagers de la route notamment aux abords des carrefours.

Propriétaires et locataires, pensez à entretenir et à élaguer les abords de vos propriétés avec votre voisinage et également côté des voies communales. Il en est de même pour vos terrains et bois longeant les chemins ruraux.

Vos haies et vos arbres ne doivent jamais empiéter sur le domaine public. A défaut, les opérations d'élagage peuvent être effectuées d'office par la commune aux frais du propriétaire.



Réglementation des plantations d'arbres en bord de voirie ou chemin

Voies communales

Il n'est permis d'avoir des arbres en bordure des voies communales qu'à une distance de deux mètres pour les plantations qui dépassent deux mètres de hauteur et à la distance de 0,50 mètre pour les autres. Les arbres, les branches et les racines qui avancent sur le sol des voies communales doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies

De par ses pouvoirs de police générale, le maire en application des articles L 2212-2 du code général des collectivités territoriales peut imposer à ses administrés de procéder à l'élagage ou à l'abattage des arbres de leur propriété menaçant de tomber sur les voies communales. L'article R 116-2 5° du code de la voirie routière donne pouvoir au maire en l'absence d'autorisation de sanctionner les personnes qui "auront établi ou laissé croître des arbres ou haies à moins de deux mètres de la limite du domaine public routier."

Chemins ruraux

Les arbres et les haies vives peuvent être plantés en bordure des chemins ruraux sans condition de distance. Les arbres, branches et racines qui avancent sur le sol des chemins ruraux doivent être coupés, de manière à sauvegarder la commodité du passage et la conservation du chemin.

Routes départementales

Il n'est permis d'avoir des arbres en bordure des routes départementales qu'à une distance de 2 mètres. Pour les plantations qui dépassent 2 mètres de hauteur et à une distance de 0,5 mètre pour les autres. Les arbres, les branches et les racines qui avancent sur le sol des routes départementales doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies.

Réglementation autour des terrains privés

A défaut d'application de réglementations ou d'usages locaux, ce sont les règles de droit commun qu'il faut respecter. Elles sont définies aux articles 671 à 673 du code civil.

Ainsi, il convient de respecter :

- Pour les plantations jusqu'à 2 mètres de hauteur : une distance minimale de 0,50 mètre de la limite séparative de la propriété voisine
- Pour les plantations supérieures à 2 mètres de hauteur : une distance minimale de 2 mètres de la limite séparative de la propriété voisine
- Les branches et racines : pour les branches, seul le propriétaire de la plantation peut les couper et pas son voisin sur le fond duquel elles avancent. Ce dernier ne peut que lui contraindre à le faire. Pour les racines, ronces et brindilles, le propriétaire du terrain sur lequel elles avancent peut les couper lui-même.

En cas de conflit avec votre voisin

Dans un premier temps, il vous est conseillé de demander calmement à votre voisin de se mettre en conformité avec la réglementation. Après un certain délai sans exécution de sa part, adressez-lui une lettre recommandée avec accusé de réception le mettant en demeure d'agir dans un délai raisonnable.

En dernier lieu, il conviendra de saisir le tribunal d'instance ou de tenter une médiation ou une conciliation judiciaire.

■ En bordure des voies publiques, surveillez vos branches

Les haies vives, les arbres ou les arbustes, les lierres ou toute autre végétation plantés en bordure de voie publique ou privée peuvent être source de danger et menacer la sécurité publique, en :

- masquant la visibilité des automobilistes,
- cachant des panneaux de signalisation routière,
- gênant la libre circulation des piétons (poussette, fauteuil roulant, parapluie, etc.),
- menaçant le réseau de distribution électrique ou téléphonique (branche sur les fils).

Aussi, nous vous demandons de veiller à la taille ou l'élagage de toute végétation plantée en bordure de route afin qu'elle ne dépasse pas l'aplomb en limite du domaine public et qu'elle ne touche pas de conducteurs aériens (EDF, Télécom, éclairage public).

L'élagage incombe au propriétaire (ou son représentant ou son locataire), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur le trottoir ou la rue.



■ Le marché aux truffes

La truffe du Périgord est connue dans le monde entier et pour reprendre une formule classique, il faut se méfier des contrefaçons.



Nous avons la chance en vallée de l'Isle d'avoir des terrains calcaires qui conviennent bien au développement d'arbres truffiers et qui permettent de récolter parfois ce champignon souterrain, si rare qu'on l'appelle aussi "le diamant noir".



Nous avons voulu à Neuvic ouvrir un marché avec des truffes d'ici, certifiées d'excellente qualité, contrôlées par des experts du groupement des trufficulteurs pérocoriens.

Nous remercions les producteurs locaux, seuls habilités à vendre sous l'égide "trufficulteurs pérocoriens", de venir sur le marché du mardi jusqu'au mois de mars.



■ Léguer ses biens à sa commune, un beau geste qui n'est pas si rare.

La presse fait régulièrement écho à des legs importants d'habitants à leur commune.

Le leg permet, de son vivant, de décider de la destination de ses biens. Les Associations caritatives sont souvent les bénéficiaires de ces legs, mais les communes peuvent également recevoir ces dons.

A Neuvic, le budget de la commune est géré avec beaucoup d'attention, de façon à ne pas générer de taxes trop lourdes aux habitants. Depuis des années, le budget de la commune est complété par des opérations rentables qui permettent de maintenir le niveau bas : vente du Camping, vente du Cilaos, commercialisation de lotissements... Les legs permettraient de poursuivre les investissements dans une commune où il fait bon vivre, tout en gardant un niveau d'imposition faible.

Quel dispositif à Neuvic ?

Un groupe de travail a été constitué à Neuvic avec un élu, Laurent Deverlanges, une employée de la mairie, Laurence Simonet et un notaire, Maître Lopez (de Villamblard). Ces personnes sont disponibles pour discuter de ce sujet en toute confidentialité, avec vous ou avec votre notaire.

En léguant vos biens à votre commune de Neuvic, vous améliorez la vie de tous nos habitants.



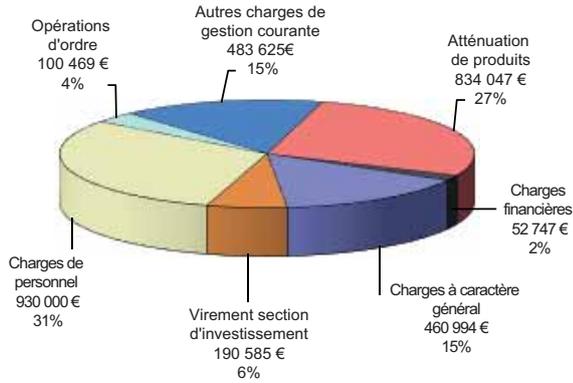
LE BUDGET DE LA COMMUNE

Budget principal

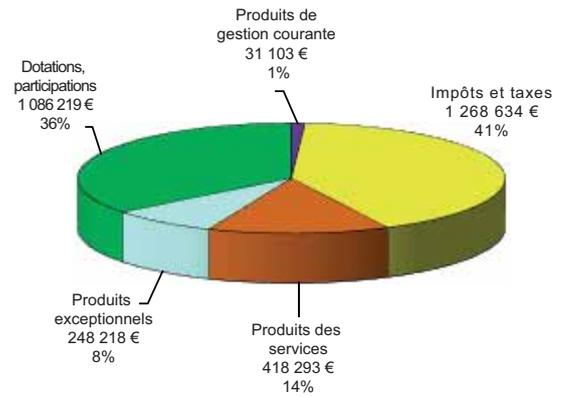
Section de fonctionnement



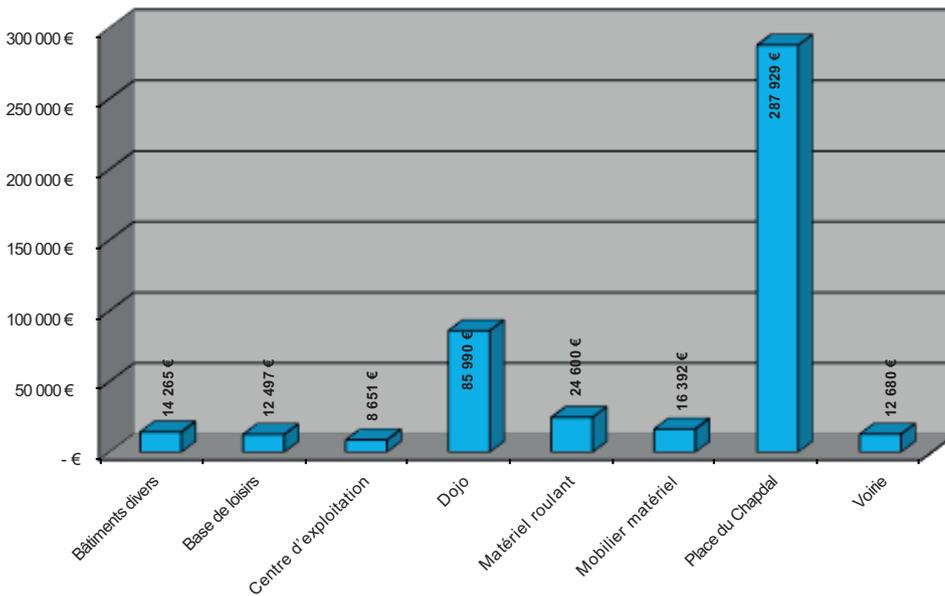
Dépenses : 3 052 467 €



Recettes : 3 052 467 €



Section d'investissement - Opérations réalisées



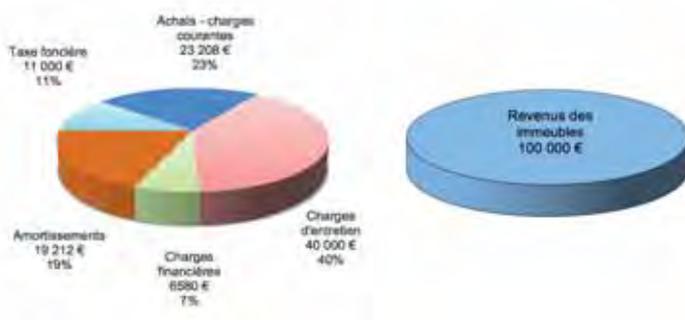
Autres réalisations	8 764 €
Centre multimédia	2 940 €
Mairie	1 950 €
Eclairage public	593 €
Stade	3 281 €

Budget Résidence Autonomie

Section de fonctionnement

Dépenses : 100 000 €

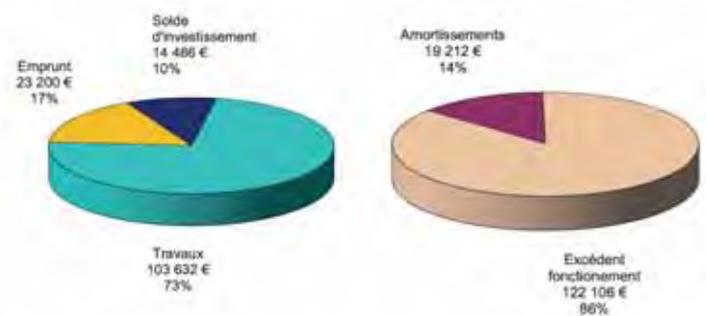
Recettes : 100 000 €



Section d'investissement

Dépenses : 141 318 €

Recettes : 141 318 €

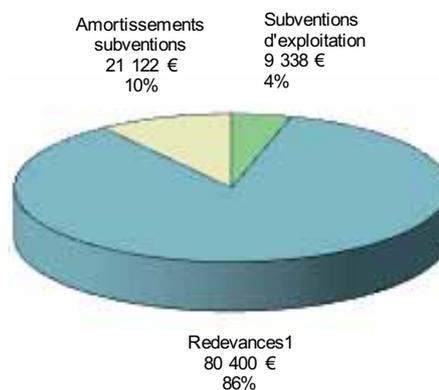
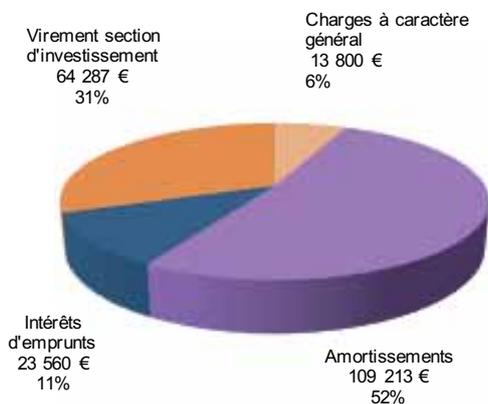


Budget du service assainissement

Section de fonctionnement

Dépenses : 210 860 €

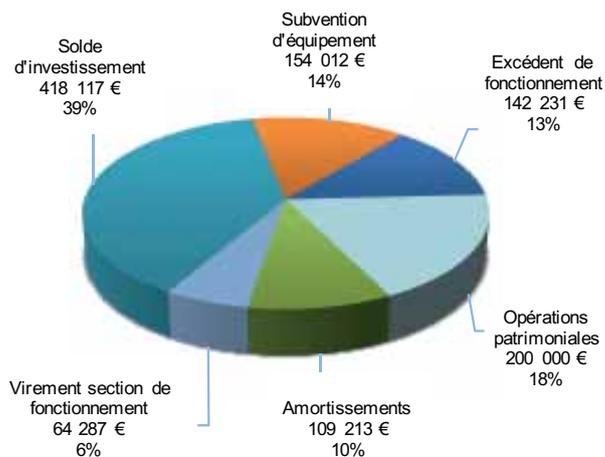
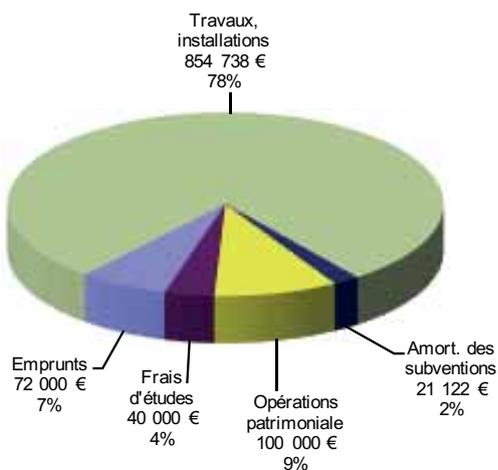
Recettes : 210 860 €



Section de fonctionnement

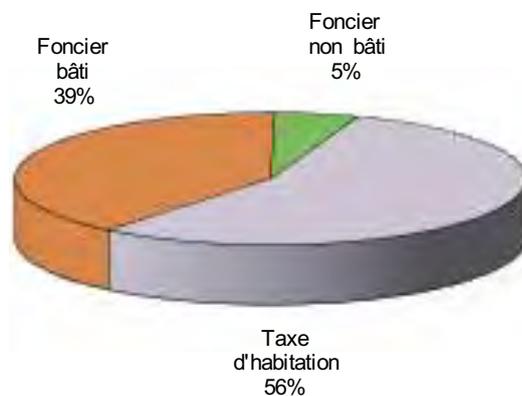
Dépenses : 1 087 860 €

Recettes : 1 087 860 €



Produit de la Fiscalité

	Bases d'imposition	Taux	Produits
Taxe d'habitation	3 251 000 €	18,91%	614 764 €
Foncier bâti	2 875 000 €	15,20%	437 000 €
Foncier non bâti	67 900 €	86,80%	58 937 €
TOTAL	6 193 900 €		1 110 701 €



Neuvic (24190) Département de DORDOGNE-24 AQUITAINE

Maire depuis Mars 2014 : Monsieur François ROUSSEL - Prédécesseur : Monsieur François ROUSSEL

Population permanente : 3 629 habitants - Population totale : 3 746 habitants

NOTE D'APRÈS LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Argus de Contribuables Associés
Evaluation de la commune d'après ses dépenses



Montant des dépenses par habitant en 2018 :

466 €

Médiane des communes de même taille :

774 €

Les données analysées dans l'Argus des Communes de Contribuables Associés correspondent aux dernières publications de la Direction générale des collectivités locales et du ministère de l'Economie et des Finances.

PALMARÈS DES COMMUNES D'APRÈS LEUR NIVEAU DE DÉPENSES EN 2018

TOP 3 des communes les plus économes

NEUVIC : 18/20
PRIGONRIEUX : 15/20
SANILHAC : 14/20

FLOP 3 des communes les plus dépensières

RIBERAC : 3/20
BASSILLAC ET AUBEROCHE : 9/20
CHANCELADE : 11/20

LES DONNÉES BUDGÉTAIRES DEPUIS 2014 : DÉPENSES, PRÉLÈVEMENTS ET DETTE

Fiscalité locale / Prélèvements - Tendence depuis 2014 : 3.1% / an

Euros par habitant	2014	2015	2016	2017	2018
Impôts locaux totaux de la commune	256	274	280	280	288
Impôts locaux totaux de commune + intercommunalité	339	359	363	423	427
Part de l'impôt de l'intercommunalité sur l'impôt total	nc	nc	nc	nc	27,8%
<i>En Millions d'Euros</i>	2014	2015	2016	2017	2018
Montant Total de l'impôt Commune + intercommunalité	nc	nc	nc	nc	10

Dettes - Tendence depuis 2014 : -6.7% / an

Euros par habitant	2014	2015	2016	2017	2018
Dettes commune + intercommunalité	1 489	1 529	1 340	1 191	1 155
dont dettes de la commune	1 044	1 011	900	796	763

Dépenses de la commune hors intercommunalité - Tendence depuis 2014 : -1.6% / an

Euros par habitant	2014	2015	2016	2017	2018
Dépenses totales de fonctionnement commune + intercommunalité	1 099	1 158	1 244	1 194	1 138
dont dépenses de fonctionnement de la commune	497	512	632	547	466
Dépenses de personnel commune + intercommunalité	535	603	621	904	639
dont dépenses de personnel de la commune	228	231	248	263	250
<i>En Millions d'Euros</i>	2014	2015	2016	2017	2018
Dépenses totales de fonctionnement commune + intercommunalité	4,21	4,38	4,70	4,52	4,13
dont dépenses de fonctionnement de la commune	1,90	1,94	2,32	2,07	1,75

LES CHANTIERS DE LA COMMUNE

■ Le plan climat air-énergie territorial (PCAET) est engagé

La connaissance scientifique du changement climatique et de ses conséquences ne fait plus aujourd'hui débat.

Les politiques publiques internationales, européennes, nationales, intègrent de plus en plus la dimension environnementale et ses multiples conséquences sur nos comportements et nos consommations énergétiques.

Ces politiques sont déclinées localement sur les différents territoires par les collectivités territoriales qui ont un rôle particulier à jouer. Parce qu'elles possèdent des compétences transversales (urbanisme, eau, déchets ...) et remplissent des missions d'intérêt collectif déconnectées d'une logique économique de profit à court terme, les collectivités sont des acteurs de premier plan pour mener des actions fortes en la matière.

Les problématiques climat-air-énergie présentent des enjeux multiples : de réduction des émissions de gaz à effet de serre (développer des modes de transport alternatifs à la voiture ...), de réduction des consommations d'énergie (en particulier fossiles), d'augmentation de la part des énergies renouvelables et d'adaptation au changement climatique.

Pour ce dernier enjeu, il s'agit notamment de la question du confort et de la santé, liée au réchauffement climatique qui induira des pics de chaleur plus fréquents (vulnérabilité des personnes, îlots de chaleur) et à la pollution atmosphérique (problèmes respiratoires) ; des conflits d'usage sur la ressource en eau (eau potable, irrigation, loisirs, production d'énergie) par sa raréfaction due au changement climatique, etc...

Par conséquent, afin de répondre à l'ensemble de ces enjeux et conformément aux dispositions de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte du 18 août 2015, la Communauté de Communes Isle Vern Salembre, par délibération du 25 novembre 2020, a décidé d'engager l'élaboration d'un plan climat air-énergie territorial à l'échelle de son territoire.

Lorsque les phases respectives de diagnostics et de stratégie seront élaborées, un programme sera développé avec la collaboration de citoyens, sous forme d'ateliers et de rencontres visant à travailler sur des actions concrètes à mettre en œuvre.



■ La reprise des travaux du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

Les travaux du PLUi ont repris au mois de novembre 2020.

Pour élaborer ce document d'urbanisme, La Communauté de Communes Isle Vern Salembre (CCIVS) se fait accompagner par le bureau CITADIA.

Le diagnostic et l'état initial de l'environnement sont en cours d'actualisation et le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) sera finalisé au premier trimestre 2021.

Ce projet de PADD devrait s'articuler autour de six grands axes :

- **Axe n°1** : développer l'économie et le tourisme en s'appuyant sur les ressources locales ;
- **Axe n°2** : assurer le développement et garantir le dynamisme local de l'ensemble des villes et villages de la CCIVS ;
- **Axe n°3** : diversifier les mobilités et améliorer l'accessibilité pour tous ;
- **Axe n°4** : mettre en valeur les paysages, l'architecture locale et le patrimoine historique ;
- **Axe n°5** : préserver et valoriser la richesse des milieux naturels et des espaces agricoles ;
- **Axe n°6** : œuvrer pour un développement urbain maîtrisé qui valorise les ressources locales et limite les nuisances pour les habitants.

Par ailleurs, ce PLUi vise à intégrer outre l'urbanisme, les politiques sectorielles de l'habitat, via le Plan Local de l'habitat ; de la mobilité et des déplacements, via le Plan Global de Déplacements et de la lutte contre le réchauffement climatique, via le Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET).

L'achèvement de ce plan est prévu pour la fin de l'année 2022.

■ La navette ferroviaire

Le contrat d'axe ou navette ferroviaire de la Vallée de l'Isle a été initié par l'ex-région Aquitaine en 2010 et approuvé par l'ensemble des partenaires entre fin 2013 et début 2014.



Tel un serpent de mer dont on parle beaucoup mais que l'on ne voit jamais, ce projet a resurgi avec le lancement, en janvier 2020, de la construction de la halte ferroviaire de Boulazac (il s'agit, contrairement à une gare, d'un point d'arrêt du train, sans possibilité d'achats de billets, ni d'autres services SNCF) et qui a été mise en service le 14 décembre 2020.

Cette navette ferroviaire fonctionnera entre Mussidan et Niversac et s'arrêtera dans les gares existantes ou haltes à créer : Mussidan - Neuvic - Saint-Léon-sur-l'Isle - Saint-Astier - Razac-sur-l'Isle - Marsac-sur-l'Isle (à créer) - Périgueux (Pôle Multimodal) - Boulazac (mise en service cf. supra) - Niversac (à aménager).

La navette sera composée des TER réguliers des lignes Bordeaux - Périgueux et Périgueux - Brive - Agen. On y intercalera des rames circulant localement pour arriver à un passage du train toutes les heures à Neuvic, aux heures de pointe : matin, midi et soir.

La mise en circulation du dispositif est prévue pour fin 2022. Elle est liée aux aménagements à Niversac qui permettront aux trains de faire demi-tour et repartir dans l'autre sens.

Ce sont des équipements importants dont l'investissement est de 6,7 millions d'euros. Il faut construire un tronçon de voie, un aiguillage, un centre de commandes...

La navette ferroviaire constituera pour la Vallée de l'Isle en général et pour Neuvic en particulier, la colonne vertébrale de la mobilité de demain.

■ La santé à Neuvic

Comme nous nous y étions engagés, la santé est un thème prioritaire de la mandature.

La commune de Neuvic et la Communauté de Communes Isle Vern Salembre (CCIVS) ont le même objectif : tout mettre en œuvre pour attirer de nouveaux médecins généralistes à Neuvic.

Force est de constater que partout en France, la désertification médicale progresse en milieu rural.

Sur le territoire de la CCIVS, nous sommes passés en 8 ans de 17 médecins à 9 aujourd'hui, et certains ont plus de 55 ans. Les jeunes médecins généralistes sont devenus très rares et ne s'installent plus à la campagne. Cela peut nous paraître incompréhensible, à nous qui connaissons la qualité de vie de notre territoire, loin des embouteillages et du brouhaha de la ville, mais la cause est ailleurs : si les efforts qui ont été faits ces dernières années n'ont pas porté leurs fruits, c'est que la façon d'exercer la médecine a changé. Les jeunes médecins sont attentifs à préserver un équilibre entre leur vie professionnelle, avec toute l'exigence que demande le soin de leurs patients, et leur vie de famille.

La lourdeur des tâches administratives, la gestion de leurs locaux et le risque de se retrouver seuls face à une clientèle trop nombreuse les inquiètent.

Face à cette nouvelle donne, tous les élus arrivent à la même conclusion : tout en facilitant l'installation de médecins libéraux, il faut aussi se donner la possibilité de proposer des postes de médecins salariés à ceux qui recherchent ce mode d'exercice.

L'objectif à Neuvic est donc double : d'abord conserver nos médecins, les Docteurs Barberis, Fournier et Ravaud qui malgré tous leurs efforts ne peuvent plus accepter de nouveaux patients, mais aussi favoriser l'installation de nouveaux médecins.



Cela passe par deux mesures concrètes : d'abord, la commune s'est engagée à prendre à sa charge les logiciels et matériels nécessaires à la mise en réseau du cabinet médical de Neuvic. Le Dr Fournier étant maître de stage, il forme régulièrement des internes qui grâce à ce réseau pourront consulter dans le cabinet laissé vacant par le Dr Buffet. Cela permettra donc d'avoir quelques jours par semaine 4 consultations simultanées au lieu de 3 et préparer l'arrivée d'autres médecins qu'il suffira d'ajouter au réseau.

Ensuite nous étudions le retour d'un secrétariat physique, pris en charge par la collectivité. Cette secrétaire, présente au cabinet médical, facilitera la prise de rendez-vous des patients mais aussi la coordination avec les infirmières et kinés de Neuvic, et avec les spécialistes et les services hospitaliers de Périgueux, Bordeaux ou ailleurs. Beaucoup de temps gagné pour nos médecins et un meilleur service de santé pour tous nos concitoyens !

Enfin avec la Communauté de Communes Isle Vern Salembre (CCIVS), nous avons reçu le Docteur May, président de l'association nationale des médecins généralistes exerçant en centre de santé. Une trentaine d'élus de la CCIVS présents ont pu poser de très nombreuses questions sur les centres de santé.

Pour résumer, un médecin salarié dans un centre de santé travaille sur la base de 35 heures par semaine, pour un salaire moyen de 5000 euros par mois, le prix des consultations est encaissé par le centre de santé et au bout de quelques années le système est en équilibre financier.

D'autres pistes existent pour satisfaire les besoins de nos concitoyens. Le ministère de la santé veut développer l'implantation d'infirmières en techniques avancées. Ces infirmières, après une formation de deux ans qui suit le diplôme d'infirmière diplômée d'état, se voient confier des missions médicales : ces infirmières en techniques avancées sont habilitées à suivre certains patients souffrant de maladies chroniques, justifiant des rendez-vous médicaux réguliers pour renouveler les ordonnances correspondant à leur traitement.

Enfin, la télémédecine et la téléconsultation poursuivent leur progression, très utiles dans certaines situations bien encadrées comme pendant la crise du Covid, cette médecine ne remplacera jamais la présence physique du médecin.

■ Assainissement

Ce n'est pas un simple jeu de mots que de dire que nous voyons enfin le bout du tuyau en ce qui concerne la 16^{ème} tranche d'assainissement du secteur la Côte - la Gare.

En effet après avoir patiemment attendu l'autorisation du service "infrastructure" de la SNCF Réseau, les travaux pour franchir les voies ferrées sont terminés. Parallèlement le franchissement sous la rivière Isle a été effectué.

Quelques essais à mener en début d'année et nous espérons réceptionner ces travaux avant la fin du mois de janvier.

Au total ce seront :

Pour les travaux d'extension du réseau d'eaux usées (commune de Neuvic) :

- 1200 mètres de conduite (réseau gravitaire)
- 750 mètres de conduite de refoulement (vers la station d'épuration)
- 25 regards de visite (regards d'accès au réseau public)
- 55 branchements assainissement
- 1 poste de relèvement collectif
- 3 postes de relèvement individuel

Pour les travaux de renouvellement du réseau eau potable (SIAEP Mussidan-Neuvic - syndicat d'alimentation en eau potable) : environ 1200m de réseau et 55 branchements renouvelés

Une information spéciale pour les foyers concernés par ce nouveau réseau sera assurée en temps voulu.

Par ailleurs, il est rappelé qu'il est strictement interdit d'envoyer les eaux pluviales dans le réseau des eaux usées, car cela perturbe le bon fonctionnement de la station d'épuration.

Forrage dirigé sous la rivière Isle



■ Déchèterie

La déchèterie de Neuvic a été fermée pendant 15 jours pour procéder à quelques aménagements de sécurité et faciliter le déchargement.



Pas de risque de chute dans la benne et facilité pour déposer les objets à trier



Elargissement de la plateforme de dépose des déchets verts



Effacement du talus afin de faciliter le braquage des véhicules pour accéder à la plateforme

■ Centrales photovoltaïques : deux projets

Projet 1 : Couverture du bâtiment du Boulodrome avec des panneaux photovoltaïques

La réfection de la toiture du boulodrome était indispensable.

Afin de profiter des retombées financières et fiscales existantes dans le domaine des énergies renouvelables et de participer à une diminution de l'impact carbone de la production et de la consommation d'énergie locale, il a été décidé d'équiper le bâtiment du boulodrome par des panneaux photovoltaïques. Les travaux sont en cours.



Le module photovoltaïque est un assemblage de cellules au silicium monocristallin ou polycristallin. Les cellules sont recouvertes par un verre très résistant en face avant et revêtues d'un polymère nommé "Teldar" en face arrière. Le tout étant mis dans un cadre aluminium.

Un matériau comme le silicium possède la propriété de générer de l'électricité quand il reçoit la lumière du soleil, c'est l'effet photovoltaïque. Les photons de la lumière solaire transfèrent leur énergie aux électrons du matériau semi-conducteur qui se mettent en mouvement et créent un courant électrique.

La capacité de production de la centrale dépend donc de son orientation, de son inclinaison mais aussi de sa localisation.

Le courant continu fourni par les modules photovoltaïques est ensuite converti en courant alternatif par les onduleurs avant d'être injecté sur le réseau par le biais d'un transformateur.

Projet 2 : Construction d'un bâtiment photovoltaïque à proximité du Boulodrome

Les travaux de construction de ce bâtiment de dimensions 36 m x 18 m sont achevés.

La commune de Neuvic a mis à disposition le foncier et n'a pris financièrement à sa charge que le coût du raccordement au réseau et les travaux de terrassement.

L'étude de faisabilité du projet, les démarches administratives et la construction dudit bâtiment sont aux frais de la SEM 24 (filiale du Syndicat Départemental d'Énergies de la Dordogne).



Aménagement de la Place du Chapdal

Dans le cadre de la valorisation du centre bourg et de l'organisation de la circulation et du stationnement, l'aménagement de la place du Chapdal et de l'avenue de Planèze s'est achevé au début de l'année 2020.

Cette opération a bénéficié d'un financement conséquent sur une base de travaux subventionnables de 383 707 € ht :

Origine	Montant en €	%
Crédits de l'État DETR 2019	91 596	23.87 %
Crédits du conseil départemental de la Dordogne	26 475	6.90 %
	66 250	17.27 %
Fonds européens - FEADER (Fonds européen agricole pour le développement rural)	25 000	6.52 %
Communauté de communes Isle Vern Salembre (CCIVS)	9 680	2.52 %
Autofinancement – fonds propres de la commune	164 706.21	42.92 %
Total recettes	383 707,21 €	100 %

FONDS EUROPÉENS
2014-2020

Le projet de réaménagement de la Place du Chapdal et de l'Avenue de la Planèze porté par la Commune de Neuvic-sur-l'Isle est cofinancé par l'Union européenne avec le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER)

- L'Europe investit dans les zones rurales -

LEADER

UNION EUROPÉENNE

REGION Nouvelle-Aquitaine
La Nouvelle-Aquitaine est l'Europe

www.europe.eu nouvelle-aquitaine.eu

■ Aire de jeux du boudrome

L'espace du boudrome, autrefois "Cité des Tilleuls", continue sa mutation et devient un lieu de rencontre intergénérationnel.

En effet, après l'implantation d'un plateau multisport financé par la communauté de communes, une piste d'athlétisme de 250m viendra bientôt encercler ce plateau. Cet équipement réalisé en enrobé drainant noir et pour lequel nous avons déjà une aide financière de l'état viendra ainsi compléter l'offre d'équipements sportifs indispensables aux collégiens. Comme le plateau multisport cet anneau sera bien évidemment ouvert à tous publics désireux de se dépenser ou d'atteindre de nouveaux objectifs sportifs.



Pour compléter l'attractivité de ce magnifique espace public une aire de jeux pour la tranche d'âge 2-12 ans sera réalisée en régie. Située en face de l'entrée du collège et d'une surface de 12,5m par 12,5m elle ne comportera pas moins de 7 jeux (tourniquet, portique, jeux sur ressort ...) où jeunes parents et grands-parents pourront y conduire les plus petits. Projet envisagé pour le second semestre 2021

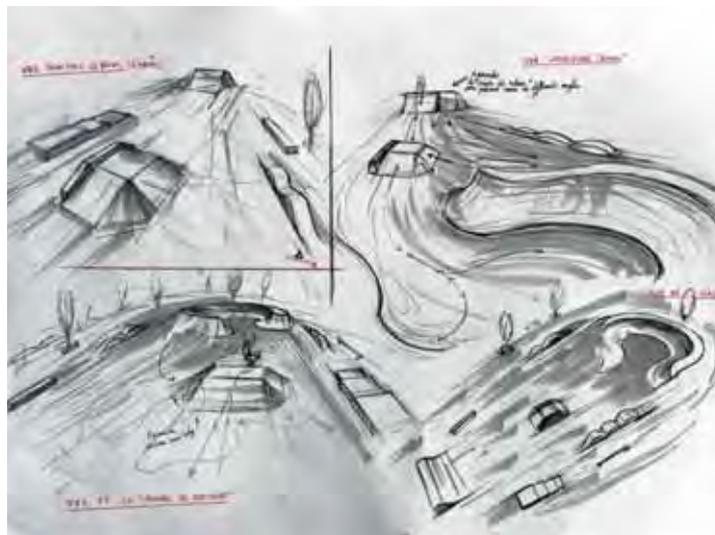


■ Skate Park

Déjà annoncé dans le précédent bulletin municipal nous continuons à travailler sur le projet de skate-park. Invités fin octobre à la Mairie quelques jeunes neuvicois et futurs utilisateurs se sont fédérés pour imaginer ce futur équipement. Qui mieux placés que ces futurs utilisateurs pour en élaborer les premiers contours ?

Après s'être fait conseiller, il a été décidé de réaliser cette structure en béton, coulé in situ pour atténuer voire annuler l'impact sonore lors de son utilisation.

Transmis à une entreprise spécialisée l'enveloppe financière devrait avoisiner les 115 K€ HT. Un investissement certes conséquent, mais qui viendra compléter et enrichir la plaine des sports de Planèze et offrira ainsi à nos jeunes un équipement espéré.



Remerciements à Mathias C., pour ces magnifiques esquisses.

■ Toilettes sous la Halle

Après des années d'utilisation il est temps de rénover et de moderniser les toilettes publiques de la halle. C'est pour cela qu'armés de burineurs nos employés ont commencé à enlever vieux carrelages et ancien lavabo pour préparer la pose des futures toilettes.

Ne vous y trompez donc pas, il ne s'agit pas d'un nouvel acte de vandalisme, fréquent à cet endroit, mais du début des travaux.

Confiés à la société MPS Toilettes Automatiques leader français, ils ne dureront que quelques semaines et aboutiront au remplacement des toilettes actuels par des toilettes automatiques et anti-vandalismes qui offriront des règles d'hygiène et de propreté que nous nous devons de proposer à nos concitoyens.

Un affichage informera de l'indisponibilité de ce lieu et invitera les utilisateurs à se rendre au chalet d'aisances situé place de la Mairie.



■ Lotissement rue des Chênes

Après délibération du conseil municipal en date du 22 octobre 2020, il a été décidé de mettre ces lots en vente au prix de 27 000 € ttc.

Les lots matérialisés de couleur bleue sont immédiatement raccordables aux réseaux (assainissement, eau, électricité)

Les lots matérialisés de couleur jaune, seront commercialisables au second semestre 2021 après réalisation des travaux de viabilisation.



■ Terrains à construire quartier de la Gare

La commune possède trois terrains entièrement viabilisés d'une superficie de 1000 à 1600 m², mis en vente au prix de 20 € le m².

Pour toute information, s'adresser à la mairie de Neuvic, 05 53 82 81 80



■ Unité foncière sur la commune de Saint Germain du Salembre

La commune possède également deux parcelles d'une superficie totale de 4532 m², sur le quartier de la Gare, route de Saint Germain du Salembre, qui seront mises en vente dans le courant de l'année 2021 après instruction des autorisations d'urbanisme préalables.

Pour toute information, s'adresser à la mairie de Neuvic, 05 53 82 81 80



Tous les spectacles du deuxième trimestre ont été reportés. Pendant cette période, le centre multimédia a proposé à travers les réseaux sociaux (Facebook et Instagram), visites de musées, concerts, théâtres et autres animations culturelles.

■ Centre multimédia

6 rue des Frères Pouget

Renseignements : 05 53 80 09 88

Réservations spectacles : 05 53 80 12 34

E-mail : multimedia@mairie-neuvic.fr

■ La salle de spectacle

Cette année quatre spectacles se sont enchaînés au cours du premier trimestre.

En janvier, "D'ill en Isle, un train pour Périgueux", le périgourdin Jean Bonnefon et l'alsacien Christophe Voltz sont venus conter et chanter l'histoire des Alsaciens obligés de se déplacer en Dordogne en septembre 1939. Ils ont évoqué les cultures traditionnelles, les anecdotes et les chansons de ces deux régions que l'Histoire a tellement unies.



En février deux soirées ont été proposées, une soirée ciné-conférence sur le thème des "Philippines" puis un spectacle familial.

Ce deuxième spectacle humoristique "Le loup dans tous ses états" sous forme de conférence, où deux comédiens ont oscillé entre propos tangibles et bavardages loufoques, offrant un univers drôle et décalé dans lequel contes, histoires et mythes ont été mis à mal et la question du poids des préjugés soulevée.



C'est avec "Pas sage à l'acte" joué par Clara, Arielle et Valérie dans un style toujours burlesque que c'est fini le troisième trimestre. Cette compagnie déjà venue jouer deux fois nous a proposé une comédie composée de sketches et de chansons a cappella. Le public est reparti enchanté.

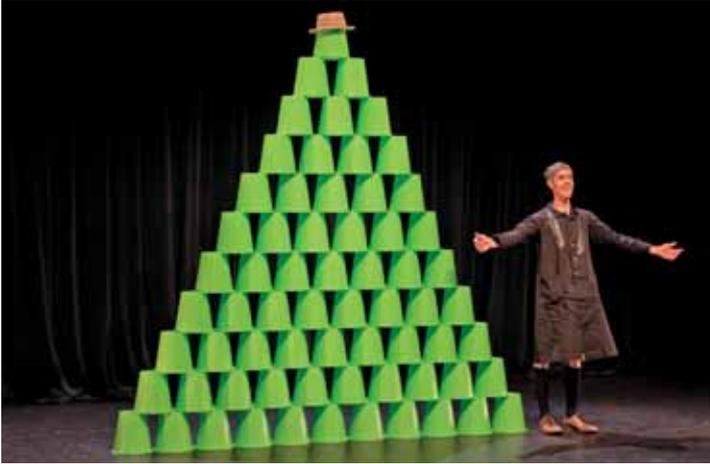
En septembre, une sortie nature "jouets buissonniers" animée par Gaëtan Bourdon, a su nous intéresser sur des choses simples fabriquées avec les matériaux trouvés en bord de chemin.



En octobre deux spectacles ont eu lieu. "Occitan... mais je me soigne" ; c'est son histoire que Daniel Chavaroché a présentée, captivant ainsi les auditeurs avec ses contes en français et en occitan. Racontant son enfance heureuse et généreuse en passant par son adolescence jusqu'à l'âge adulte, Daniel Chavaroché nous a dévoilé ses savoureuses anecdotes, d'instituteur public, ancien maître itinérant d'occitan en Périgord Noir, un pan de sa vie pétrie dans la culture d'oc.



Le premier dimanche des vacances scolaires, c'est de nouveau un spectacle familial que nous avons programmé, "Bakéké" avec Fabrizio Rosselli (ce spectacle a été accueilli en résidence d'artiste). Ce drôle de clown manipulateur d'objets a déclenché l'empathie et le rire chez les enfants mais aussi les parents et les grands-parents venus nombreux.



En fin d'année, trois de nos spectacles ont dû être reportés en raison de la crise sanitaire.

Qu'est-ce qu'une résidence d'artiste ?

Le principe d'une "résidence d'artiste" est d'accueillir une compagnie (comédiens et techniciens) afin qu'elle puisse profiter des installations de la salle pour créer, répéter, élaborer un spectacle et sa technique dans de bonnes conditions. Lors des résidences, le technicien du centre multimédia est présent pour aider les compagnies. Cette démarche permet d'échanger sur les techniques de la scène et ainsi les mettre en place sur nos futurs spectacles. Lorsque c'est possible des rencontres d'élèves avec les artistes sont organisées afin de faire découvrir le monde du spectacle aux écoles.

En février nous avons accueilli une compagnie de Neuvic "Thalia, ici & maintenant".

En octobre c'est Fabrizio Rosselli et sa technicienne qui sont venus répéter leur spectacle avant de partir en tournée. Une rencontre avec deux classes de l'école élémentaire de Neuvic a pu s'organiser.



Au mois de novembre la Cie VIRUS de St Astier a pris possession des lieux pour une résidence d'artiste d'une semaine afin de travailler sur la mise en scène du spectacle "Où chef".



Programmation 2021

Les nombreux spectacles (7) annulés sont en principe reportés en 2021 : Ciné-conférences, contes musicaux, théâtres, cirque, magie/mentaliste, concerts sont au programme.

Retrouvez toutes les animations sur la page Facebook et le compte Instagram du centre multimédia, ainsi que sur l'application gratuite Panneau Pocket.

<https://www.facebook.com/centremultimedia.neuvic>

https://www.instagram.com/centre_multimedia_neuvic

■ La salle informatique

Une année 2020 particulière mais les ateliers informatiques ont pu tout de même se mettre en place.

En effet, les animations autour du tableur et de l'environnement Windows, en début d'année ont eu un grand succès.



A partir du mois de juin un atelier de création de diaporamas photos a été organisé, les premiers savoirs ont été inculqués à un groupe de débutants.

En parallèle, bon nombre de personnes ont bénéficié de rendez-vous individuels, pour un accompagnement personnalisé afin de donner les astuces : transferts de photo d'un smartphone vers un ordinateur, configuration imprimante wifi, organisation des dossiers et des fichiers, installation d'applications, diffusion de petites annonces, etc...). Ce service a connu un véritable engouement.

Afin de garder le contact avec chacun, des informations sont diffusées sur le blog de la salle informatique. En effet vous pouvez retrouver l'actualité numérique, quelques astuces, des visites virtuelles, etc... à l'adresse suivante :

<http://salleinfoeuvic.blogspot.com/>

Dans le cadre du projet photo "images et zoom" ayant pour thème "le rouge", une sortie a été programmée au "domaine du bout du monde" à Creyssensac et Pissot avec une dizaine de personnes. Les participants ont ensuite eu la possibilité de retoucher leurs photos lors d'un atelier en salle informatique au mois de septembre.

En 2021 un nouvel atelier est proposé "mon livre de recettes". Vous pourrez mettre en page vos recettes favorites, ajouter des photos et relier vos albums.

"Mon smartphone & moi" sera réalisé en partenariat avec l'espace jeune de la Communauté de communes. Une animation intergénérationnelle où les adolescents apporteront leurs connaissances numériques aux aînés.



Animations

MON LIVRE DE RECETTES

INTERNET et MESSAGERIE ELECTRONIQUE

TABLEUR & TRAITEMENT DE TEXTE

INITIATION DÉBUTANT

TELE-DECLARATION DE REVENUS

MON SMARTPHONE & MOI

DIAPORAMAS ANIMES

Pour connaître la ou les périodes de ces animations, contactez Olivier DEFFARGES au 05 53 80 09 88

■ Du nouveau à Neuvic

Notre commune voit s'enrichir avec bonheur le spectre déjà large de sa vie associative avec l'implantation récente cet automne d'une nouvelle association dédiée à la culture "Thalia, Ici et Maintenant" dont une assemblée s'est déjà tenue au mois de septembre. Une véritable source de futures plaisirs pour les Neuvicois et joie de partager de futurs événements culturels. Thalia dont la coordonnatrice, Françoise Calvel, s'est installée à Neuvic, est à rayonnement national, et se compose de professionnels issus de différents arts (spectacle, écriture, danse, musique, chants...) offrant d'un seul coup une riche palette d'activités.

Madame Calvel est une artiste éprouvée, qui a vécu de nombreuses expériences d'animation culturelle en région mais aussi à l'étranger, notamment en Inde. Au-delà d'événements publics fédérateurs pour tous les habitants, l'association va proposer à ses adhérents des stages et expériences dans les champs du développement personnel, des ateliers artistiques et des soins de support pour apprendre à découvrir son potentiel ou se retrouver tout simplement.

Bienvenue donc à Thalia, la "joyeuse" et la "florissante" muse de la comédie et à tout son cortège d'acteurs.



■ Bibliothèque Municipale Jeanne d'Arc

25 av. Général De Gaulle

Tél. : 05 53 81 66 27

Mail : bibliotheque24@mairie-neuvic.fr

Catalogue départemental : biblio.dordogne.fr

• Horaires d'ouverture au public

les groupes sont accueillis sur rendez-vous

Mardi	10h-12h	16h-18h
Mercredi	9h-12h	14h-18h
Jeudi - Vendredi		16h-18h
Samedi	9h-12h	

Pour emprunter des documents, il vous faut :

- remplir un formulaire d'inscription, présenter une pièce d'identité et un justificatif de domicile
- verser une cotisation de 7 € par an et par famille (chèque à l'ordre du Trésor Public ou espèces).
- présenter un justificatif d'exonération du tarif de l'inscription (étudiants, demandeurs d'emploi et bénéficiaires des minima sociaux).

Modalités de prêt :

	Livre	Périodique	Audio	Vidéo
Maximum Par personne	5	3	3	2
Maximum Par famille	15	5	5	5
Dont	7 BD maxi			2 fictions
Nouveautés (1 document par famille)	14 jours	14 jours	7 jours	7 jours
Durée maximale de prêt	28 jours	28 jours	14 jours	14 jours

Le règlement intérieur de la bibliothèque est disponible sur le site www.mairieneuvic.fr à la page de la bibliothèque.

La bibliothèque dispose d'une collection de livres en gros caractères et de livres lus en MP3 qui peuvent être prêtés aux personnes malvoyantes ou aux personnes parcourant de longs trajets (voiture, train, ...) N'hésitez pas à demander.

Il est possible de consulter le catalogue départemental sur le site : biblio.dordogne.fr

L'inscription à la bibliothèque vous permet également d'accéder à la Médiathèque numérique de Dordogne, vous pouvez la découvrir sur place et y accéder depuis chez vous par la suite.

Lors des ciné-conférences proposées par le centre multimédia, la bibliothèque propose un fonds documentaire sur le thème abordé. Une fois la conférence passée, vous pouvez emprunter ces documents à la bibliothèque.

La bibliothèque intervient régulièrement au sein de la crèche et de la maison de retraite et reçoit les classes de l'école maternelle, élémentaire et les classes spécialisées ainsi que les centres de loisirs de la communauté de communes, un accueil régulier est également réservé aux élèves de sixième du collège.

Et, une fois par mois des livres adaptés aux bébés sont proposés lors d'un accueil réservé aux tout-petits et à leurs accompagnants : les séances de "Bébés lecteurs", ouvertes à tous : parents, grands-parents, assistantes maternelles, ... Il est possible de venir pour dix minutes, une demi-heure ou plus selon l'envie, afin de partager des moments autour de livres adaptés aux tout-petits.

Catherine MACARIE - Nicolas CAMINEL
bibliothécaires.



■ Ecole maternelle

Pour la rentrée de 2020, les effectifs de l'école maternelle sont constants.

Les 97 élèves sont répartis ainsi :

- Une classe de 24 MS. Enseignantes : M^{me} Taverny et M^{me} Lamarque les mardis ATSEM : M^{me} Herpoël.
- Une classe de 25 PS-GS. Enseignante : M^{me} Presle. ATSEM : M^{me} Buisson. AESH : M^{me} Douence.
- Une classe de 25 PS-GS. Enseignante : M^{me} Raignier. ATSEM : M^{me} Marlier.
- Une classe de 23 PS-MS. Enseignantes : M^{me} Letellier (les lundis/mardis) et M^{me} Dezès (les jeudis/vendredis) ATSEM : M^{me} Lacour.

Après les vacances d'hiver, commenceront les préinscriptions des enfants nés en 2018 (PS) Merci de vous rapprocher de la Mairie pour obtenir un certificat d'inscription (sur présentation d'un justificatif de domicile et du livret de famille) puis de contacter la directrice au 05 53 81 50 99 ou par mail : ce.0240283c@ac-bordeaux.fr pour demander un rendez-vous (tous les mardis).

Une intégration sera proposée courant-juin aux enfants fréquentant la crèche de Neuvic et une visite avec tous les futurs élèves sera programmée le mardi 29 juin 2021 (en espérant que les conditions sanitaires soient au rendez-vous).

Cette année, nous avons choisi de fédérer toutes les classes autour d'un même projet : les animaux.

**Nous vous souhaitons
une très bonne année 2021 !**

L'équipe enseignante

■ Ecole élémentaire

Pour la rentrée de 2020, les effectifs de l'école élémentaire sont en augmentation avec 197 élèves en septembre (contre 184 en 2019).

Une classe supplémentaire a été ouverte le 4 septembre. L'équipe enseignante a donc été renforcée de deux enseignantes supplémentaires, M^{mes} Naboulet et Tosseport. Nous avons également eu le plaisir d'accueillir M. Rivat, qui prend la suite de M^{me} Sudrie dans la classe de CP.

Les élèves sont répartis ainsi :

- 1 classe de CP à 25 élèves (M. Rivat).
- 1 classe de CP-CE1 à 23 élèves (M^{mes} Duménieu et Lamarque).
- 2 classes de CE1-CE2 à 25 élèves (M^{mes} Le Corguillé et Hazera).
- 1 classe de CE2-CM1 à 25 élèves (M^{me} Castaing-Ravary).
- 1 classe de CM1 à 24 élèves (M^{mes} Naboulet et Tosseport).
- 1 classe de CM1-CM2 à 26 élèves (M^{me} Visse).
- 1 classe de CM2 à 26 élèves (M^{mes} Chateau et Lamarque).

**Les inscriptions en CP pour
la rentrée de 2021 auront lieu :**

- les lundis 29 avril, 3, 10, 17 et 31 mai, 7, 14 et 21 juin, de 9h00 à 17h00.
- les vendredis 4, 11 et 18 juin de 9h00 à 16h00.

Merci de prendre rendez-vous avec la directrice, au 05 53 81 50 76 ou par mail : ce.0240913m@ac-bordeaux.fr.

**Nous vous souhaitons
une très bonne année 2021 !**

L'équipe enseignante

■ Collège de Neuvic

Pour l'année scolaire 2020-2021 le collège Henri Bretin accueille 323 élèves répartis dans 12 classes et une classe Ulis. Quelques nouveaux adultes arrivants viennent compléter l'équipe éducative forte de 23 professeurs et 23 personnels (direction, gestion, administration, vie scolaire, entretien et cuisine).

Bénéficiant d'un horaire hebdomadaire de 26 heures et d'une pause méridienne d'une heure et demie, les élèves peuvent participer à des projets collectifs dans le cadre des enseignements pratiques interdisciplinaires ou des ateliers proposés lors de la pause méridienne. De par les concertations prévues tout au long de l'année, les thèmes abordés sont nombreux et variés. Par la mise en place de l'aide personnalisée, des parcours avenir, citoyen et culturel, dispositifs encadrés par des équipes pluridisciplinaires, chaque jeune pourra construire un projet personnel, réfléchi et réaliste, dans de bonnes conditions.

La crise sanitaire a encore une fois montré la réactivité et l'implication des équipes qui ont su s'adapter aux différents protocoles et mettre en place une continuité pédagogique efficace et bienveillante.

Les associations essentielles au collège maintiennent leurs actions :

- le Foyer Socio Educatif qui participe financièrement aux divers projets du collège et anime la vie extra scolaire des élèves, organise cette année encore la fête du collège, la boum et nous permet de rendre actif le dispositif devoirs faits du soir.

- l'Association Sportive "Les Frelons" qui permet à tous les élèves volontaires de pratiquer divers sports le mercredi après-midi et de participer à des compétitions, encadrés par les professeurs d'EPS du collège. Association qui s'est adaptée aux protocoles sanitaires et qui, à la joie de tous continue à fonctionner.

Les parents participent aussi à la vie du collège par leur représentation dans les instances à l'issue des élections (conseil d'administration, CESC, commissions éducatives, conseils de classe) et leur implication dans la vie du collège est un outil précieux dans la réalisation de nos missions et objectifs au sein de l'éducation nationale.

Le partenariat collège-famille, les temps d'échange et l'importance de la communication entre ces deux institutions sont facilités par l'Espace Numérique de Travail qui permet un suivi quotidien de l'élève par tous (parents, enseignants, adultes référents). Outil facilitateur pour la continuité pédagogique.

Une cérémonie républicaine de remise de diplômes n'a pu avoir eu lieu cette année et nous le regrettons. Il est à noter que pour la session 2020, 96.5 % de nos élèves ont obtenu le Brevet (dont 80% avec mention).

Les projets sont encore nombreux cette année, avec tout particulièrement la semaine d'intégration des sixièmes, les projets lecture, le lien avec la bibliothèque municipale de Neuvic. Les projets programmés étaient encore nombreux et ambitieux cette année.

Le confinement et les différents protocoles sanitaires n'ont pas permis de tous les réaliser mais nous pouvons citer, le jardin partagé en partenariat avec l'ITEP de Neuvic et l'EHPAD, le parcours chanson, le concours de poésie, Vesunna, jeunes en librairie, mathador, des expositions.... La multitude des projets est répartie sur l'ensemble des niveaux afin que tous bénéficient d'un apport culturel et citoyen.



PERSONNELS DU COLLEGE SUR LA PHOTO DE RENTREE 2020/2021

1^{er} rang : de gauche à droite

M^{ME} PERROT Julie - enseignant ULIS
M LEMOULAND Guy-Eric - enseignant
M^{ME} JABOUJ Emilie - CPE
M^{ME} LE HIR Cécile - principal
M^{ME} ARMENGAUD Myriam - Gestionnaire
M^{ME} BOUYER Marie-Claude - infirmière
M PETYT Stéphane - enseignant
M^{ME} BARON Marie - enseignant

2^{ème} rang :

M SOUMAGNAC Jean - AESH
M BOUVET Stéphane - secrétaire
M^{ME} MARTY Laurence - enseignant
M^{ME} SELETTI Laetitia - Assistant d'éducation
M^{ME} RIGOUX Carole - Assistant d'éducation
M^{ME} DANTEC Hélène - enseignant
M^{ME} VERNAUZOU Sophie - enseignant
M^{ME} LAROU MAGNE Hélène - enseignant

3^{ème} rang :

M CASTETS Lionel - enseignant
M^{ME} MOULIS Laetitia - AESH
M LACOMBE Daniel - enseignant
M^{ME} CHAIX Roxane - enseignant
M MANCIET Jacques - enseignant
M^{ME} BERTRANDIAS Isabelle - enseignant
M^{ME} REMAUD Marie - enseignant
M^{ME} DURAND Bénédicte - enseignant

4^{ème} rang :

M NAUDET Fabien - agent
M^{ME} GIROUX Corinne - agent
M DEBIAIS Hervé - enseignant
M CHAGNON Stéphane - enseignant
M^{ME} LABRUE Myriam - AESH
M^{ME} REY Stéphanie - AESH
M^{ME} LHUILLIER Sabine - AESH
M LE GALL Michel - enseignant
M^{ME} FERRE Christine - enseignant

Dernier rang

M^{ME} LOHEZ Irina - agent
M THOMAS Armand - agent
M VALETTE Laurent - agent
M CONSTANT Benjamin - agent
M CONSTANT Thierry - cuisinier
M^{ME} PERRIER Sylvie - AESH
M^{ME} AYATS Cécile - AESH

Personnels non présents sur la photo :

M GOTREAU Stéphane - enseignant
M^{ME} VALSTAR Ayma - assistant pédagogique
M^{ME} PENE Isabelle - enseignant documentaliste
M^{ME} CHUPIN Perrine - enseignant
M BUONO Jean-Simon - enseignant
M BUFFET Philippe - Assistant d'éducation

Les personnels en orange sont nouveaux

■ Accueil de loisirs (ALSH) Les Castors de 3 à 12 ans

Rue du Jumelage - Tél. 05 53 81 56 09
Mail : alshprimaireneuvic@ccivs.fr

Dans un contexte spécial et après une pause forcée quelque peu angoissante pour les parents et les enfants, les objectifs principaux du service étaient les suivants :

- Permettre aux enfants de se retrouver autour d'activités appréciées de tous.
- Respecter les consignes de sécurité et d'hygiène liées au contexte (Protocole Sanitaire).

Pour ce faire, une nouvelle organisation a été mise en place au sein de la structure. Plutôt contraignante pour les animateurs, elle a eu par contre l'avantage à notre grande surprise, d'être adoptée facilement par les enfants.

De nouvelles activités ont vu le jour afin de remplacer celles qui ont dû être annulées, fuyant pour cette année, les sites habituellement trop fréquentés.

Les Vacances de Toussaint ont été interrompues par un cas avéré de coronavirus chez un animateur, ce qui a occasionné la fermeture de l'Accueil pendant une semaine. Le projet du séjour n'ayant pas pu aboutir, il est reconduit aux Vacances d'Hiver 2021.

Les animations de l'année 2020

Du 08 janvier au 19 février 2020 :

"Vivre et découvrir ensemble la Préhistoire" était le thème de cette 1^{ère} période. L'objectif étant de faire découvrir aux enfants la richesse d'un patrimoine historique, géographique et culturel autour de nombreuses activités.

Une sortie à Lascaux IV est venue clôturer ce projet, réplique complète et inédite qui retrace la découverte de la célèbre grotte originale de Lascaux.

Petits et grands, à leur façon, ont pu découvrir, observer et contempler cet univers ancestral.

Célia et Valentine

Du 24 février au 06 mars 2020 :

"Viens nous rejoindre, dans le monde féérique d'Harry Potter pour les Juniors et de Walt Disney pour les Frimousses" étaient les thèmes proposés sur les vacances de février, où différents ateliers créatifs et sorties ont été programmés.

Notamment, l'élaboration de Mr Carnaval qui était cette année VOLDEMORT. Il fut jugé et brûlé le Mercredi



11 mars, lors de la manifestation carnavalesque organisée par le Comité des Fêtes de Neuvic.



Pour clôturer ce séjour dédié au monde magique des apprentis sorciers chez les plus grands, une sortie à Pessac a été organisée, pour découvrir et vivre une expérience immersive dans l'univers de Poudlard au travers d'un "Escape Game" inspiré d'HARRY POTTER. Les enfants ont dû parcourir 12 salles pour résoudre des énigmes, le tout, en 1h30 afin de défier le monde des sorciers... L'appréhension était au rendez-vous !!



Du 18 mars au 15 mai 2020 :

"Confinement" pour tous ...

Du 20 mai au 1^{er} juillet 2020, une reprise compliquée... car il a fallu se réinventer au niveau des activités et de l'organisation pour appliquer le protocole sanitaire qui est venu bouleverser la vie du Centre...

Du 06 juillet au 31 juillet 2020 :

"Le Jardin d'Eden" était le thème de ces vacances estivales où les enfants ont joué les apprentis jardiniers et bricoleurs... Le but était de leur permettre de se détendre, de s'enrichir et de s'épanouir comme citoyens dans le respect et la connaissance de la nature, dans un lieu de tous les plaisirs à proximité, comme "Le Patio" dans les locaux du Centre...



1^{ère} quinzaine : "Nature et Biodiversité"

Des activités créatives et artistiques, imaginaires et symboliques du jardin - aménagement basé sur les couleurs, les formes avec des éléments naturels et/ou des objets de récupération : construction d'abris pour la



Léa & Maëlle

petite faune, mangeoire à oiseaux, salon de jardin en palettes, jardinières avec des pneus, des gouttières, tiges de bambou colorées, épouvantail etc...



Rémy, Aissam, Léon, Cléore et Maël Pierre

2^{ème} quinzaine : "Semis & Saison"

Des activités autour du jardinage : semis ; plantations ; tableau ludique des différentes plantations suivant les saisons...

Des activités sensorielles, le goût : jeux de devinettes ; les odeurs : plantes aromatiques avec un kim senteurs des saisons... ; la vue : jardin arc en ciel... ; le toucher : travail de la terre, toucher de différentes feuilles... ; l'ouïe : les bruits de l'eau, des pas du jardin...

Des activités créatives et artistiques : mon jardin aromatique "Persil et Ciboulette" ; carte à planter ; arbre à lentilles etc...



Maï & Juliette



Esmée & Maël Peytoret

Du 03 août au 28 août 2020 :

1^{ère} quinzaine : "Bien-être et santé"

Des activités autour de la santé sous forme d'activités manuelles (jeu de l'oie, livre nature, course à l'escargot, boîte à dents, pomme à croquer, confection d'un bonhomme bien-être), sensorielles (reconnaître et goûter les aliments), physiques (chasse aux trésors, multisport, jeux collectifs ...) et sportives (compétition cycliste, jeu de ballon, jeux de relais...). Initiation à de nouvelles techniques (Tai chi, sports collectifs ...). Des activités créatives permettant aux enfants de découvrir des matières premières (la fabrication de savon, de pâte à modeler, d'huile essentielle antimoustiques ou encore des huiles de massage).



Clabce & Daryll

2^{ème} quinzaine : "Détente et relaxation"

Des activités autour du calme, de l'apaisement, de l'évasion avec des activités manuelles décontractantes (fabrication d'un attrape rêve, d'une nébuleuse étoilée, d'un mobile papillons, d'un jardin zen, de macramé, d'un bâton de pluie, d'une fresque en papier bulle, de colliers mandala, d'une flûte de pan...). Des activités d'éveil avec la découverte de la ZÛMBINI encadrée par Suzan HINDE (photo ci-contre), de la méditation, du Tai chi, des jeux de relaxation, de yoga. Des activités sensorielles (l'ouïe, le goût, l'écoute de contes, de bruits autour de la Nature...).



Du 02 septembre au 14 octobre 2020 :

"Aux couleurs rouges de l'automne" était le thème de cette période. Apprendre et faire découvrir aux enfants que le rouge n'est pas seulement une couleur, qu'il a plusieurs significations et représentations, a été notre mission ! Des photos ont été réalisées pour participer au Concours photo

"Images & Zoom" proposé par les animateurs du Centre Multimédia, le Rouge étant à l'honneur pour cette 5^{ème} édition.



Du 19 octobre au 23 octobre 2020 :

"Art & Compagnie" était le thème des vacances de Toussaint. Découvrir / Redécouvrir Neuvic et ses alentours était l'objectif principal de ce séjour. Durant cette 1^{ère}



semaine, les enfants ont pu commencer la création de quelques mini-œuvres d'art, les autres seront produites sur les vacances d'hiver 2021, afin de les exposer chez les commerçants de la ville, créant ainsi un "Circuit Touristique" familial, disponible à tous, en partenariat avec l'Office de Tourisme. Pour agrémenter la semaine, une initiation de "Danse Tribale" a été organisée et encadrée par un Professeur de l'association SOHALIA TRIBALE de Neuvic.



Du 04 novembre au 16 décembre 2020 :



Afin de poursuivre le projet de la période précédente, "Aux couleurs rouges de Noël" est venue clôturer cette année, mettant en avant la fête traditionnelle qu'est Noël...

Les animateurs ont d'ores et déjà de nombreuses idées dans la tête pour les mois à venir afin de proposer aux enfants une palette d'activités riche et variée.

Pour toute information et/ou inscription, je me tiens à votre disposition au 05 53 81 56 09

Marie-Christine Faucher, directrice

L'ensemble du personnel, vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année qui je l'espère, sera meilleure que l'année passée...

■ EHPAD

Evènements marquants 2020 :

- Projet Potager pédagogique avec le Collège H. Bretin et l'IME de Neuvic.
- Projet Tablettes Numériques Geronto-num avec le soutien de la Région Nouvelle Aquitaine.
- Maintien du partenariat avec l'Association Cent avec la mise en place de réunions d'échange via Skype® sur des thématiques du quotidien.

Evènements à venir :

Le Projet de Direction commune avec le Centre Hospitalier de Vauclaire verra le jour au 01/01/2021. A cette occasion, le nouveau Directeur Adjoint de l'EHPAD de Neuvic, M. Laurent Monteil, prendra ses fonctions en début d'année.

En ce qui concerne le projet de construction du nouvel établissement, il suit son cours. Le Cabinet de maîtrise d'œuvre a été sélectionné. Il s'agit de BVL Architecture, cabinet basé à Limoges qui travaille actuellement sur l'esquisse du futur établissement. La date prévisionnelle du début des travaux est fixée à fin 2021.

Semer des graines d'espoir

En 2020, un projet de potager pédagogique a été monté par le Collège et l'IME de Neuvic. Les résidents de l'EHPAD se joignent avec grand plaisir à ce projet inter-générationnel.

L'épouvantail est en place



Des rencontres ont eu lieu entre les jeunes et les résidents afin de partager sur les techniques de jardinage, les trucs et astuces de chacun. Par la suite, l'EHPAD a construit un épouvantail plein de couleurs afin d'égayer ce potager tout en le protégeant des oiseaux voraces.



Jeunes et moins jeunes travaillant la terre du potager côte à côte

Le jeu : un plaisir sans limite d'âge.

Les résidents de l'EHPAD ont pu profiter de quatre tablettes numériques du projet Géroto-num (outils géronto numériques) qui leur propose des menus très variés : Jeux de mémoire, animation flash ou collectives, recettes de cuisine. Les tablettes sont parfaitement adaptées aux résidents, sont très ergonomiques et le contenu a été apprécié par tous. Les tablettes sont mises à disposition gratuitement pour une année avec des logiciels adaptés.

Ce projet de la Région répond à la situation d'isolement des personnes vivant en EHPAD dans le contexte sanitaire actuel



Exercer son cerveau tout en s'amusant

Préserver le lien familial

Le contexte sanitaire doublé de la vulnérabilité des résidents a complexifié les rencontres entre les résidents et leur famille. Néanmoins, les visites ont pu se maintenir pendant la quasi-totalité de l'année 2020 grâce à l'organisation d'un système de rencontres marqué par un respect très stricte des mesures barrières. Des appels Skype® avec les familles ont été également organisés lorsque cela a été possible. Malgré tous nos efforts et l'énergie décuplée de nos équipes, les résidents ont hâte que l'épidémie soit derrière eux pour pouvoir profiter à nouveau de visites et de contacts humains plus nombreux.



Place aux rencontres numériques avec l'association CENT

Le partenariat et les échanges avec l'association CENT ont pu continuer tout au long de l'année 2020 malgré la COVID 19 grâce au recours aux nouvelles technologies. Ainsi, des réunions Skype® virtuelles ont remplacé les rencontres physiques. Les échanges ont pu continuer sur des thèmes très variés allant des recettes de cuisine au jardinage en passant par des parties de baccalauréat !

Le Calendrier de l'avent :

Un cadeau et des sourires chaque jour !

Les commerçants de Neuvic ont à nouveau répondu présents, cette fois pour notre projet des calendriers de l'avent.

Grâce à leur générosité, notre animatrice a pu tout au long du mois de décembre offrir chaque jour un cadeau à chacun des résidents. Chocolats, boissons, lainages et petits objets de décoration, ont donc trouvé leur place dans le panier de notre Mère Noël !



La distribution quotidienne a été marquée par les sourires et des petits moments de gaieté partagés.

La directrice : Sylvaine Cellier

■ C'EST QUOI UN EHPAD, IL S'Y PASSE QUOI ?

C'est un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes ;

Nous passons tous à côté de ce grand bâtiment où vivent nos aînées sans savoir exactement comment se passe la vie derrière ces murs.

Pendant des années, je me suis moi aussi posé des questions sur ce lieu mystérieux vu de l'extérieur. Puis un jour les circonstances étant, j'ai poussé la porte d'entrée et postulé pour un emploi en cuisine.

Au début c'était difficile de retrouver des personnes que j'avais connues bien plus jeunes dans d'autres lieux et de rentrer dans leur intimité. Mais après quelques temps, ce fut une révélation, je me suis mise à les apprécier et à les aimer pour ce qu'ils sont, "des êtres humains avec un vécu et des sentiments et qui avaient encore tant à donner et à recevoir".

L'année 2020 a été pénible pour eux, ils ont peur de ce virus Covid 19, ils vivent très mal le confinement qu'ils trouvent très long et qui les prive des visites de leurs proches, de leurs sorties que ce soit au cimetière ou dans les familles pour les fêtes, de peur de contaminer les autres résidents à leur retour. Ils se sentent calfeutrés mais sont très raisonnables. Malgré tout ils savent que toutes ces privations sont nécessaires à leur sécurité et que le personnel fait tout son possible pour rester à leur écoute et les rassurer.

Une journée type c'est le réveil, le petit déjeuner, la toilette, quelques occupations comme la lecture du journal, regarder la télévision, faire des jeux, ou attendre 12 heures pour un copieux repas servi en salle à manger ou en chambre pour ceux qui ne peuvent se déplacer. Vers 13 heures certains font une petite sieste, d'autres

jouent aux cartes ou participent aux activités organisées par l'animatrice Céline. Souvent ils restent en salle à manger où il y a une borne à musique, ils peuvent ainsi choisir et écouter des airs de tous les temps dans un lieu plus spacieux. A 18h30 c'est l'heure du souper et encore une journée de passée... c'est l'heure de retrouver le calme de leur chambre pour une nuit de sommeil ou d'insomnie, et au petit matin on recommence le train-train habituel.

Au premier décembre, un calendrier de l'avent a été mis en place pour que les 65 résidents puissent ouvrir un petit cadeau avant le passage du Père Noël qui n'a pas manqué de les "gâter". Tous les dons ont été offerts par les commerçants de Neuvic, merci pour leur générosité.

Les 24 et 25 décembre, le personnel de cuisine leur avait concocté un très bon repas servi dans une salle à manger haute en couleur pour l'occasion. Une petite fête a été organisée par Céline avec des rires, de la musique, de la danse et l'élection de Miss Noël remportée par Odile qui représentait un beau sapin de Noël : l'ensemble du personnel a tenu à participer à cette fête, y compris les agents en "repos".

Pour pouvoir rentrer dans l'établissement il y a les règles d'hygiène sanitaire, nouveau masque, gel hydro alcoolique, prise de température, surblouse, et tous les "petits présents" sont gardés deux jours pour éviter tout risque de contamination.

Pour cet article j'ai pu converser avec quelques résidents : Monsieur André D, Madame Georgette C, Madame Isabelle C, Madame Christiane D, Madame Ginette L, Madame Céline P animatrice.

Dans la discussion nous avons évoqué le nouvel EHPAD, ils sont heureux du choix de construction d'un bâtiment neuf. Ils vont apprécier le confort de chambres plus spacieuses dotées d'une douche individuelle, les plus grands espaces intérieurs aux couleurs gaies et décorés avec de beaux cadres, et à l'extérieur plus de verdure pour profiter des beaux jours avec des endroits ombragés et fleuris. Ils apprécient vraiment de pouvoir garder leur cuisine interne ainsi que le personnel de cuisine qui connaît leurs préférences alimentaires.

Je leur ai demandé où ils souhaiteraient se rendre quand cette pandémie sera terminée. La majorité aimerait une sortie d'une journée à la mer, voir d'autres horizons, sortir de leur cocon. Ce serait tellement bien de pouvoir leur donner ce plaisir. En accord avec Céline P, nous allons faire en sorte de concrétiser ce projet dès que la conjoncture le permettra.

Merci à la directrice Madame CELERIER d'avoir accepté ma venue en ces temps particuliers, à tous les résidents et personnels de l'EHPAD pour votre accueil et j'espère bientôt que tout rentrera dans l'ordre et que nous retrouverons tous une vie normale.

On se retrouve en 2021

Une amie de l'EHPAD

■ La Résidence Autonomie

Mesdames et Messieurs de la Résidence Autonomie.

La nouvelle année 2021 vous emmènera au soleil, au bord du sable chaud pour une belle journée !

Quel plaisir de partir au bord de la mer et de revoir tous ces beaux paysages et de redécouvrir ces odeurs d'iode, de prendre un bon repas dans un restaurant si la conjoncture nous le permet, ou à défaut un bon pique-nique en toute convivialité.

Et pourquoi pas plus tard dans l'année une sortie à Périgueux où vous pourriez voir un bon film au cinéma et poursuivre l'après-midi par un goûter dans un salon de thé pour déguster quelques sucreries autour d'une boisson de votre choix.

De même que de se rendre au Centre Multimédia de Neuvic pour voir un spectacle ou une animation, assis sur les beaux fauteuils rouges.

Le but est de vous sortir de votre quotidien et de vous faire plaisir en redécouvrant pour quelques heures des moments d'antan.

Nous espérons que vous serez nombreux à participer à ces journées qui nous l'espérons seront joyeuses et conviviales

Durant cette nouvelle année ces sorties vous seront proposées et seront organisées par la commune avec la participation du Conseil Départemental qui finance des sorties et activités pour les résidents de la résidence Autonomie Arnaud Yvan de Laporte

Prenez soins de vous en ces temps difficiles dus à la Covid 19

■ La crèche

Comme tous les Français, cette année a été particulière avec cette pandémie. Malgré tout la crèche a repris au mois de mai avec des mesures sanitaires renforcées et les places limitées.



Après les vacances d'été nous avons ouvert à nouveau les 20 places afin que les nouveaux enfants prennent leurs marques et que nos grands rentrent à l'école. Malheureusement notre soirée de Noël ainsi que nos différentes manifestations ont dû être annulées. Nos différents intervenants n'ont pas pu intégrer la structure.

Mais nous restons optimistes pour la nouvelle année 2021. Nous repartons avec des projets et de nouvelles idées. Malgré cette pandémie, toute l'équipe de la crèche se joint à moi pour vous présenter nos vœux.

N'hésitez pas à nous contacter rapidement au :
05 53 81 51 07 ou lespitchouns@ccivs.fr
pour des renseignements ou une pré-inscription.

■ Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Communauté de Communes Isle Vern Salembre

Z.A de Théorat - NEUVIC - Tél. : 05 53 80 86 86
Courriel : cias@ccivs.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi :
9h-12h30 - 14h-17h.

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale Isle Vern Salembre (CIAS) est un service de proximité pour les habitants des communes de la Communauté de Communes Isle Vern Salembre.

• Le CIAS anime une action générale de prévention et de développement social :

- aides aux démarches administratives :
Conseil et information

- accompagnement : gestion du budget, ouverture de droits santé, logement, traitements des impayés (loyers, énergie)

- aides sociales facultatives et secours d'urgence après une analyse de la situation et recherche de solution individuelle ou d'autres organismes.



Ingrid PASCAUD
conseillère en Economie
Sociale et Familiale



Marie Alix VALETTE
conseillère en Economie
Sociale et Familiale

• Le CIAS accompagne les personnes dans toutes les démarches liées à l'emploi :

- mise en relation avec les différents partenaires :
pôle emploi, mission locale, entreprises insertion...

- accompagnement des demandeurs d'emploi : lever les freins liés à leur insertion professionnelle, formation, CV, mobilité...

- rencontres et ateliers sur différents thématiques :
préparation et simulation aux entretiens d'embauche...

• Le CIAS propose le portage de repas à domicile :

- pour les personnes âgées, handicapées, sortie d'hospitalisation et prescription médicale
- favorise le maintien à domicile, le lien social, repérage de situation fragile, cellule de veille
- un repas complet et équilibré pour tous les jours de la semaine
- un tarif adapté à la population du territoire (7,70 € par repas)
- livraison de 2200 repas en moyenne par mois.



Catherine CICLOT
coordinatrice du
service de portage
de repas

■ Espace Jeunes Communauté de Communes

L'espace jeunes, situé rue Richelieu à Saint-Astier, est une structure communautaire qui accueille les ados de 10 à 17 ans.

C'est un lieu qui permet aux jeunes du territoire de se rencontrer, d'échanger, de se détendre, de découvrir des artistes, de participer à des projets (éco-citoyen, culturel, sportif, artistique, culinaire...) et d'être acteurs de leur vie en co construisant ensemble.

La structure est ouverte :

Tous les mercredis de 13h30 à 18h30 avec possibilité de ramassage en mini-bus à la sortie des collèges de Neuvic et St Astier

Pendant les vacances scolaires de 8h30 à 18h30
Une cotisation trimestrielle de 8€ est demandée ainsi que des pass'activités.

N'hésitez pas à vous renseigner au 05 53 04 88 27
ou par mail : espacejeunes@ccivs.fr



■ La paroisse

Neuvic appartient avec 17 autres communes à la paroisse Saint-Pierre-Saint-Paul des rives de l'Isle...



Le service pastoral est assuré par le P. Jean-Paul HERVOUËT (curé modérateur) et le P. Dennis DARIUS (curé), chanoines réguliers de Saint-Augustin (Congrégation de Saint-Victor). Ils sont aidés par le P. Jean-Claude DAGUT et des laïcs au sein de différentes équipes: Equipe d'Animation Pastorale, Conseil Economique, Equipe d'Accompagnement des familles en deuil, Equipes de catéchèse, Equipes de préparation au mariage et au baptême, Equipes d'aumôneries dans les EHPAD et au Centre de Détention de Neuvic, Equipes d'animation liturgique, ...

Messes à Neuvic :

- le dimanche à 11h à l'église
- le mardi messe à 10h à l'église
- le 2° vendredi du mois à 10h30 à l'EHPAD
- 2 fois par mois au Centre de Détention

Tous les horaires des offices de toute la paroisse peuvent être consultés sur messes.info

Un groupe de partage biblique se réunit le mercredi à 17h30 au presbytère.

Une feuille mensuelle des Annonces paroissiales est à disposition de tous au début de chaque mois dans les églises ; elle est apposée dans le panneau d'affichage près de chaque église et envoyée sous forme numérique à ceux qui donnent leur adresse mail soit à la Maison paroissiale soit par courriel (voir ci-dessous).

Pour tout renseignement (mariage, baptême, communion, confirmation, catéchèse, groupes de prière ou de lecture biblique, vie de la paroisse, ...) ou pour une demande d'entretien avec un prêtre, s'adresser à "La Maison Paroissiale 18 place du 14 Juillet 24110 Saint-Astier".

Vous pouvez aussi

- téléphoner au 05 53 54 11 66 (Maison paroissiale) ou 05 53 04 96 94 (Service communication)
- adresser un message par mail à : paroissecathopierrepaul24@gmail.com
- consulter la page Facebook (accessible à tous même ceux qui n'ont pas de compte personnel Facebook) www.facebook.com/paroissepierrepaulrivesdelisle.catho24

Une collectivité ou une association voulant organiser une manifestation culturelle dans l'église doit, dès que possible et en fournissant le programme, en faire la demande écrite (courrier ou courriel) au curé modérateur pour accord. La Paroisse adressera ensuite à l'organisateur une convention à compléter. A charge pour le-dit organisateur d'en informer la Mairie.



TOURISME

OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE DE ST ASTIER-NEUVIC



Accueil de Neuvic

2 place de la Mairie 24190 NEUVIC

Chargée de mission tourisme : Karine JAMIER

Conseiller en séjour : Jean-Emmanuel TESTUT

Tel : 05 53 81 52 11

tourisme.neuvic@ccivs.fr

tourisme-isleperigord.com

facebook.com/tourisme.neuvic.stastier

facebook.com/tourismevalleedelisleenperigord

office-de-tourisme-neuvic-perigord.over-blog.com

L'Office de Tourisme vous accueille toute l'année :

Janvier à juin et septembre à décembre :

Mardi, mercredi, vendredi : 9h30-12h - 14h-17h
samedi : 9h30-12h30.

Juillet et août :

Lundi : 9h30-12h30 - Mardi, mercredi : 9h30-17h30.
Jeudi : 13h30-17h30 - Vendredi : 9h30-17h30
Samedi : 9h30-12h30
Dimanche (de mi-juillet à mi-août) : 11h-13h accueil gourmand

- L'Office de Tourisme vous offre le Wi Fi !



- Obtention de la marque "Accueil Vélo" en 2020.

Accueil hors les murs

• Accueil gourmand

Depuis 2008, l'Office de Tourisme propose un accueil gourmand en présence des producteurs locaux

chaque dimanche matin de mi-juillet à mi-août. Tous les ans, ce sont ainsi plusieurs centaines de touristes qui rencontrent les producteurs, dégustent de savoureux produits du Périgord (rillettes d'esturgeons, huile de noix, miel, apéritif Kayomiel, foie gras, gaufres...) et bénéficient de conseils de l'Office de Tourisme pour apprécier au mieux leur séjour.



- Accueil sur "jardin en fête" et sur le marché des potiers à Beauronne



L'Office de Tourisme est également présent chaque année lors de "Jardin en fête" dans le parc du château de Neuvic et lors du marché des potiers à Beauronne afin de proposer aux visiteurs les activités, sites et animations à découvrir autour de Neuvic.

- Animation du territoire

- ▶ Jeu de piste sur Neuvic avec Sam le p'tit détective

Jeu de piste proposé aux enfants de 6 à 12 ans, disponible toute l'année dans votre Office de Tourisme, 1€ le livret jeu.



- ▶ Chasse au trésor à Sourzac

Plus de 800 personnes ont participé en 2019 à la chasse au trésor proposée durant l'été par l'Office de Tourisme. Annulée en 2020 en raison du contexte sanitaire, elle est prévue pour 2021 chaque mardi de mi-juillet à mi-août, sur rdv auprès de l'Office de Tourisme.

- ▶ Été actif sur toutes les communes de la CCIVS

Chaque été depuis 3 ans, des animations sportives et des loisirs de pleine nature sont proposés à des tarifs réduits par la CCIVS et le Conseil Départemental en partenariat avec l'Office de Tourisme : tir à l'arc, cluedo géant, motocross, arc touch, trotte électrique, escape game, gyrorando...



Places limitées, sur inscription auprès de l'Office de Tourisme !

Promotion du territoire

Les éditions disponibles dans votre Office de Tourisme :

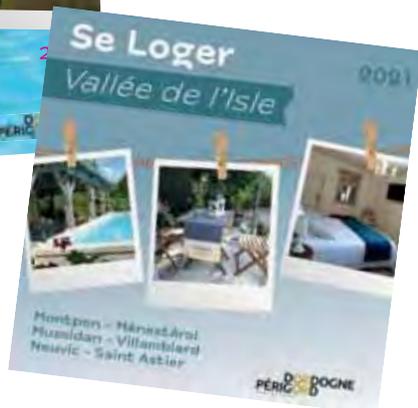


- ▶ Agenda mensuel des festivités :

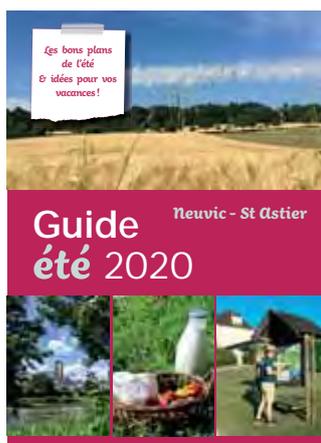
Vous faites partie d'une association et souhaitez promouvoir votre animation ? Communiquez vos informations à votre Office de Tourisme avant le 15 du mois qui précède votre animation pour figurer dans l'agenda mensuel et sur la base de données régionale qui alimente de nombreux sites Internet : Vallée de l'Isle, Comité Départemental du Tourisme, e-territoire, mapado, tousvoisins, ici&là.... Vos affiches seront également publiées sur la page Facebook de l'Office de Tourisme !

- ▶ L'agenda d'été est réalisé à l'échelle de la Vallée de l'Isle : Montpon, Mussidan, Villamblard, Neuvic et St Astier.

- **Guide vacances de la Vallée de l'Isle :**
Sites à visiter, activités de loisirs, restaurants, activités enfants, visites gourmandes ...



- **Guide se loger en Vallée de l'Isle :**
locations saisonnières, chambres d'hôtes, campings, hôtels, hébergements de groupes...



- **Guide été :**
des suggestions de découvertes au jour le jour pour ne rien rater !

- **Plan de ville de Neuvic**
grâce à la participation des commerçants et artisans de Neuvic



- **Plan guide randonnées**
à l'échelle de la CCIVS : 32 boucles de randonnées, 3€, carte indéchirable.

- **Cartes de la vélo route voie verte de la Vallée de l'Isle et de la Vélodélices,**
gratuites, disponibles dans votre Office de Tourisme.



- **Internet :**
• Le site web de la Vallée de l'Isle tourisme-isleperigord.com

- Les pages Facebook [tourisme.neuvic.stastier](https://www.facebook.com/tourisme.neuvic.stastier) et [tourismevalleedelisleenperigord](https://www.facebook.com/tourismevalleedelisleenperigord)

- Le blog de l'Office de Tourisme

- Un site web proposé pour chaque propriétaire de gîte partenaire de l'OT, des partenariats avec de grands sites de locations saisonnières pour accroître la fréquentation touristique sur notre territoire.



- **Mais aussi :**
Promotion de la Vallée de l'Isle lors du salon de l'Agriculture à Paris, de la fête du vin/fleuve à Bordeaux, publications sur des sites web partenaires, participation Dordogne en famille...

- **Coordination des acteurs locaux**
• Eductour (journée de découverte) proposé chaque année aux prestataires touristiques afin qu'ils deviennent des ambassadeurs du territoire,

- Formation des hébergeurs lors de la création de leur site web,

- Accompagnement numérique des prestataires,

LES ASSOCIATIONS DE NEUVIC

■ A.N.A.C.E.

Association Neuvicoise d'Animation de Coordination et d'Entraide

Rue Arnaud Yvan de Laporte 24190 Neuvic

Tel : 05 53 81 52 84

courriel : anace24@wanadoo.fr

N° SIRET : 311 889 919 000 16

Association Autorisée par le Conseil Départemental

Agrément simple 1/AQU/ 29 Préfecture de région Aquitaine

Agrément SAP 311889919 - Adhérent UNA



QUELLE POLITIQUE POUR DEMAIN

La crise sanitaire provoquée par la COVID 19 a renforcé la conviction d'une nécessaire amélioration de la prise en charge des personnes âgées dépendantes. Il est privilégié le maintien à domicile. Depuis 2008, la dépendance devait s'ajouter aux quatre autres risques de la Sécurité Sociale mais le projet a été abandonné en raison du contexte économique. Plusieurs rapports ont proposé un soutien à l'autonomie qui devait faire évoluer l'offre en privilégiant la vie au domicile. Ils sont restés dans les tiroirs du ministère. Nous attendons beaucoup de la loi GRAND AGE ET AUTONOMIE. Elle doit être ambitieuse afin de reconnaître l'utilité sociale des métiers de la branche et permettre aux structures de continuer à exercer leurs missions pour apporter une réponse adaptée au vieillissement de la population à domicile.

Il faut mener de front la formation des personnels qui interviennent au domicile et leur rémunération. Aucun jeune n'a envie d'un salaire en dessous du SMIC (convention collective). Il faut de grandes compétences pour exercer ce métier peu reconnu. Les métiers de l'aide et du soin n'attirent plus. La situation est alarmante car nous ne parvenons pas à recruter pour répondre aux demandes d'accompagnement des Français. Pourtant, malgré ce constat, l'ensemble des professionnels jouent un rôle majeur et crucial en période de crise. Le département de la Dordogne a le souci d'améliorer le service rendu aux usagers et le financement envers les personnels. Il a versé une prime COVID aux intervenants du domicile. D'autres projets sont à l'étude notamment la location de véhicules. Nos salariés utilisent leur propre véhicule actuellement. Elles méritent toute notre reconnaissance.

En 2019, nous avons réalisé 59057 heures, portés 10206 repas avec l'intervention de 65 salariés en moyenne.

Notre activité d'ACCOMPAGNEMENT VEHICULE se développe.

La charte des seniors de la CCIVS a permis aux élus de prendre en compte l'isolement de certains de leurs administrés. Avec toutes les aides financières existantes, nous répondons à ce besoin avec un coût atténué pour les utilisateurs.

Nous espérons reprendre, début 2021, les ateliers commencés en 2020 mais arrêtés du fait du confinement :

- l'atelier tablette
- l'atelier aide aux aidants
- l'atelier colorimétrie.

Notre activité JARDINAGE est en plein essor et Dominique connaît tous les coins de pelouse du secteur Il se balade aussi sur nos routes avec SAMUEL pour la LIVRAISON DES REPAS A DOMICILE.

Nous devons souligner aussi le partenariat important développé depuis des années avec tous les intervenants du domicile.

Nous remercions tous les bénéficiaires pour leur compréhension en cette période difficile.

Composition du bureau :

Président : GUILLAUME Daniel

Vice Présidente : MALBEC Marie Henriette

Trésorier : MARTRENCHARD Guy

Secrétaire : SICRE DOYOTTE Paulette

PRENEZ SOIN DE VOUS
Daniel GUILLAUME

■ AMICALE DES DONNEURS DE SANG DE NEUVIC

Pour nous une collecte réussie, c'est une collecte qui à la fois satisfait la demande des hôpitaux et respecte le donneur et son geste bénévole.



Avec 6 collectes annuelles dorénavant, nous comptabilisons 430 donneurs de janvier à septembre 2020, la moyenne de 86 dons par collecte, reste très correcte au vu des conditions particulières de l'année en raison du Covid.

A ce propos nous avons élu domicile dans la salle des associations, qui correspond mieux par sa configuration, à l'organisation des collectes.

Félicitations et merci à tous les donneurs que nous espérons toujours autant nombreux.



LE SANG pour QUOI ?

Plus de la moitié des produits sanguins est utilisée par les services de cancérologie et d'hématologie.

LE SANG pour QUI ?

Chaque année, un million de malades sont soignés grâce aux dons de sang, par transfusion ou avec des

médicaments dérivés du sang. La transfusion sanguine, en particulier, indispensable, voire vitale, dans le traitement de nombreuses pathologies tel que la leucémie ou la drépanocytose. Et n'oublions pas les accidentés, les accouchements etc.



POUR DONNER VOTRE SANG

ce n'est pas difficile :

- Être en bonne santé
- Avoir 18 ans et jusqu'à la veille de ses 71 ans
- Surtout ne pas être à jeun
- Répondre avec sincérité au questionnaire médical précédant le don.

Chaque don est précieux, nous vous attendons sur nos 6 collectes en 2021.

Nouvel espace de collecte Salle des associations (loto) de 15h à 19h à Planèze.

- Mardi 2 février
- Mardi 27 juillet
- Mardi 30 mars
- Mardi 28 septembre
- Mardi 25 Mai
- Mardi 30 novembre

N'hésitez à amener des ami(e)s et pour les donneurs de parrainer des nouveaux volontaires indispensables pour maintenir le nombre de donneurs voire l'augmenter car les besoins ne font que croître.

REJOIGNEZ-NOUS pour :

- Recruter de nouveaux donneurs pour augmenter le nombre de dons et remplacer tous ceux qui ne peuvent plus donner soit à cause de la limite d'âge (la veille de ses 71 ans), soit à cause de maladie, mutation professionnelle, déménagement...
- Fidéliser les donneurs occasionnels par la qualité de notre accueil et de notre collation
- Innover et développer les actions de promotion pour le don de sang

Nos DATES IMPORTANTES

Lundi 14 juin Journée mondiale du don de sang

Dimanche 3 octobre LOTO

salle des lotos à PLANEZE à 14 h30



Notre page FACEBOOK : Don du Sang Neuvic 24.
Pour accéder à nos actualités et au calendrier des collectes. Toute l'équipe de l'association adresse ces remerciements aux donateurs, membres et aidants et une très bonne santé pour 2021.

CONTACT :

Le Président : J-P PONDVILLE 06 16 83 38 38

■ Les Restos du Cœur de Neuvic

La 36^{ème} campagne d'hiver des Restos du Cœur a débuté le 26 novembre dernier.

L'Equipe des bénévoles de Neuvic, composée de 15 personnes, s'est à nouveau mobilisée pour accueillir, inscrire et aider les plus démunis malgré un contexte sanitaire rendu particulièrement difficile par les différents confinements dus au covid-19.

La campagne d'été s'est déroulée en "drive" ; des colis étaient confectionnés le matin par les bénévoles et distribués l'après midi, en maintenant les bénéficiaires hors des locaux, dans le respect des gestes barrière.

Pour la campagne d'hiver, les bénéficiaires sont de nouveau accueillis dans les locaux, avec des précautions recommandées telles que le port du masque, la présence d'écrans de protection pour éviter les contacts et le lavage des mains au gel hydro alcoolique.

L'aide alimentaire est distribuée chaque vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h, sous conditions de ressources. Elle équivaut à 6 repas complets par semaine pour une personne, les bébés bénéficiant d'un traitement particulier.



Cette aide provient de différentes sources :

De certains commerçants de Neuvic (les 2 boulangeries "Barreca" et "Lominé", Intermarché) et du boulanger de St Léon "Madeline et David".

De la collecte nationale qui a lieu en mars.

De l'Association Nationale des Restos du Cœur via ses structures départementales

De l'Europe.

Parallèlement à l'aide alimentaire, les Restos du Cœur au niveau national ont parmi leurs objectifs, celui de développer l'Aide à la Personne, dans une pluralité de domaines comme les soins, la santé, le conseil, la culture, les loisirs.

L'action des Restos est possible grâce, aux bénévoles, à la mairie de Neuvic qui met à notre disposition un local bien adapté. Le transport des denrées, en provenance de Périgueux, est pris en charge, respectivement par les mairies de Neuvic, Razac, Saint-Léon, Douzillac et Sourzac. Nous remercions vivement tous ces acteurs d'une action qui sans eux ne serait pas possible.

Contact téléphonique : 05 53 80 59 07

■ La Pause que GEM

L'association "La Pause que GEM" a été créée par ses adhérents en mars 2017.

Ce lieu s'adresse à toutes personnes majeures pouvant être ou non en situation d'isolement, de fragilité, de souffrances psychiques et/ou physiques ou même des personnes qui souhaitent venir partager leurs passions, leurs connaissances...

"Le GEM m'a permis de me rendre compte qu'il est nécessaire d'avoir des contacts sociaux".

C'est un lieu d'échanges, de rencontres et de socialisation qui s'adapte au rythme de chacun, tout cela sans jugement.

"Le GEM devient une famille".

"Pour moi, le GEM permet de rencontrer des personnes et ça permet aussi d'amoindrir des angoisses".

Ce sont les personnes accueillies qui sont actrices de l'évolution de leur association.

Le binôme d'animateurs mis à disposition est présent pour accompagner, guider les adhérents, monter des projets et veiller au bon fonctionnement de l'association.

"Il faut souligner le travail qui est réalisé par nos animateurs pour nous permettre de nous retrouver, nous soutenir, nous apporter du bien-être, donner un sens à La Pause que GEM... Nous les remercions chaleureusement".

Un programme mensuel est réalisé en fonction des envies et souhaits des adhérents afin de proposer des moments conviviaux (activités diverses, repas et/ou sorties). La fréquentation est libre. Aucune activité n'est obligatoire. Les adhérents et accueillis peuvent venir simplement pour boire un café, ou rester un long moment.

"Au Gem, les activités sont nombreuses, variées et accessibles à toutes bourses".

L'année 2020 a été très particulière avec des confinements successifs :

- Lors du premier confinement, nous avons pu bénéficier de colis alimentaires (récupération de produits voués à la destruction) ainsi que des chocolats (invenus de pâques). Ce premier confinement nous a fait prendre conscience de l'importance de contacts et de lien.

- Pour le deuxième confinement, le GEM a eu l'auto-risation de rester ouvert. Nous étions certes limités en nombre, en sorties/activités et en tranche d'heure, mais *"c'était un soulagement, de pouvoir sortir de chez soi, voir du monde, échanger..."*, *"C'est pendant ces crises-là, qu'on a le plus besoin du GEM"*.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont contribué au maintien de l'activité de La Pause que GEM pour cette année 2020, si exceptionnelle.

Mais l'année 2020, c'est aussi et surtout :

- l'arrivée et l'adhésion de nouveaux membres
- des (re)découvertes de notre territoire : Jeu de piste dans Neuvic, Vallereuil, Balade-nature (Voie verte, sentiers...),
- vente sur le marché de Neuvic, balade/achat marché de St Astier/Ribérac ...)
- des sorties : Hautefort, Doublorigènes, Musée de la Préhistoire, Collonges La Rouge, Land Art ...

- des activités : découvertes culinaires, crochet, mémoire, atelier débrouille,...
- nos projets : théâtre, nutrition-activité physique, GEM prendre soin de Moi
- et bien sûr des temps d'échange, des rigolades...



Sans oublier, la reconnaissance du GEM en qualité d'acteur social engagé en démocratie en santé.



"L'association accueille toutes personnes de tous bords, avec ses défauts, ses qualités autour d'un bon café, ou d'un bon thé. Autour d'un bon repas chaud ou froid, à n'importe quelle saison... l'occasion de partager avec des mots, ou tout simplement avec un regard, un sourire, ou bien une franche rigolade... pour se sentir moins seul pour oublier pendant quelques heures en cuisinant, en jardinant, en créant, en visitant, en s'amusant, en rencontrant les Arts et les Hommes..., pour récupérer des forces endormies ou cachées, pour transmettre, pour découvrir, pour donner, pour recevoir..."

L'association fonctionne sur un système de liberté d'engagement :

- une période gratuite (sans cotisation) de deux mois de découverte est garantie
- après cette période, chacun décide, d'adhérer ou non
- chacun est libre de quitter l'association à tout moment (sans justification)

L'adhésion annuelle est de 12€ (possibilité de payer par trimestre). La cotisation permet aux adhérents de participer aux sorties/activités/repas à moitié prix.

Vous souhaitez faire de nouvelles rencontres ?
Partagez des repas et/ou des activités ?
Faire des sorties en Groupe ?
Alors n'hésitez pas à venir nous rendre visite.

Voici nos contacts :

La Pause que GEM
20 rue Jean Guinier - 24 190 NEUVIC
09 50 47 79 63 - 07 68 47 33 20
gemneuvic@croixmarine24.fr

Nous avons une pensée pour Raphael, qui nous a quitté cette année, et sa famille.

■ ADMA

Association pour le Développement de la Médiation Animale dite ADMA a un objectif socio-éducatif.



Elle a pour but de développer les relations entre l'Homme et l'animal à travers la médiation animale et de faire bénéficier à un maximum de personnes le bien-être qu'apporte la présence d'un animal, tant sur le plan physiologique, comportemental, psychologique, relationnel et social.

L'association ADMA favorise les publics fragilisés mais son action s'adresse à tous.

L'objectif global est d'améliorer la qualité de vie d'un large public.

Les personnes qui ont fondé l'association et les adhérents sont issues du secteurs sanitaire, social, ou animalier. Tout simplement des personnes voulant participer au développement de la relation Homme-Animal notamment auprès des plus démunis. Elles apprécient elles-mêmes le contact avec les animaux, participent au projet de l'association, réfléchissent aux conditions de vie des animaux, à leurs besoins, échangent entre elles.



Notre objectif est de proposer un contact avec l'Homme le plus doux et le moins stressant aussi pour les animaux, afin de pouvoir les amener avec le plus de sécurité possible vers les personnes fragiles et vulnérables bénéficiant des ateliers. A ce jour nous nous occupons de 40 lapins et cochons d'Inde de races différentes, 1 chat, 1 chien... Au-delà des besoins quotidiens, il y a aussi tous les soins vétérinaires qui sont réalisés. Notre vétérinaire sanitaire référent nous guide pour cela.

A ce jour, nous nous rendons principalement dans les établissements où le personnel est actif en ateliers (Co animation). Nous leur apportons la possibilité de bénéficier d'un média différent, vivant, dans leur travail avec les personnes accompagnées. Ce sont de vrais moments partagés où l'apaisement s'installe souvent !



Cette année 2020, nous avons fait notre Assemblée Générale 2019 le 8 février, avec une vingtaine de personnes, dont certaines ont témoigné de leur investissement. (cf photo de l'AG).

Une de nos orientations est de développer les ateliers sur notre site, l'Espace de Médiation Animale (E.M.A.), à Neuvic.

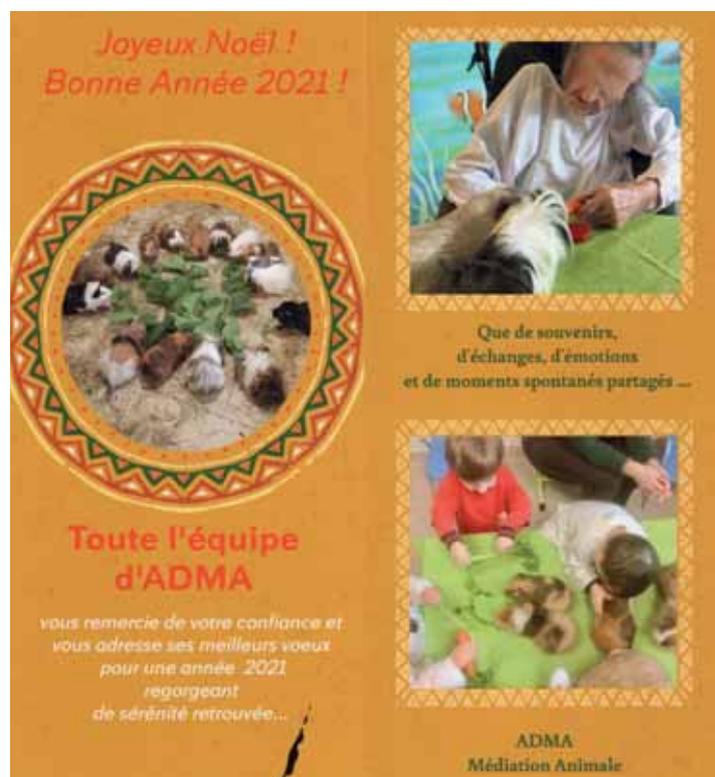
Notre action 2020 a été très impactée par la crise sanitaire mais les animaux ont les mêmes besoins et nous consacrons notre énergie à entretenir leur capacité de mise en relation avec l'Homme.

Dès lors que les séances s'inscrivent dans un projet de service et/ou de soins, que ce soit auprès des tout-petits, des personnes très âgées, de celles porteuses d'un handicap physique ou psychique, rien n'empêche leur poursuite, avec les précautions de rigueur. En effet, nous réalisons des protocoles adaptés à chaque lieu et chaque public pour garantir l'application maximale des gestes barrières.

Nous ne pouvons que souhaiter à tous une année 2021 où chacun pourra retrouver la sérénité de se côtoyer sans crainte et contrainte, pour le bien-être de tous, Humains et Animaux.

La présidente, Agnès JACAMON

Contact : adma24190@gmail.com



Ricochet(s)

L'association Ricochets est une association d'insertion socioprofessionnelle qui emploie chaque année une soixantaine de salariés en insertion dans le but de réinsérer des demandeurs d'emploi bénéficiaires de minima sociaux et de faciliter leur retour à l'emploi.

Pour ce faire l'association porte deux services d'insertion.

• Le service Environnement

Ce service s'adresse aux collectivités territoriales, entreprises et associations. Il permet l'entretien des espaces verts, l'aménagement paysager, l'entretien, l'ouverture et le balisage de sentiers de randonnées.

De plus en plus, les collectivités territoriales font confiance à Ricochets pour compléter le travail des employés communaux et notamment l'été pendant les congés estivaux.



Cette année encore nous avons travaillé pour la CCIVS, les communes de Montrem, Neuvic, Issac, Saint Léon sur l'Isle, Grignols et Douzillac, Le château de Neuvic, le centre de détention de Neuvic et Interspray.

Une équipe de **démantèlement** poursuit le travail commencé sur les déchetteries de Neuvic, Saint Astier, Mussidan et Ribérac afin de mieux valoriser les bennes tout venant et réduire l'enfouissement en déchets ultimes. Ce travail a permis de valoriser plus de 100 tonnes en 2019.

Depuis 2019, Ricochets a mis en place **des équipes de valoristes** sur les déchetteries de Neuvic, Saint Astier, Mussidan, Ménesplet et Ribérac, dans le but d'améliorer la valorisation des déchets. Par leurs actions de sensibilisation des usagers et de contrôle des gestes de tri et grâce à la collaboration avec les agents du SMD3, moins de déchets se retrouvent enfouis et les usagers sont mieux accompagnés en déchetteries.

• Le service Textile

Ricochets, avec la Bobine, agit sur le territoire pour la préservation de notre environnement, en donnant une seconde vie aux textiles usagés.

La Bobine propose à Neuvic une boutique de prêt-à-porter de seconde main, un service de repassage et un atelier de création textile.



Vous pouvez trouver toutes nos créations sur notre site et sur Label Emmaüs, plateforme e-commerce du mouvement de l'Abbé Pierre.

Avec le confinement, nous avons repensé nos métiers et trouvé de nouveaux débouchés.

Vous êtes les bienvenus à la boutique !

Mardi : 14h30-17h00

Mercredi : 10h-12h30 - 13h30-17h30

Vendredi : 10h-12h30 - 13h30-17h00

Samedi : 10h-12h30

Et retrouvez-nous sur :

Facebook – @bobinettesupcycling

www.les-bobinettes.fr - www.ricochets-asso.fr

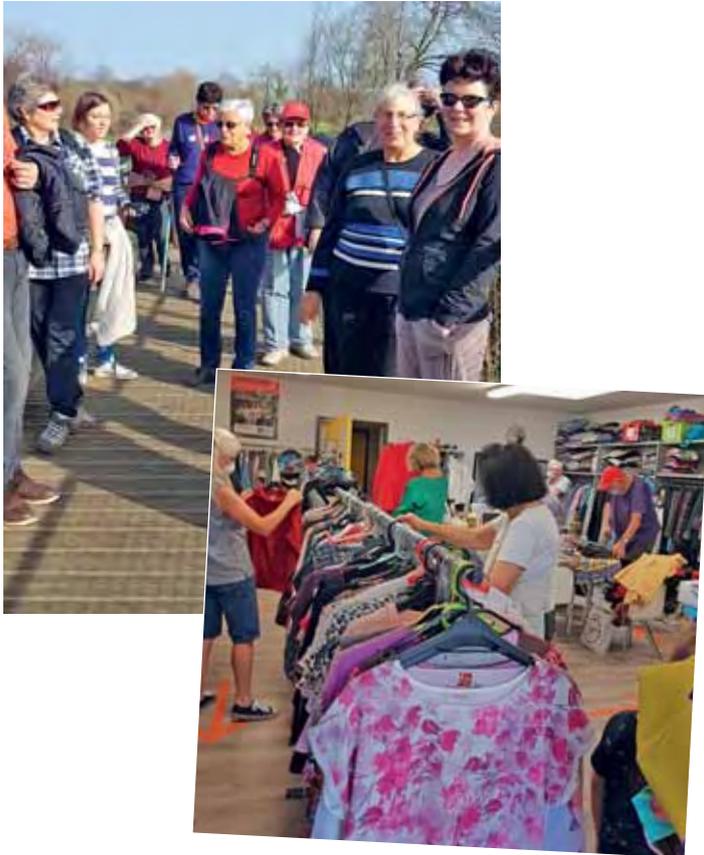
Association Ricochets

ZA de Théorat - 24190 NEUVIC - 05 53 81 63 06

contact@ricochets-asso.fr

■ Secours catholique

Le Secours catholique, Caritas France signifiant l'amour de l'autre, accueille chacun sans distinction sociale, culturelle ou religieuse.



L'une de ses finalités est d'accompagner les personnes en difficulté et cela en relation avec les référents sociaux et associatifs locaux.

Sa boutique "Côté Coeur, Côté Fringues" est un lieu de partage où l'on vient passer un moment, oublier sa solitude, déposer ses soucis, rire, s'enrichir des rencontres.

La boutique offre à tous la possibilité de trouver ce dont il a besoin (bibelots, vêtements, équipements, jouets...) à moindre coût et en posant un geste éco responsable de solidarité.

Des après-midis de rencontres conviviales et d'échanges (balades, visites, jeux, bricolages) seront proposés à nouveau à tous ceux qui le désirent dès que l'état sanitaire le permettra.

Côté Cœur, on y vient parce qu'on en a besoin mais surtout parce qu'on en a envie et parce que ça fait du bien !

Nous vous y attendons les jeudis et vendredis après-midi de 13h30 à 16h30 à l'Espace Solidarité Emploi à Théorât (côté Ivantout) ou au 06 73 12 51 74.

A bientôt pour une année 2021 fraternelle et chaleureuse !

Odile, Huguette, Nadia, Violette et Martine.

■ Nouveau Théâtre de Neuvic

Après une longue période d'interruption liée aux conditions sanitaires, L'atelier du Nouveau Théâtre de Neuvic a repris ses activités tous les lundis de 20h à 22h30 à la salle CANON, rue Arnaud Yvan De Laporte.



Des exercices de travail du geste, de la voix, des techniques de scène et des improvisations permettent à chacun de développer la confiance en soi, la mémoire et de préparer des spectacles dans la bonne humeur et la convivialité.

Si vous êtes intéressé(e) n'hésitez pas à nous joindre Michèle PELETINGEAS au 06 11 67 29 36

■ Chorale "Amitié Musicale"

La chorale "Amitié Musicale" de Neuvic se réunit tous les jeudis de 18h00 à 20h00, salle Canon, rue Arnaud Yvan Delaporte. Elle est composée de trois pupitres de voix de femmes, soprano 1, soprano 2 et alto.

Cette année, notre chef de chœur Patrice Gouysse nous a proposé l'étude d'un "bestiaire", ce répertoire alliant des chansons humoristiques avec des textes de grands poètes, toujours autour du thème des animaux.

Ce projet est monté en collaboration avec des professeurs et des élèves du collège de Neuvic, ainsi qu'avec la participation de Vincent Grass et de sa fille Gaëlle. Cette prestation qui devait être présentée au public du centre multimédia de Neuvic, a été supprimée, bien sûr, en raison des contraintes de confinement.

Nous espérons toujours vous faire profiter de ce beau programme quand la situation sanitaire le permettra.

Vous avez envie de chanter avec d'autres ou de vous découvrir de nouveaux talents, alors n'hésitez pas à nous rejoindre ou à nous contacter pour tout renseignement.

N. DENIS : 05 53 81 52 04 - P. GOUYSSSE : 06 43 64 40 35



■ Thalia, Ici et Maintenant

Thalia, Ici et Maintenant est un collectif de professionnelles qui utilisent la pratique artistique au service de l'estime de soi et du mieux-être, sous forme d'ateliers, de créations artistiques, ou d'événementiels.

L'équipe de Thalia souhaite mettre au service de chacun ses expériences professionnelles et personnelles dans un constant souci de bienveillance.

Thalia c'est donc une équipe de professionnelles : comédiennes/metteuses en scène, photographes, auteures, animatrices d'atelier d'écriture, chanteuses.

De plus, au sein de l'équipe, nous sommes également : patiente partenaire, animatrices de yoga du rire, psycho-énergéticienne, thérapeute, biographe de fin de vie, professeure de théâtre.

L'équipe de Thalia, Ici et Maintenant est forte d'une expérience professionnelle artistique multiple : théâtre, musique, écriture, photographie, chant, expression corporelle, danse, arts visuels...

Nous portons toute notre attention à la créativité et à l'originalité de nos projets : chaque démarche est élaborée de façon à répondre à des objectifs particuliers. Leur concrétisation privilégie la mixité des techniques et entremêle souvent plusieurs domaines artistiques.

Nous nous interrogeons régulièrement sur nos pratiques, avec notre public et entre nous, en restant attentifs aux retours qui nous sont faits, de façon à encore mieux nous adapter.

En quoi croyons-nous ?

Nous sommes convaincus des bénéfices positifs de la créativité sous toutes ses formes, pour le mieux-être et l'estime de soi et donc de la nécessité de créer une production pour chaque événement, comme l'aboutissement d'une démarche, dans un esprit de partage.

La création et la production artistiques sont des vecteurs qui favorisent une connaissance de soi-même, des émotions, et permettent une meilleure communication avec l'autre. De plus, elles demandent des allers-retours permanents entre soi et le monde, entre sa richesse intérieure et sa capacité à les partager.

La prise de conscience de notre corps et de nos émotions favorise l'ancrage, la gestion du stress et la régulation des conflits.

L'expérience d'un atelier ou d'un stage permet aux participants de s'approprier des outils que chacun pourra réutiliser à son gré.

Nous souhaitons partager nos créations artistiques avec tous les publics, le lien en amont et en aval de toute création fait également partie de nos objectifs.

Siège Social : Mairie de Neuvic

Lieu d'activités/bureau :

Salle en face école maternelle à Neuvic

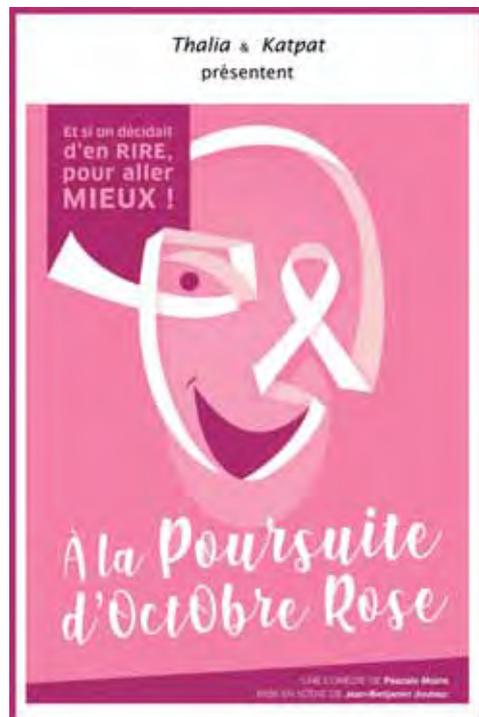
Contact : Françoise Calvel,

06 50 35 58 44

thaliacalvel@gmail.com

Notre site internet :

<http://www.thalia-icietmaintenant.com>



■ COMITE DES FETES DE NEUVIC

Président : Franck DUPREUILH

Tél : 06 72 89 90 94

comitedesfetes.neuvic24@gmail.com

www.facebook.com/Comite.des.Fetes.Neuvic.24



2020 n'aura pas été une année totalement blanche pour le Comité des fêtes de Neuviç.

Le Carnaval organisé pour les enfants de Neuviç s'est tenu le 11 mars dernier dans des conditions aussi "normales" que possible malgré l'imminence du premier confinement. Le Pétassou, qui avait pris les traits de l'inquiétant Voldermort, attendait les enfants sous la halle. Arborant des costumes souvent magnifiques, parfois "inattendus", la troupe de quelque 190 enfants a suivi le char dans les rues du bourg jusqu'au lieu de la sentence. Beaucoup d'adultes ont joué le jeu en s'affublant d'accoutrements très amusants.



Une fois la sentence prononcée et Voldermort disparu dans les flammes du bûcher, les enfants ont été accueillis au gymnase pour assister à une représentation interactive très drôle, produite par l'Agence Laila Production : Le tour du monde, un étrange voyage avec pour guides le "presque magicien" David et la "clownette" Marguerite.



L'après-midi s'est terminée par un généreux goûter offert aux enfants par le Comité des fêtes et servi, comme à l'habitude, par nos bénévoles.



A la suite de cette journée de fête, la situation sanitaire a contraint le Comité des fêtes à un exercice tout à fait inédit : l'annulation de toutes ses autres manifestations dont l'organisation était déjà très avancée :



- Le vide-greniers de Pentecôte
- Neuviç sur Rire
- Neuviç gourmand
- Le 36^{ème} Salon d'antiquités militaires

Nombreux ont été les témoignages de déception de la part des acteurs de ces événements comme des Neuviçois. Mais nous voyons-là un encouragement à repartir de plus belle l'année prochaine !



Sur une idée et sous l'impulsion de son président, le Comité des fêtes a décidé de mettre à profit sa logistique et son énergie pour apporter aide et soutien aux commerçants de Neuviç dont l'activité était menacée par les mesures sanitaires :

• création d'une cagnotte en ligne

• appel à tous les clubs, associations et entreprises locaux

• installation de tirelires dans les commerces restés ouverts.

• Dès le 5 mai, la collecte a permis de remettre un chèque de 500 € aux commerçants qui avaient dû baisser leur rideau. L'appel du Comité des fêtes à la solidarité a rencontré un tel écho que, dans un deuxième temps, nous avons pu remettre :

• un chèque supplémentaire de 140 € aux commerçants

• un chèque de 640 € aux restaurateurs neuviçois fortement fragilisés malgré le système de vente à emporter que certains avaient mis en place.



Solidarité en Dordogne : plus de 10 000 euros au profit des commerçants de Neuviç



Le léger solde de cette opération a permis au Comité des fêtes de marquer sa solidarité à l'égard des artisans et producteurs locaux par voie d'affiches et de banderoles.

Nous renouvelons ici nos remerciements aux commerces restés ouverts, aux clubs et associations, aux entreprises et aux nombreux donateurs qui nous ont massivement permis de transformer l'essai !

Enfin, nous encourageons les lecteurs et lectrices :

- à consulter le site du Comité des fêtes,

www.facebook.com/Comite.des.Fetes.Neuvic.24

qui les informe en continu de nos actions et se fait le relai d'autres événements locaux

- à rejoindre l'équipe de nos bénévoles, aussi sympathique qu'enthousiaste, où ils seront accueillis à bras ouverts ! (nos coordonnées figurent en tête d'article)

■ Les Ateliers Neuvicois

Saison 2020-2021

Association qui regroupe des personnes désireuses de réaliser et d'échanger sur tous types et styles de loisirs créatifs, qu'elles que soient leurs compétences.

Nous utilisons en priorité des matières que nous recyclons (tissu, soie, laine, verre, bois, métal...).

Nous nous retrouvons tous les mercredi et vendredi après-midi de 14h à 16h30, salle Canon, rue A.Yvan Delaporte 24190 Neuvic, dans le respect des consignes sanitaires.

Nous participons à la vie de la commune par nos réalisations (décoration de la Salle Canon pour Octobre Rose, stand sous la halle du marché pour le Téléthon...).



Nos réalisations sont exposées lors de notre vente annuelle en novembre ou décembre à la salle Canon.



Toute personne intéressée sera la bienvenue pour nous rencontrer sur place.

Cotisation annuelle exceptionnellement réduite à 10€.

Pour plus d'informations, contacter la Présidente de l'Association

Eliane Allemand au 06 78 47 55 00

■ Le Trait d'Union

Le Trait d'Union, c'est un Club pour les retraités, mais aussi pour les actifs.

Il propose toutes les semaines : du tarot le lundi soir, le mardi après-midi de la gymnastique douce et le soir des cours d'anglais ; le mercredi est réservé à la marche, le jeudi à toutes sortes de jeux de société avec la belote, le triomino, le scrabble, le tarot, etc... pour finir le samedi avec du scrabble duplicate.

Et les autres jours, les membres du Conseil d'Administration vous concoctent des voyages, des sorties à la journée, prévoient un barbecue, un vide-greniers et un joyeux repas dansant pour clôturer l'année.

Cependant cette année, le coronavirus "a douché" l'enthousiasme de chacun d'entre nous à 15 jours de notre sortie prévue à Nérac. Cette année blanche avec ses confinements successifs ne nous a pas permis de continuer nos activités. Les rencontres avec nos adhérents nous ont beaucoup manqué.

Touchés, mais pas coulés. Tout n'est que partie remise. Nous établirons le programme annuel dès que la situation sanitaire s'améliorera. Mais d'ores et déjà, nous vous signalons que ceux qui avaient la carte 2020 sont d'emblée inscrits gracieusement pour 2021. Il vous suffira de nous la présenter pour qu'elle soit mise à jour.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter :

la Présidente : Marie Claude Simon
tél : 05 53 81 59 39 - 06 83 82 44 57

la secrétaire : Marie Jeanne Renault
tél : 05 53 80 17 39 - 06 50 08 18 43.

En attendant le plaisir de nous revoir,
PRENEZ BIEN SOIN DE VOUS.
A bientôt

■ Association des Propriétaires et Chasseurs de Neuvic

Suite à l'épidémie COVID 19, cette année nous n'avons pas eu d'assemblée générale. Celle-ci a été remplacée par les décisions prises le 12 août 2020 lors de la réunion du conseil d'administration et transmises aux chasseurs adhérents.

La réserve de Mauriac à Magnou est renouvelée, afin d'éviter la chasse parmi les animaux présents sur la zone.

Cette année encore, les maladies ont décimé la population de lapins aux regrets de nombreux chasseurs.

Souhaitons que les migrations de palombes et bécasses restent convenables pour satisfaire certains d'entre nous (malgré cette période de confinement).



Les sangliers sont plus présents sur certains secteurs du territoire en causant des dégâts dans les maïs, les truffiers et les pelouses. Il nous reste à faire le maximum pour réguler cette population et ce n'est pas une action facile.

Certains de nos membres piégeurs continuent à participer à la surveillance sanitaire de la faune sauvage dans le cadre du réseau SYLVATUB (tuberculose bovine). Cette surveillance s'effectue sur les sangliers, renards, et blaireaux.

RAPPEL : la sécurité !!!!

Avant chaque départ de chasse, le directeur de battue rappelle aux participants les différentes règles de sécurité : l'angle des 30° permettant le tir, le maniement des armes, le port d'une casquette et d'un gilet orange, l'identification du gibier avant le tir, aucun tir en direction des habitations, des routes, ni à travers des haies.....

Ces règles s'appliquent également aux chasseurs de petits gibiers.

Nous rappelons que l'espace nature est ouvert à tous, surtout n'ayez aucune crainte d'un chasseur. Il aime autant la nature que vous et est soumis à des règles de sécurité. Soyons respectueux les uns envers les autres.

Si pour les chasseurs, le port de vêtements visibles est obligatoire, nous conseillons aussi à nos amis promeneurs, joggeurs, cyclistes et chercheurs de champignons, au moment de la saison de chasse, de porter également des vêtements clairs et visibles afin d'être identifiés de loin.

Rappel : Mr DUGENET Daniel est le garde chasse particulier de l'association des propriétaires et chasseurs de Neuvic. Ses fonctions sont celles prévues par les statuts et le règlement intérieur de l'association. Il doit également assurer la surveillance du territoire, relever les infractions commises tant par les adhérents, que par les chasseurs sans droit et la divagation des animaux. Il peut en outre assurer des missions techniques telles que la destruction ou le piégeage des animaux susceptibles de causer des dégâts.

Cette année, nous n'avons pu organiser notre repas traditionnel mais nous espérons que cette pandémie sera vaincue pour pouvoir reprendre nos activités normales.

Bonne saison à tous.

"Déclat et Décolle"



LES ASSOCIATIONS SPORTIVES DE NEUVIC

■ Tennis Club Neuvicois

Une année très difficile...

Ecole de tennis

L'effectif en légère baisse, à cause d'un prof un peu spécial mais qui n'officie plus dans le milieu tennistique. 19 jeunes seulement contre 22 l'année passée.



CHAMPIONNAT SENIORS

En championnat du Périgord, l'équipe Dame termine 6^{ème} de la poule. L'équipe 1 messieurs termine à la 3^{ème} place et l'équipe 2 à la 6^{ème} place. En plus de 35 ans les hommes se placent premier de la poule et échouent en finale. Les dames accèdent à la 3^{ème} marche du podium. Le championnat sénior de la Ligue Nouvelle Aquitaine n'a pas eu lieu à cause de la Covid 19.

TOURNOI INTERNE

Il a commencé fin février et devait se terminer début mai, mais avec cette pandémie cette épreuve s'est achevée le 29 août. Dans l'épreuve dames c'est Maria FREDERIQUE qui l'emporte avec panache en 3 sets. Chez les messieurs c'est David FREDERIQUE qui gagne le tournoi après un match très disputé. Ce tournoi s'est clôturé avec un apéro suivi d'un buffet. Merci à vous tous pour la bonne ambiance lors de ce tournoi en cette année si compliquée par ce virus.



TOURNOI D'ETE

Cette année nous avons annulé cette compétition toujours à cause de la pandémie. Cette décision a été prise par le comité du tournoi à l'unanimité, nous ne voulions risquer qu'un foyer de Covid19 se propage au sein du club et de la commune. Depuis 35 ans que cette épreuve existe, ce fut dur de prendre cette décision, car c'est un manque à gagner à 4 chiffres qui va nous faire défaut. Le bénéfice réalisé nous servait à financer notre école de tennis.... Pour la saison 2021 nous allons être obligés de prendre dans notre petite réserve pour le bon fonctionnement du club.

VIE DU CLUB

En cette triste année le club a végété, et la reprise ne va pas être simple... nous avons investi dans 2 caméras supplémentaires pour surveiller notre club et ces alentours. Notre assemblée générale n'a pas eu lieu avec la règle des 6 dans une pièce, mais bon, nous devons respecter ces directives pour nous protéger et protéger les autres, c'est très important. Cette année pas trop de photo car le club était en sommeil forcé.

Monsieur le Maire un Padel serait bénéfique pour le club en 2021.

Le TC Neuvic vous souhaite une très bonne année 2021 et que 2020 soit à jamais derrière nous. Protégez-vous et protégez les autres.

■ Neuvic CBNM

Le club de badminton de Neuvic/ Mussidan comptait sur la saison 2019/2020, 90 licenciés, ce total se répartit de la manière suivante : 46 adultes et 44 jeunes dont 48 hommes et 42 femmes.

La saison a été perturbée par le coronavirus donc beaucoup de compétitions ont été annulées.

Notre école de badminton composée de 44 joueurs est encadrée par Cédric Thomasson, Catherine Houchou, Sebastien Galland, Jerome Boissonnat, Laura Gasnier et Florence Galland.

Au niveau sportif, malgré cette année un peu particulière on peut noter quelques performances :

Chez les jeunes Youna de Araujo et Camille Hazera ont remporté les championnats départementaux jeunes en simple, Kelly Troubadis fût championne junior de Nouvelle Aquitaine en double dames et Emilie Houchou fût victorieuse lors des internationaux France.



Jeunes, championne de Nouvelle Aquitaine en simple et double dames, et vice-championne en mixte. Emilie qui est toujours licenciée chez nous vient d'intégrer à la rentrée le Pôle espoir de Talence.

Chez les adultes Christophe Prioret et Geoffrey Chanard sont champions de Dordogne en double hommes vétérans.



Au niveau inter clubs le coronavirus a aussi fortement impacté leur déroulement. Cette année le CBNM a aligné 4 équipes, une équipe en Régional 3 qui a fait un bon parcours, une équipe en D1 qui a eu une année compliquée suite à de nombreuses blessures, une D2 et une D3.

En ce début de saison nous avons 76 licenciés toutes catégories confondues.

Tous les créneaux de l'année dernière ont été maintenus :

***Au gymnase de Neuvic :**

- Lundi et Jeudi de 20h à 22h : jeu libre pour tous
- Mardi de 18h30 à 20h00 : entraînements minimes confirmés et cadets encadrés par Kelly
- Mardi de 20h00 à 21h30 : entraînements compétiteurs adultes encadrés par Sébastien
- Jeudi de 17h15 à 18h30 : entraînements des minibads et poussins encadrés par Catherine
- Jeudi de 18h30 à 20h00 : entraînements des benjamins et minimes débutants encadrés par Catherine

***Au gymnase de Mussidan :**

- Mardi de 19h30 à 21h30 : jeu libre tout public
- Malheureusement, nous avons dû annuler notre tournoi annuel qui se déroule habituellement courant octobre, en raison du protocole sanitaire trop contraignant.

Si vous êtes intéressés, nous vous invitons à venir tester ce sport ouvert à tous, nous vous prêterons une raquette et vous pourrez faire 2 séances d'essai.

Vous pouvez contacter Jérôme au 06 63 06 27 42 ou Florence au 06 68 50 81 00



■ Sporting Club Neuvicois

Le Sporting Club Neuvicois profite du traditionnel bulletin d'information municipale, pour vous souhaiter une **bonne et heureuse année 2021**

L'année 2020 sera à marquer d'une pierre noire, pour le pays durement touché par cette épidémie COVID-19, et pour le sport qui a vu ses activités brutalement interrompues à deux reprises.

• Une année en pointillé

Ainsi, la saison 2019 - 2020 a été stoppée au mois de Mars alors que les résultats de nos équipes laissaient entrevoir de très belles places dans les phases finales pour les U11 et les U17.

Sept équipes se sont illustrées dans les différents gymnases du département et de la Corrèze pour les catégories U13 et U17.



Tout d'abord nos deux équipes U9, garçons et filles, ont dignement représenté le club lors de nombreux plateaux. Encadrés par Nathalie Ley et Alexandre Guillot, nos jeunes pousses de 8 et 9 ans continuent à beaucoup progresser et ont obtenu de très bons résultats, les filles restant invaincues sur la saison.

Encadrés par nos deux Laurent, nos U11M ont également bien représenté Neuvic tout au long de l'année en jouant dans la poule de premier niveau et en se permettant de battre des équipes phares, comme le BBD ou Bergerac.

Nos benjamins ont constitué une équipe en entente avec ST Front et se sont bien défendus dans un groupe qui a dû apprendre à se connaître.



Enfin, notre équipe cadette, encadrée par Nathalie Ley et surtout Mathis Mourcin, qui faisait ainsi ses débuts en coaching, a particulièrement brillé en se plaçant à la 4^{ème} place du championnat au moment de l'arrêt des matchs.

Les activités que nous avons toujours à cœur d'organiser pour nos jeunes et pour le club ont été stoppées net dans leur élan : pas de stage de printemps, pas de tournois, pas de sortie de fin d'année, pas de brocante... Seule la Boum des 6-10 ans a survécu. RDV est déjà pris pour l'année qui arrive.

Une saison 2020-2021 perturbée

Cette nouvelle saison 2020- 2021 a commencé avec un bon maintien de nos effectifs malgré la situation sanitaire compliquée.

Nous avons eu le plaisir de voir revenir nos jeunes en masse à la rentrée et avons ainsi engagé 6 équipes : U9, U11M, U11F, U13M, Séniors filles et Loisirs.



L'équipe séniors filles a pu repartir cette année en fusionnant avec l'équipe cadette. C'est un nouveau groupe qui démarre bien avec deux belles victoires sur les deux premiers matchs joués, et qui, nous l'espérons, perdurera.

Encore une fois, l'activité sportive est stoppée pour cause d'épidémie. Espérons que ce soit la dernière et que 2021 se déroule normalement dans un gymnase avec, nous l'espérons, de nouveaux paniers.

Nos adhérents témoignent

"Au départ, on vient au club de Basket de Neuvic pour les enfants, comme tout parent on les accompagne, on les encourage. On se prend avec eux au jeu des compétitions, on gagne, on perd mais surtout on passe du bon temps. Puis on trouve un groupe d'amis, autour des dirigeants, des coachs et des autres parents. Et enfin, le club devient autre chose qu'un loisir pour les enfants, on se met aussi à jouer au basket, on s'amuse, on se retrouve tous ensemble et on finit parfois, comme moi, à encadrer les jeunes de l'école de basket."

Alex, 46 ans.

"Ce que j'aime dans le Basket c'est avant tout l'esprit d'équipe, être avec les copines et aussi que ce sport fait travailler tout le corps. Au club de Neuvic, les coachs sont clairs dans leurs explications et je fais plusieurs entraînements par semaine. J'aime beaucoup les matchs le week-end."

Ines, 10ans.

"Je suis revenu aider au club il y a déjà un an où j'ai entraîné les U17 féminine, puis on m'a proposé ce service civique cette année. J'ai décidé de revenir, car c'est le club qui m'a fait aimer ce sport, et c'est donc important pour moi de transmettre cet amour du basket comme ça a pu être le cas pour moi. Finalement, j'aime beaucoup l'esprit familial du club."

Mathis 17 ans,
service civique du club,
joueur cadet France au BBD

N'hésitez pas à venir découvrir notre actualité sur notre site internet :

<http://www.scneuvicbasket.com/>

et notre page facebook

<facebook.com/SCNeuvicBasket/>

Et si vous ne savez pas quoi faire un samedi après-midi, faites un tour au gymnase ...



■ Union Sportive Neuvicoise de Canoë Kayak

Une quatrième année en National 1

Toute l'équipe Neuvicoise de Descente (course en eau vive) est classée 6^{ème} sur 123 clubs au classement National 1 cette année :

La "Nationale 1" est la meilleure division en canoë-kayak : cela représente le plus beau classement de l'histoire du club.

La "Nationale 1" est composée de 15 clubs et le classement global est donc composé de 123 clubs en France pour la Descente de rivière. C'est une grande satisfaction pour le groupe compétition du club qui s'entraîne afin de performer à haut niveau comme nos Champions d'Europe 2018.



4 Neuvicois sont inscrits cette année sur la liste ministérielle des sportifs de haut niveau

Ce sont Juline Amblard, Tom Ramon, Manoël et Tanguy Roussin qui sont cette année inscrits sur les listes du Ministère des Sports comme sportifs de haut niveau.

C'est une reconnaissance au sein de la fédération nationale (FFCK) qui leur permet au quotidien d'être accompagnés sur le plan sportif, scolaire et professionnel :

- Tom Ramon et Juline Amblard étant au Pôle espoirs d'Angoulême
- Tanguy et Manoël Roussin étant suivi par le STAFF de l'équipe de France U23 tout au long de l'année.

Une année 2020 riche en podiums et 4 distinctions Nationales

Pour le groupe compétition :

Plus de 40 podiums sur les plans départementaux et régionaux mais surtout 4 bateaux neuvicois remportent le titre de champion de la Coupe de France 2020 (qui récompense sur une moyenne de 3 courses Nationales les meilleurs kayakistes français), Tom Ramon en kayak monoplace homme junior, Tanguy et Manoël Roussin en canoë biplace homme senior, Isild Mouricaud et Juline Amblard en canoë biplace dame junior et Clara Gaubert et Clément Mozas en canoë biplace mixte senior.

Ces différents titres selon le coach du club Loïc Robillard "récompense les sportifs réguliers lors des courses nationales, ce qui demande beaucoup de rigueur et d'investissement durant toute l'année".



Pour le groupe école de pagaie, "les plus jeunes" :

Une saison particulière suite aux conditions sanitaires du pays mais au total 15 podiums dont 6 premières places sur le challenge départemental et les courses régionales jeunes.

Félicitations à toute cette équipe prometteuse qui a su s'amuser et progresser cette année dans les différentes disciplines du Canoë, Kayak, Stand Up Paddle, course à pieds et Border Cross (Nouvelle discipline Olympique pour 2024).

L'équipe des jeunes :

Zoé et Clara Mary, Léa Dujoncquoy, Mathurin et Célestin Relandeau et les quelques nouvelles recrues qui sont, Matys Garre, Ninon et Camille Samut, Sarah Tchao, Anaëlle Joubert, Esteban Morilla.



Le club toujours orienté vers la formation :

Les bénévoles et le coach du club Loïc Robillard proposent tout au long de l'année des programmes d'entraînements spécifiques à chaque section du club, orientés par le programme fédéral "Pagaies couleurs". A chaque vacances sont proposés des stages sportifs pour naviguer et progresser sur les rivières du département. Ces stages sont complétés par de nombreuses sorties dites "club" pour tous : en Canoë kayak bien sûr mais aussi en VTT et Trail qui font partie de notre préparation physique générale.

Le club a organisé deux sessions de Niveau Pagaie Jaune cette année sur la base de Neuvic située à Planèze et accueille un stagiaire STAPS depuis Novembre 2020, un jeune du club Jules Miglinieks.

Une animation pour le Territoire :

Comme tous les étés, le club a pu, avec des conditions sanitaires strictes, ouvrir le club pour accueillir les habitants de la vallée de l'Isle et les touristes venus en Dordogne.

Bénévoles et éducateurs sportifs ont proposé des animations pour tous, stages jeunes, animations Stand Up Paddle, Descentes Nocturnes, Randonnées Vélos (car nous louons des vélos depuis plusieurs années) ainsi que toutes nos descentes en Canoë ou Kayak.

Grâce à tous ces efforts et cette animation touristique, le club peut en partie financer ses déplacements, stages et nouveaux matériels sportifs.

Le club à également organisé début Février une compétition Régionale de "Descente" qui a regroupé 190 participants venus de toute la Région avec une course Mass Start (départs en groupe) le matin et Sprint par équipe (course de 1 minute) l'après-midi.

De plus le club a mis en place deux "journées de l'écologie" en juin et juillet afin de nettoyer la rivière et sensibiliser les jeunes à l'environnement et sa protection.



Le club reste accessible à tous, toute l'année, pratiquants réguliers, occasionnels et sport adapté sous réserve d'adhérer à la FFCK.

Horaires principaux :

- Mardi : 18h-20h
- Mercredi : 14h-16h
- Vendredi : 18h-20h
- Samedi : 10h-18h
- Dimanche : 10h-12h

Tous les jours en juillet et août et durant les vacances scolaires (STAGES)

Notre nouveau bureau 2020 :

Président de l'USNCK : Mr Jean-Luc MOURICAUD

Vice Président : Mr Jean-Michel RAMON

Secrétaire : M^{me} Micheline BELOEIL

Trésorier : Mr Xavier RELANDEAU

Renseignements :

Site Web : www.canoeneuvic.com

Téléphone : 06 31 88 45 19

E-Mail : canoeneuvic@hotmail.com

Suivez nous aussi sur FACEBOOK : page Canoë Neuvic

■ USAN Rugby

Chers amis Neuvicois et Neuvicoises,
chers supporters



Voici donc le club de rugby de l'USAN dans la cour des "grands" en division Fédérale 3 pour l'exercice de la saison 2020/2021.

Que de chemin parcouru depuis la fondation de cette nouvelle entité, décidée et actée entre nos deux villages Neuvicois et Astérien il y a tout juste six ans !

Le retour à la compétition dans les conditions sanitaires que nous connaissons, tend à confirmer que le niveau de jeu pratiqué est vraiment un cran au-dessus. Certes avec cinq défaites pour un match nul en six rencontres, on pourrait penser que nous n'y avons

pas notre place. Nous nous bornons légitimement à penser le contraire, preuve les trois points de bonus glanés de haute lutte face à des adversaires favoris de la poule et enclins aux places d'honneur dans celle-ci. Gageons qu'une victoire sera le déclic pour des jours meilleurs et le maintien de notre club au niveau national qui doit être le sien.



La politique que nous défendons depuis la création de l'USAN est aussi et surtout un avenir basé sur la formation de notre jeunesse. Pour cela et en plus d'un œil attentif et bienveillant que nous gardons sur l'école de rugby, nous avons créé depuis cette saison un pôle jeunes section Cadets et Juniors qui rassemble les trois clubs de Saint-Astier/Neuvic, Ribérac et Vergt. Les entraînements se déroulent au stade de Planèze avec un service de car pour transporter nos homologues voisins.



Nous récolterons les fruits de ce travail sous peu puisque, fait unique dans les annales du club, pas moins de onze jeunes formés "à la maison" viendront grossir les rangs de nos équipiers Séniors la saison prochaine !

Nous terminerons ce bulletin d'information en souhaitant un retour à la normale sous des jours meilleurs, pour toutes les associations sportives et culturelles de notre village.

Enfin nous tenons à remercier monsieur le Maire François Roussel et l'ensemble de son conseil municipal, pour l'attention toute particulière dont ils font preuve depuis si longtemps, afin de nous mettre dans les meilleures dispositions pour élaborer un tel projet sportif et humain. La réussite d'une telle entreprise sportive créatrice de liens sociaux et générationnels, vaut également par les moyens mis en œuvre. Encore merci pour le soutien de la commune !

Cher amis prenez soin de vous et de vos proches, longue vie aux associations de notre village, vive le Rugby et vive l'USAN !

Les Présidents Gilles et Charly Rotrou.

■ Neuvic - Saint-Léon Foot



Saison 2019/2020

Notre école de foot se porte toujours aussi bien avec ses 80 licencié(e)s, des petits U7 aux U18, ils sont fiers de porter les couleurs de nos 2 villages avec l'aide selon les catégories des clubs alentours. Une fierté pour nous avec nos U13 qui vont officier la saison à venir en région.

Nos seniors A regrettent la saison tronquée avec cette troisième place qui ne leur permet pas de monter alors qu'il ne restait que des matchs face à des équipes de bas de tableau.

La saison de notre B a été un peu décevante mais le principal est le maintien.

Notons tout de même l'excellente saison de notre équipe futsal qui nous a fait un beau parcours en championnat régionale 2 et remporte la coupe de Dordogne face à des équipes évoluant à un niveau supérieur.

Changement à la présidence du club, Jean-Philippe REMY, pris par d'autres occupations, cède sa place à Philippe GUEDES. Il continuera à entraîner les U7.

Saison 2020/2021



Une saison une nouvelle fois atypique mais pleine d'espoir pour notre club.

Un nouveau bureau, des éducateurs motivés, des bénévoles sans qui rien ne serait possible et des joueurs de tous âges et tous niveaux qui vont nous faire rêver.

Les objectifs pour l'école de foot sont pour cette année : JEUX ET PLAISIR, avec pourquoi pas un brin de réussite. Saluons le dévouement de nos éducateurs bénévoles diplômés qui s'investissent en permanence.



Pour les seniors, souhaitons qu'ils gardent la même motivation qu'en ce début de saison, qu'ils continuent à se faire plaisir, et peut être qu'à la fin une montée au plus haut niveau départemental viendra les récompenser. Une pensée aux entraîneurs qui les font suer pour la passion du foot.

Un grand merci à nos 2 mairies de Neuvic et St Léon sur l'Isle pour les investissements qu'ils nous apportent. Sans eux pas de club.

UN GRAND MERCI A TOUS NOS SPONSORS QUI MALGRE UNE ANNEE DIFFICILE REPONDENT PRESENTS.
SOUTENONS NOS COMMERCANTS ET ARTISANS LOCAUX

Le président : Philippe Da Costa Guedes

■ La Neuvicoise

Depuis quelques années, les bénévoles de l'association La Neuvicoise organisent une matinée de courses et de marches multi-distances au profit de la lutte contre le cancer du sein, dans le cadre d'Octobre Rose. Cette "Neuvic Rose" a connu un succès grandissant, avec 605 participants en 2019.

Cette année, le contexte sanitaire ne nous a pas permis d'organiser cette course, mais les bénévoles sont restés mobilisés et ont organisé une grande campagne de collecte de dons, déclinée en 3 volets :

- La sollicitation des associations, commerçants et professions libérales de Neuvic, qui ont répondu présent et fait des dons conséquents,
- La mise en place de tirelires dans les commerces de proximité et la création d'une cagnotte en ligne Leetchi, relayées par des affiches présentant l'opération,
- La présence sur le marché du samedi matin d'un stand tenu par les bénévoles pour y vendre les articles de La Ligue et de Tribu Cancer 24.

En parallèle de cette collecte, la ville de Neuvic a été habillée de rose : la halle a été décorée de guirlandes confectionnées par les bénévoles, les commerçants ont décoré leurs vitrines et la façade de la mairie s'illuminait tous les soirs aux couleurs d'Octobre Rose.



Cette opération a été un très grand succès et nous sommes très fiers d'avoir pu verser à La Ligue un don de 4.200€ et à Tribu Cancer 24 un don de 500€.

La générosité et l'implication des habitants de Neuvic et des alentours, ainsi que le soutien des commerçants, associations et professions libérales, même en ces temps de crise, font chaud au cœur.

En espérant que l'année prochaine se déroule dans un contexte plus propice aux regroupements et aux activités sportives, les bénévoles de La Neuvicoise comptent bien vous faire chausser les baskets pour l'édition 2021 !

Coordonnées :

laneuvicoise@gmail.com
www.facebook.com/laneuvicoise

■ Club de Gym Volontaire



Le club a repris ses activités début Septembre 2020. Il s'adresse aux adultes, hommes et femmes, et propose des cours de gymnastique ainsi que des cours de Pilates sur 5 créneaux de 1h par semaine.

Gym : lundi et mercredi de 18h30 à 19h30

Pilates : mardi de 18h30 à 19h30
vendredi de 17h15 à 18h15 et de 18h30 à 19h30

La saison dernière a été impactée par la Covid 19 et s'est arrêtée mi-mars.



Les anciens adhérents ont alors bénéficié d'une réduction de leur adhésion pour 2020/2021.

Du fait de la pandémie, avec les restrictions sanitaires, les cours cette année ont lieu à la salle des associations de Planèze avec la mise en place de mesures barrières ainsi que d'un protocole de reprise des activités.

Le virus étant toujours là, les activités se sont de nouveau arrêtées fin Octobre.

Le club a à cœur de proposer des moments festifs et conviviaux :

- Participation au téléthon avec la vente de gâteaux et une balade qui nous a amenés à la visite du caviar de Neuvic.

- Pot pour Noël.
- Galette des rois.

Du fait du contexte, le repas de fin d'année n'a pas pu avoir lieu.



Nous espérons le retour à la normale rapidement et la reprise des cours avec Susan Hinde.

Vos contacts pour vos adhésions et pour tous renseignements :

la présidente :

Martine Merceron Sarlat - 06 35 50 57 36

la secrétaire :

Nicole Planchat - 06 07 29 21 03

■ Judo Club de Neuvic

Le Judo Club de Neuvic commence une nouvelle saison à 58 licenciés. En effet malgré la crise sanitaire sans précédent que nous traversons, les effectifs n'ont pas baissé et nous tenons à remercier tous nos adhérents, bénévoles, parents et partenaires qui ne nous ont pas laissé tomber.

L'activité du club est répartie en 3 sections :

Le TAÏSO est une activité destinée aux adultes, dans une ambiance très conviviale, des exercices variés, dynamiques, adaptés aux capacités physiques de chaque pratiquant. De l'endurance au gainage en passant par le cardio et le renforcement musculaire, les bienfaits de la pratique régulière du Taïso sont multiples et assurent aux licenciés une pratique sportive, facilement conciliable avec la vie active. Les séances se terminent par de la relaxation et des assouplissements.

Le JUDO, enseigné avec authenticité permet aux enfants, adolescents et adultes de se construire à travers les valeurs de notre art martial qui procure un véritable équilibre physique et intellectuel. Cette section est ouverte pour les pratiquants de tous niveaux dès l'âge de 4 ans. Les débutants adultes sont également les bienvenus dans une approche pédagogique s'adaptant au niveau de chacun.

Le JUJITSU, nouvellement enseigné cette année le samedi matin à partir de 10 h 30. Réservé plutôt à un public ados/adultes.

Monsieur Jérôme CARRE, entraîneur pour la deuxième année consécutive, diplômé d'état, éducateur sportif (Brevet d'état 1^{er} degré), ceinture noire 3^{ème} dan, dispense la totalité des cours de Judo/Jujitsu et Taïso. La politesse, le courage, la sincérité, l'honneur, la modestie, le respect, le contrôle de soi et l'amitié constituent le code moral du Judo.

A NOTER : notre tournoi annuel se déroulera dimanche 31 janvier 2020 au gymnase de Neuvic, si les conditions et les décisions gouvernementales nous le permettent. Cet événement accueille chaque année les combattants de la Vallée de l'Isle et de ses environs des catégories mini-poussins à benjamins.

A cette compétition s'ajoute le Trophée SAKURA pour la catégorie "poussin" organisé par le Comité Départemental que nous accueillons pour la quatrième année consécutive.



Pour tous renseignements, l'équipe enseignant et encadrant se tient à votre disposition au dojo tous les mardis, jeudis et samedis aux heures des cours. Nous sommes également joignables :

Par mail : judo.neuvic@gmail.com

Vous pouvez également nous suivre sur notre compte Facebook, toutes les informations concernant les activités du Club y sont publiées :  et  Judo Club Neuvic

NOUVEAUX HORAIRES :

Mardi :

17h15-18h15 : JUDO Baby 1^{ère} année (débutants ceinture blanche 2015/2016/2017, 4ans minimum au moment de l'inscription)

18h15-19h15 : JUDO Pré-poussins & Poussins (2014/2013 & 2012/2011)

Possibilité de récupérer les enfants au Centre de Loisirs

Jeudi :

17h30-18h30 : JUDO Pré-poussins & Poussins (2014/2013 & 2012/2011)

18h30-20h00 : JUDO Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors & Seniors (2010 et avant)

20h00-21h30 : TAÏSO (renforcement musculaire-gainage-cardio)

Samedi :

9h15-10h15 : JUJITSU (14 ans minimum)

10h15-11h00 : JUDO Baby 2^{ème} et 3^{ème} année (minimum 1an de pratique préalable, 2015/2016/2017)

11h00-12h00 : JUDO Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors & Seniors (2010 et avant)

Membres du bureau :

Président : Sandra MERCIER

Trésorière : Marie PEREIRA

Vice-président : Jennifer BOINE

Membre d'honneur : Bruno LABRIOT

Secrétaire : Sophie GOURAND-PHILIPPE

Bénévole : Christiane PARINET

■ Aikido club DORDOGNE, dojo de NEUVIC

D'abord un grand merci à la commune d'avoir restauré le DOJO municipal, il ne reste plus que le TATAMI qui fait tâche dans ce magnifique lieu d'échange mais chaque chose en son temps.



Thierry.Berthier

Revenons à la réalité du moment et justement à cause de ce maudit COVID nous n'avons toujours pas pu profiter de notre DOJO malheureusement.

Une année bien triste et bien vide, ne plus pouvoir pratiquer notre art MARTIAL a été une évidence du point de vue sanitaire.

Nous avons depuis MARS stoppé nos entraînements et mis en sommeil le club, n'ayant pas de compétition en AIKIDO cela n'a pas été un problème.

Nous avons une pensée pour tous ces commerces en difficulté et les gens qui souffrent d'une perte d'emploi, comparativement, ne plus pouvoir pratiquer l'aïkido en club n'est rien.

Le confinement nous a permis de prendre le temps de visionner différents arts martiaux, sports de combat et d'essayer de comprendre les mécanismes physiques et psychiques qui pourraient nous aider à avancer sur l'étude de notre art martial. J'insiste encore et toujours sur le côté étude car la dangerosité de cette discipline nous interdit de pratiquer réellement.

L'aïkido permet cependant de pratiquer en privé les armes (jo, boken, tanto) : la pratique des armes est le poumon de l'aïkido en cela qu'il donne la possibilité d'utiliser puissance et vitesse ce qui est impossible sur les techniques à mains nues à deux pratiquants.



Nous allons reprendre dès qu'il sera possible de le faire en sécurité.

En attendant ce jour, qui arrivera peut-être avant la sortie de ce journal, nous espérons vous voir passer la porte et vous initier à cet art plein de subtilité.



Les 3 principes de base de l'aïkido

Ne prévoyez pas la technique que vous allez exécuter. Mettez-vous en mouvement et quittez la ligne d'attaque. La technique n'est qu'une conséquence de votre déplacement. Un même déplacement engendre toujours des techniques variées. Ces techniques diffèrent dans leurs effets mais leur origine est commune. La diversité des formes naît de l'unité de l'action. La technique qui surgit doit être une surprise pour vous presque autant que pour votre adversaire.

En Aikido on ne se protège pas, on ne bloque pas, on ne se bat pas contre un bâton ou contre un sabre, et l'on n'esquive pas davantage d'ailleurs, en Aikido on fait irimi.

*Eclaboussez de lumière la lisière obscure entre la vie et la mort (...)
vous devez être prêt à recevoir la totalité de la violence ennemie et à voir la mort en face.
Alors le chemin tracé entre les deux royaumes s'éclairera sous vos yeux.*



■ Les Cro-Magnon de Neuvic

Voilà un peu plus d'un an que le club de mölkky "les Cro-Magnon de NEUVIC" a vu le jour.

Nous sommes désormais une petite vingtaine à jouer le samedi ou le dimanche au boulodrome de Neuvic (quand le temps et les conditions sanitaires le permettent !)

Malgré tout un challenge où les Cro-Magnon ont rencontré les techniciens d'Orange a eu lieu mi-septembre.



Malheureusement le virus COVID-19 nous a contraint à annuler bon nombre de manifestations. 2021 sera l'année pour s'amuser avec "les Cro-Magnon de Neuvic".

Si vous voulez découvrir, être initié ou rejoindre le club des "Cro-Magnon".

Venez rejoindre le 1^{er} club de mölkky en Dordogne.

Pour tout renseignement contacter :

M. Bruno JACQUEMENT : tél. 06 07 68 14 50



■ Moto club de Neuvic "Family Riders"



"Family Riders", un moto club où partage et passion vont de pair. Depuis sa création il y a bientôt trois ans, les membres du club prennent plaisir à se retrouver, se rassembler, partager et créer de beaux souvenirs autour d'une passion commune : la moto.

Ballades, activités, manifestations, etc... Toutes les occasions sont bonnes pour partager de bons moments.



Cette saison, le moto club compte environ 30 adhérents. Malgré le contexte actuel, les membres du club ont tout de même pu se réunir autour de quelques balades/sorties :

- Circuit autour des Eyzies
- Ballade en direction du lac de Saint Mathieu
- Sortie plage (Le Pyla)
- Journée autour de l'étang de Saint-Estèphe
- Week-end à Avèze en Auvergne

Les membres du club espèrent pouvoir se retrouver rapidement pour une nouvelle saison, autour de nouveaux circuits !

La saison reprendra en avril 2021 avec de nouvelles sorties, activités, événements.

Contacts :

Président : Philippe PETIT - 06 85 55 85 69

Secrétaire : Jennyfer PETIT - 06 68 63 70 21

Mail : familyriders24@gmail.com

Page Facebook : @familyridersneuvic



Madame, Monsieur

Nous remercions chaleureusement les électrices et les électeurs qui nous ont fait confiance en soutenant la liste Neuvic avec Vous ! et notre projet de territoire durable avec une gouvernance transparente.

Comme lors du mandat précédent, nous incarnerons une opposition constructive et resterons vigilants aux intérêts des Neuvicoises et des Neuvicois. Nous avons toujours un bureau dans les locaux de l'Hôtel d'entreprises et vous pouvez nous contacter par mail à : neuvic.citoyen@outlook.fr

Nous participons aux commissions municipales des Finances et d'appel d'offres (F. Lahonta) et des subventions aux associations (M. REMAUD).

Nous sommes aussi membres de commissions communautaires : bâtiments, développement durable et jeunesse. François LAHONTA a été invité au bureau communautaire, pour la réunion de lancement du Plan Climat Energie Air Territoire (PCEAT) de la CCIVS présenté par le Syndicat Départemental d'Energie (SDE24), afin de contribuer à son élaboration.

Lors des conseils municipaux,

nous nous sommes abstenus sur le vote du budget principal, nous avons demandé, dans le cadre de la programmation de travaux d'éclairage public et d'effacement des réseaux téléphoniques, de prévoir des fourreaux pour la fibre et son futur développement prévu entre 2020 et 2025. Dans cette attente, des solutions alternatives au Très Haut Débit existent et Périgord Numérique propose des aides aux habitants (perigordnumarique@dordogne.fr).

Comme tous, le manque de médecins généralistes nous préoccupe. La CCIVS, en soutien aux communes, a pris en charge le domaine de la santé, avec une vision communautaire. Une rencontre a été organisée avec les médecins de la commune de NEUVIC pour évaluer la situation et les besoins. Les représentants de la CCIVS doivent aussi rencontrer le président national des centres de santé publique.

La désertification des services publics continue et s'accélère. 17 trésoreries vont fermer en Dordogne. Celle de Saint Astier, dès le 31 décembre 2020. Nous nous sommes associés à la manifestation de soutien organisée par les élus de la CCIVS, le 12 novembre.

L'année 2020 restera marquée par la pandémie de la Covid 19 et ses conséquences économiques, psychologiques, sociales ... Nous espérons que les Neuvicois et les Français en sortiront encore plus solidaires.

Nous vous adressons tous nos meilleurs vœux de santé et de réussite pour cette nouvelle année 2021.

M. REMAUD, F. LAHONTA

Nouvelles activités

A NEUVIC

Claire l'Happycultrice

Claire LAMARGOT
La petite Veyssière
06 33 44 21 4
Claire.lamargot@orange.fr

Christophe Photo 24

Christophe VIDOINE
6 Rue de Gimel
06 87 09 69 94



Salon de coiffure STYL' In Coiff

13 place de l'Eglise
05 53 80 19 34
stylin@hotmail.fr

Mardi, mercredi, jeudi : 9h - 12h et 14h - 18h30
Vendredi : 9h - 18h30 non-stop
Samedi : 8h30 - 17h non-stop

De Chic et de Broc

Ingrid SIMON
2 Place Eugène Leroy
06 87 10 79 71
Instagram : De_chic_et_de_broc
Facebook : De Chic et De Broc
Vente en ligne
ingrid.simon24190@gmail.com

Nettoyage Habitat

Sébastien VISSE a développé 2 domaines de compétence au sein de son entreprise :

- Destruction de nuisibles (frelons, guêpes, rats, puces...)
- Maçonnerie

6 rue du Rocher
06 40 58 17 82
Sebastienvisse24@gmail.com



Infirmière Libérale

Anaïs PAUL
14 place Eugène Leroy
05 47 19 16 76

■ Départ en retraite

Bonne retraite, Arlette

Nous tenons à remercier Madame Arlette TRABALLONI, pour sa présence pendant toutes ces années de 2000 à 2019 passées à la présidence de l'antenne du Secours Catholique de Neuvic et pour son engagement auprès des bénéficiaires, soutenue par une équipe de bénévoles souriantes et à la disposition de leur prochain.



Mais également pour sa contribution à la chorale Amitié Musicale de Neuvic, où nous avons pu entendre sa voix de choriste de 1999 à 2019, avec plusieurs années à la présidence du club.

Maintenant est venu le temps de la détente aux Ateliers Neuvicois, où elle prend plaisir à customiser et redonner vie à toute sorte d'objets qui seront vendus lors de manifestations.

Encore un grand merci et bon repos.

Le secours catholique de Neuvic est rattaché à la délégation régionale de Périgueux. Ses bénévoles sont à la disposition des familles du canton en situation de précarité en leur apportant de l'aide financiers, matériel et moral.

Vous y trouverez l'accueil, l'écoute, les colis alimentaires, l'aide au montage de dossier financier, un vestiaire, des bibelots, de la vaisselle, des jouets, des livres des produits de puériculture et bien d'autres choses, le tout à tout petits prix.

L'association accepte les dons d'articles pouvant avoir une deuxième vie pour des personnes dans le besoin. Si vous vous sentez l'âme pour aider cette association, rapprochez-vous des permanences qui se tiennent tous les jeudis et vendredi de 13h30 à 16h30 au local de l'espace solidarité de Neuvic.

■ Etat Civil

La publication dans le bulletin municipal des naissances, mariages et décès est strictement encadrée.

Afin de protéger les données personnelles des citoyens, enregistrées par le service d'état civil à l'occasion de l'établissement ou de l'actualisation d'un acte, les informations ne doivent être utilisées que pour l'accomplissement des missions dont sont investis les maires en leur qualité d'officier de l'état civil.

Ainsi, l'état civil ne sera plus publié dans le bulletin municipal comme nous le faisons jusqu'à présent, sauf si au moment de l'établissement des actes les personnes concernées nous aurons expressément donné leur accord.

A noter sur l'année 2020, trois enfants n'ont pas choisi la maternité pour "venir au monde", ils sont nés à Neuvic, dont Konnor Maurice Jacques CHEVALIER né le 31 décembre.

DEVOIR DE MÉMOIRE

11 novembre 1918 : 10 choses à savoir sur les animaux et la Grande Guerre

Les historiens s'accordent pour établir le bilan humain de la guerre 14-18 à environ vingt millions de victimes, militaires et civiles. Mais dans sa folie meurtrière, l'Homme a entraîné le sacrifice de centaines de milliers d'animaux.



Un officier britannique et son renard de compagnie basé à Abbeville dans la Somme.

(archives municipales d'Abbeville)

Chiens, chevaux, pigeons mais aussi renards et autres cochons. Durant la première guerre mondiale, les animaux ont fait partie du paysage militaire. **Combattants involontaires, mascottes ou ennemis de l'intérieur**, des milliers y ont laissé la vie, en rendant de vastes services aux patries des belligérants.

Voici 10 choses, **insolites ou plus sérieuses**, qui ont marqué l'implication des animaux dans la guerre 14/18.

1/ 11,5 millions d'équidés morts sur le front

14/18 n'est pas encore une guerre mécanisée. Au début de la guerre, l'armée française ne compte que 170 véhicules automobiles. Mais dans ses rangs, on compte 190.000 chevaux. 90.000 font partie de la cavalerie, le reste servant au transport et aux corvées. Les chevaux ont une place cruciale dans les combats, à l'arrière comme sur le front.

En quatre ans, 14 millions de chevaux, ânes et autres mulets participent à la première guerre mondiale pour le compte de tous les belligérants. La plupart est réquisitionnée. Lors du déclenchement de la guerre, 520.000 équidés sont mobilisés en 17 jours. En août 1914, 460.000 sont mobilisés.



Mais au fil de l'avancée du conflit et des morts, de plus en plus d'équidés sont importés par bateau des États-Unis, de Grande-Bretagne ou d'Argentine. La France dépensera près d'un milliard pour les faire venir de l'étranger. La République manque de pattes : pour déplacer les canons les plus lourds, il faut jusqu'à 178 chevaux.

Histoires 14-18 : le cheval de guerre

Près de deux millions sont incorporés à l'armée française et immatriculés. La moitié mourra entre 1914 et 1918. 130.000 pertes sont enregistrées rien que dans les trois premiers mois de combat. Ce n'est pas tant sous les bombes et autres projectiles que ces bêtes de somme meurent que de froid et d'épuisement. Beaucoup ne survivront pas à la malnutrition : en mai 1917, l'État-Major est obligé de se séparer de 100.000 chevaux à cause du manque de nourriture. D'autres finiront ensevelis vivants dans la boue des champs de bataille.



2/ Un hôpital pour les chevaux

En 1917, les Américains installent une immense base avancée au nord de Dijon, à Is-sur-Tille. Ils construisent à Lux, un village voisin, un dépôt de remonte. C'est dans ces centres que sont dressés les chevaux en fonction de leur future affectation. En 1915, on compte 17 dépôts de remonte en métropole : Caen, Saint-Lô, Alençon, Guingamp, Fontenay-le-Comte, Angers, Saint-Jean-d'Angély, Tarbes, Agen, Mérignac, Aurillac, Arles, Paris, Guéret, Mâcon, Favernay, Suippes.

À Lux, il est doublé d'un hôpital vétérinaire pour soigner leurs chevaux. C'est le plus grand hôpital vétérinaire du corps expéditionnaire américain sur le sol français.

Les chevaux blessés sont récupérés par des ambulances spécialisées et amenés à l'hôpital pour y être opérés. Très pragmatiques, les américains utilisent des techniques innovantes : des systèmes de toiles et de vérins pour hisser les chevaux, des tables d'opération à bascule qui facilitent le travail. Les chevaux reçoivent des traitements contre la gale et autres maladies. Ils ont droit à une convalescence attentionnée. Une machine à couper le foin et à moudre les céréales rend les aliments beaucoup plus digestes pour les animaux.

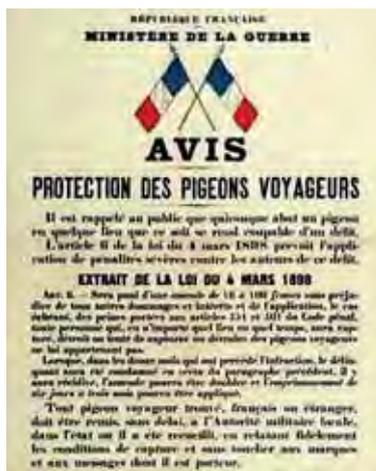
3/ Un pigeon décoré de l'Ordre de la Nation

Lors de la Grande Guerre, 60.000 pigeons sont utilisés par la France. 100.000 par les Britanniques. Porteurs de messages ou photographes des positions ennemies, ils sont des auxiliaires indispensables aux soldats. Beaucoup succomberont aux tirs ennemis, d'autres mourront gazés.



Pour preuve de leur importance, c'est la peine de mort qui attend, dans les territoires envahis, le civil qui omet de déclarer ses oiseaux à l'occupant.

Le plus célèbre volatile est Vaillant, matricule 787-15. C'est le dernier pigeon lâché du fort de Vaux assiégé par les Allemands le 4 Juillet 1916. Porteur d'un SOS pour



le commandant Raynal basé à la citadelle de Verdun, gazé au cours de son vol, il meurt à son arrivée, mission accomplie. À titre posthume, il est cité à l'Ordre de la Nation. Une plaque sera apposée en 1929 au fort de Vaux pour honorer son exploit. Sa dépouille, empaillée, est exposée au musée militaire du mont Valérien en région parisienne.

4/ Un chien sergent

Les chiens sont évidemment des animaux de compagnie pour les soldats enlisés dans le conflit. Mais ils servent aussi d'agents de liaison et d'estafettes dans les tranchées.



Sur leur dos, on accroche des messages, des médicaments... ou des pigeons. Ils tractent également toutes sortes de carrioles et parfois des mitrailleuses. C'est surtout dans l'armée allemande que les chiens sont utilisés dès le début de la guerre. Les forces françaises n'en comprendront l'intérêt qu'en 1915. 3.000 chiens sont alors récupérés dans les fourrières, la SPA voire réquisitionnés chez les particuliers. Parfois, il s'agit de chiens pris à l'ennemi.

Le chien de guerre possède un état-civil, un livret militaire, une plaque d'identité et un équipement. Ils sont affectés à plusieurs fonctions militaires : chiens de garde, chiens de liaison ou d'estafette transmettant les messages, chiens de trait, chiens ratiers, chiens sanitaires ou ambulanciers chargés de retrouver les blessés, sans compter les mascottes. L'armée française possède, elle, surtout des chiens sanitaires. Sur la durée du conflit, 12.000 seront utilisés par les Français.

Certains sont décorés ou obtiennent un grade, du fait de leurs faits d'armes. Ainsi, un bull terrier de l'armée américaine, Stubby, élevé au grade de sergent pour avoir, entre autres, aidé à la capture d'un espion allemand. Revenu aux États-Unis, décoré de la Purple Heart et de la médaille de Verdun, Stubby devient une célébrité. Il est présenté au général Pershing et participe à de nombreux défilés de vétérans. Mort en 1926, il est naturalisé. Son corps est exposé à la Smithsonian Institution à Washington.

5/ Les essentielles mascottes

Dans leur grande détresse, les Hommes recherchent de l'affection auprès des animaux. Les officiers ont droit à des chiens. Les hommes de troupe n'ont pas l'autorisation d'avoir des animaux compagnies. Mais ils apprivoisent des bêtes sauvages comme des renards, des grands ducs ou même des sangliers. Les troupes étrangères sont tout aussi imaginatives. Chaque régiment de l'armée britannique avait droit à une mascotte. Le cochon Tirpitz était la mascotte des marins servant sur le croiseur britannique HMS Glasgow. Tandis que ceux du HMS Vindictive avaient choisi deux chats noirs.

6/ Des animaux exotiques dans les tranchées

Les troupes venues des pays lointains emmènent avec eux leurs animaux fétiches. Si les Australiens débarquent avec des kangourous, l'Afrique du Sud remporte sans doute la palme de l'originalité avec deux spécimens dont la notoriété a fait le tour du Monde. D'abord Nancy. Cette jeune Springbok, une antilope emblème du pays, est affectée dans la Somme en 1916. Elle y est blessée par le souffle d'une explosion qui la projette contre un mur. Rescapée, elle restera avec sa corne gauche horizontale jusqu'à sa mort survenue quelques jours après l'armistice.

Jackie, lui, est un babouin qui suit son propriétaire, Albert, jusque sur les champs de bataille. À Longueval dans la Somme en juillet 1916, il prend soin de son maître, blessé lors de l'attaque du Bois Delville. En 1918 en Belgique, l'homme et la bête sont atteints par un éclat d'obus. Jackie est amputé de la jambe droite.

Démobilisé en 1919, il meurt quelques années plus tard dans l'incendie de la ferme de son propriétaire.



Côté américain, l'escadrille française Lafayette au sein de l'armée de l'air a pour mascotte deux lionceaux, Whisky et Soda.

Les Allemands ne sont pas en reste, avec la colossale Jenny, offerte par le directeur, patriote d'un cirque et transportée dans le Nord, en forêt d'Avesnes. Monture du dernier chic, dans les parades militaires, Jenny est mise à contribution, pour charrier du bois, pousser les wagons. Immortalisée en couverture des journaux, elle donnera des idées à l'adversaire.



7/ 5 centimes par rat mort

Autre "animal de compagnie" dont les soldats se seraient bien passés, le rat. Surnommé Gaspard par les troupes, c'est "l'ennemi de l'Intérieur" contre lequel il n'est pas facile de lutter. On ne compte plus les récits de Poilus qui font référence à l'horreur que leur inspirent les rats. Dévoreurs de cadavres, chapardeurs de rations, ils grouillent dans les tranchées et les casemates. Leur faire la chasse devient une occupation prisée. Des chiens sont entraînés à leur capture et l'Armée rémunère 5 centimes le cadavre d'un rat.

8/ Toto, le surnom des poux

La vermine est l'autre fléau des tranchées : tiques, puces, poux compliquent le quotidien des soldats. Le pou a même droit à son surnom, Toto, et à un poème :

*"Aux tranchées, quand dans son trou,
Le bon poilu ne sait quoi faire,
Il s'adonne pour se distraire
À la recherche de ses poux.
On ne le voit jamais bredouille,
Car en son système pileux
Ce visiteur, peu scrupuleux,
Insolemment pullule et grouille ! [...]
Cet animal si dégoûtant
Est bien tout le portrait du Boche :
Qu'on le pourchasse ou qu'on l'amoche,
Il y en a toujours autant !"*

Henri Bachelot

9/ Des monuments à la gloire des animaux

Si de nombreux monuments commémoratifs utilisent l'imagerie animale pour rendre hommage aux soldats morts au combat ou pour évoquer le sort partagé des hommes et des bêtes dans le conflit, quelques-uns sont érigés à la seule gloire des animaux.

Ainsi, une colonne dédiée aux "20 000 pigeons morts pour la patrie" et aux "colombophiles fusillés pour avoir détenu des pigeons voyageurs" se dresse à l'entrée du zoo de Lille. On trouve le même genre de monument à Bruxelles, Charleroi et Berlin. À Melbourne, en Australie, c'est le cheval qui est à l'honneur.

En 2004, la Grande-Bretagne a inauguré à Londres l'Animals in War Memorial qui rend hommage à la contribution des animaux dans l'ensemble des conflits du 20^e siècle.



10/ Avoir le cafard et avoir le bourdon

La Grande Guerre a livré nombre d'expressions métaphoriques. Deux d'entre elles, issues des tranchées et liées au monde animal, ont ainsi fait leur apparition durant le conflit : "avoir le cafard" et "avoir le bourdon". Elles caractérisaient l'état de lassitude, de mal être et de mélancolie dans lequel beaucoup de combattants sombraient.

L'expression "avoir le bourdon" serait ainsi apparue en 1915. Elle proviendrait du rapprochement avec l'insecte, en référence à sa couleur sombre et au son grave qu'il émet lorsqu'il vole.

Tiré d'un article de Jean-Paul Delance, journaliste à France 3 Picardie



■ Hubert FAURE

Nous avons appris avec plaisir et fierté, qu'Hubert FAURE, citoyen d'honneur de Neuvic avait été promu grand'croix dans l'ordre de la Légion d'Honneur sur le contingent du Président de la République.

Hubert FAURE qui est rentré dans sa 107^{ème} année, a chargé Monsieur ROUSSEL de dire toutes ses amitiés aux gens de Neuvic.

Quelle vie incroyable, quel destin merveilleux, pour ce héros de la deuxième guerre mondiale qui a encore toute sa tête.



Hubert FAURE entouré de la fille de Monsieur Philippe KIEFFER et de François ROUSSEL, maire de Neuvic lors de la remise de la Croix de Commandeur par Yves GUENA, à la maison des Français libres à Paris, il y a déjà douze ans.

RÉTROSPECTIVE

■ L'ASM Clermont

Auvergne a fait étape à Neuvic

Cette grande équipe de rugby, riche d'une pléiade d'internationaux a fait étape à Neuvic samedi 9 janvier avant d'aller jouer à Pau dimanche 10.

Le grand air de Neuvic a été bienfaisant puisque les auvergnats se sont imposés chez les béarnais sur le score de 42 à 31.



Les joueurs de Clermont à l'échauffement



Franck AZEMA le coach de Clermont avec nos amis Sylvie et Yannick du Kayola qui avaient préparé un repas très diététique



Franck AZEMA, coach de Clermont entouré de Charly et Gilles ROTROU, co-présidents de l'USAN-Rugby



Départ en car vers Pau en début d'après midi



Table des matières

1 Editorial

2-3 les Services publics

4 Les numéros utiles

5-11 Infos pratiques

UFC que choisir

Les déchets

Les colonnes semi enterrées

L'adressage

Recensement de la population

Fraude à la carte bancaire

Rappel des règles d'urbanisme

Élagage des arbres et des haies

Voies publiques, surveillez vos branches

Le marché aux truffes

Léguer ses biens à sa commune.

12-13 Le budget de la commune

L'argus des communes

15-21 les chantiers de la commune

Le plan climat air-énergie territorial (PCAET)

La navette ferroviaire

La santé à Neuvic

Assainissement

Déchèterie

Centrales photovoltaïques

Aménagement de la Place du Chapdal

Aire de jeux du boulodrome

Skate Parck

Toilettes sous la Halle

Lotissement rue des Chênes

Terrains à construire quartier de la Gare

Unité foncière de St Germain du Salembre

Le nouvel EHPAD

22-25 Culture

Centre multimédia

La salle de spectacle

La salle informatique

Du nouveau à Neuvic

26-29 Enseignement scolaire, extra & péridolaire

Ecole maternelle

Ecole élémentaire

Collège de Neuvic

Accueil de loisirs (ALSH) Les Castors de 3 à 12 ans

30-33 La Vie de la Commune

EHPAD

C'est quoi un EHPAD, il s'y passe quoi ?

La Résidence Autonomie

La crèche

Centre Intercommunal d'Action Sociale

Espace Jeunes Communauté de Communes

La paroisse

34-35 TOURISME

Office de tourisme

36-45 Les Associations

A.N.A.C.E.

Amicale des donateurs de sang

Les Restos du Cœur

La Pause que GEM

ADMA

Ricochets

Secours catholique

Nouveau Théâtre de Neuvic

Chorale "Amitié Musicale"

Thalia, Ici et Maintenant

Comité des fêtes

Les Ateliers Neuvicois

Le Trait d'Union

Association des Propriétaires et Chasseurs

46-56 Les Associations Sportives

Tennis Club Neuvicois

Neuvic CBNM

Sporting Club Neuvicois

Union Sportive Neuvicoise de Canoë Kayak

USAN Rugby

Neuvic - Saint-Léon Foot

La Neuvicoise

Club de Gym Volontaire

Judo Club de Neuvic

Aikido club de NEUVIC SUR L'ISLE

Les Cro-Magnon de Neuvic

Moto club de Neuvic "Family Riders"

57 Tribune de l'Opposition

58 Nouvelles activités

58 Etat Civil

Départ en retraite

59-61 Devoir de mémoire

14/18 les animaux et la Grande Guerre

Hubert FAURE

Rétrospective

www.mairieneuvic.fr



Jocelyn de Lagasnerie

Déclik & Décolle - Photos et solutions par drone

Tél. 06 07 37 39 20 - Mail : contact@decliketdecolle.fr

Mes images en live : Portfolio

Web : www.decliketdecolle.fr - Instagram : @declik_et_decolle - FaceBook : @decliketdecolle